



WENDEL

2024

Comptes consolidés

au 31 décembre

*Investir
pour le long terme*

Bilan - Etat de situation financière consolidée	3
Compte de résultat consolidé	5
Etat du résultat global	6
Variations des capitaux propres	7
Tableau des flux de trésorerie consolidés	8
Principes généraux	9
Notes annexes	11
NOTE 1. Principes comptables	11
NOTE 2. Variations de périmètre	12
NOTE 3. Parties liées.....	17
NOTE 4. Association des équipes de direction à la création de valeur du portefeuille de gestion pour compte propre	21
NOTE 5. Carried interest des équipes des sociétés de gestion de la plateforme de gestion d'actifs privés pour compte de tiers.....	25
NOTE 6. Gestion des risques financiers	25
NOTE 7. Information sectorielle	36
Notes sur le bilan	43
NOTE 8. Ecart d'acquisition	43
NOTE 9. Immobilisations incorporelles.....	46
NOTE 10. Immobilisations corporelles	47
NOTE 11. Titres mis en équivalence.....	49
NOTE 12. Clients	51
NOTE 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	51
NOTE 14. Actifs et passifs financiers (hors dettes financières, créances et dettes d'exploitation)	52
NOTE 15. Capitaux propres	55
NOTE 16. Provisions	56
NOTE 17. Dettes financières.....	62
NOTE 18. Activités destinées à être arrêtées ou cédées.....	64
Notes sur le compte de résultat	65
NOTE 19. Chiffre d'affaires.....	65
NOTE 20. Résultat opérationnel.....	66
NOTE 21. Coût de l'endettement financier net	67
NOTE 22. Autres produits et charges financiers.....	67
NOTE 23. Impôts.....	67
NOTE 24. Résultat net des sociétés mises en équivalence.....	69
NOTE 25. Résultat par action.....	70
Notes sur les variations de trésorerie	71
NOTE 26. Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	71
NOTE 27. Acquisitions, souscriptions et cessions de titres de participation.....	71
NOTE 28. Incidence des variations de périmètre et des activités en cours de cession.....	71

Sommaire

NOTE 29. Variation des autres actifs et passifs financiers	71
NOTE 30. Variation nette des emprunts et autres dettes financières.....	72
Autres notes	73
NOTE 31. Engagements hors bilan	73
NOTE 32. Stock-options, actions gratuites et actions de performance	75
NOTE 33. Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe.....	77
NOTE 34. Evènements postérieurs à la clôture	77
NOTE 35. Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2024.....	78

BILAN - ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Note	31.12.2024	31.12.2023
Ecart d'acquisition nets	7 et 8	4 449,8	4 180,5
Immobilisations incorporelles nettes	7 et 9	1 707,4	1 577,6
Immobilisations corporelles nettes	7 et 10	600,1	553,5
Immobilisations corporelles en location simple	7 et 10	509,7	461,9
Actifs financiers non courants	7 et 14 - 1	1 008,8	803,3
Comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie nantis	7 et 13	-	0,7
Titres mis en équivalence	7 et 11	669,3	48,7
Impôts différés actifs	7	166,9	172,3
Actifs non courants		9 112,1	7 798,4
Actifs destinés à être cédés	7 et 18	254,6	2 330,3
Stocks	7	173,1	193,3
Créances clients	7 et 12	1 646,6	1 585,3
Actifs de contrats	7	382,8	391,2
Autres actifs courants	7	306,3	279,0
Impôts exigibles	7	75,5	54,8
Autres actifs financiers courants	7 et 14 - 1	78,9	17,5
Comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie	7 et 13	3 428,3	2 402,8
Actifs courants		6 091,4	4 924,0
TOTAL DE L'ACTIF		15 458,1	15 052,7

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », l'activité *wet-end* du groupe Stahl a été reclassée en « Actifs et passifs destinés à être cédés » dans le bilan du 31 décembre 2024 et le groupe Constantia Flexibles cédé en janvier 2024 était reclassé en « Actifs et passifs des activités arrêtées ou destinées à être cédées » dans le bilan du 31 décembre 2023. Voir la note 18 « Activités destinées à être arrêtées ou cédées ».

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Note	31.12.2024	31.12.2023
Capital		177,8	177,8
Primes		25,4	23,4
Réserves consolidés		2 725,8	2 332,8
Résultat net de l'exercice - part du Groupe		293,9	142,4
Capitaux propres - part Groupe		3 222,9	2 676,4
Intérêts minoritaires		1 945,1	2 155,2
Total des capitaux propres	15	5 168,0	4 831,6
Provisions	7 et 16	269,6	260,2
Dettes financières	7 et 17	5 589,0	5 518,7
Dettes de location simple	7 et 17	425,2	386,9
Autres passifs financiers non courants	7 et 14 - 2	579,4	142,9
Impôts différés passifs	7	366,0	351,2
Total des passifs non courants		7 229,2	6 660,0
Passifs destinés à être cédés	7 et 18	40,8	1 227,4
Provisions	7 et 16	1,1	4,2
Dettes financières	7 et 17	600,8	88,9
Dettes de location simple	7 et 17	131,9	120,0
Autres passifs financiers courants	7 et 14 - 2	99,0	109,8
Dettes fournisseurs	7	694,3	657,5
Passifs de contrats	7	51,5	44,1
Autres passifs courants	7	1 317,7	1 198,3
Impôts courants	7	124,0	111,0
Total des passifs courants		3 020,2	2 333,9
TOTAL DU PASSIF		15 458,1	15 052,7

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », l'activité *wet-end* du groupe Stahl a été reclassée en « Actifs et passifs destinés à être cédés » dans le bilan du 31 décembre 2024 et le groupe Constantia Flexibles cédé en janvier 2024 était reclassé en « Actifs et passifs des activités arrêtées ou destinées à être cédées » dans le bilan du 31 décembre 2023. Voir la note 18 « Activités destinées à être arrêtées ou cédées ».

Etat du résultat global**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

<i>En millions d'euros</i>	Note	2024	2023
Chiffre d'affaires	7 et 19	8 063,5	7 127,6
Frais de mission refacturés aux clients		203,4	191,7
Chiffre d'affaires et frais de mission refacturés aux clients		8 266,9	7 319,3
Autres produits de l'activité		23,6	4,7
Charges opérationnelles		-7 311,9	-6 455,6
Résultat sur cession d'actifs		21,7	5,4
Dépréciation d'actifs		-225,7	-
Autres produits et charges		-6,0	-6,4
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	7 et 20	768,6	867,4
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		157,5	94,3
Coût de l'endettement financier brut		-318,6	-243,0
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	7 et 21	-161,1	-148,7
Autres produits et charges financiers	7 et 22	-54,8	-15,3
Charges d'impôt	7 et 23	-272,9	-250,9
Résultat net des sociétés mises en équivalence	7 et 24	17,9	-6,5
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES		297,9	446,1
Résultat net des activités arrêtées ou destinées à être cédées	18	692,0	84,8
RÉSULTAT NET		989,9	530,9
Résultat net - part des minoritaires		696,0	388,5
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		293,9	142,4

	Note	2024	2023
Résultat de base par action	25	6,85	3,27
Résultat dilué par action	25	6,71	3,20
Résultat de base par action des activités poursuivies	25	-2,91	2,09
Résultat dilué par action des activités poursuivies	25	-2,93	2,03
Résultat de base par action des activités cédées	25	9,76	1,19
Résultat dilué par action des activités cédées	25	9,64	1,17

Bureau Veritas comptabilisait précédemment les frais de mission refacturés aux clients en « Charges opérationnelles », ces frais sont désormais présentés séparément, sans impact sur le résultat opérationnel et le résultat net des années 2024 et 2023.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Conformément à IFRS 5 « Activités abandonnées ou destinées à être cédées », la contribution de Constantia Flexibles (cédé en janvier 2024) au résultat de l'année 2023 a été reclassée sur une seule ligne : « Résultat net des activités arrêtées ou destinées à être cédées ». Voir les notes 2 « Variations de périmètre » et 18 « Activités destinées à être arrêtées ou cédées ».

Etat du résultat global**ETAT DU RESULTAT GLOBAL**

En millions d'euros	2024			2023		
	Montants bruts	Effet impôt	Montants nets	Montants bruts	Effet impôt	Montants nets
Eléments recyclables en résultat						
Réserves de conversion	41,1	-	41,1	-158,7	-	-158,7
Gains et pertes sur dérivés qualifiés de couverture ⁽¹⁾	38,5	1,3	39,8	-11,2	0,5	-10,8
Reprise en compte de résultat des résultats antérieurement constatés en capitaux propres	19,0	-	19,0	2,6	-0,6	2,0
Eléments non recyclables en résultat						
Gains et pertes sur actifs financiers par autres éléments du résultat global ⁽²⁾	-85,2	-	-85,2	-101,0	-	-101,0
Gains et pertes actuariels	3,3	-0,7	2,6	-21,5	4,6	-16,9
Autres	-	-	-	-	-	-
PRODUITS ET CHARGES DIRECTEMENT ENREGISTRÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES (A)	16,8	0,7	17,4	-289,8	4,4	-285,3
Résultat de la période (B)			989,9			530,9
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES RECONNUS POUR LA PÉRIODE (A) + (B)			1 007,3			245,5
Attribuables aux :						
- aux actionnaires de Wendel			297,1			-68,6
- aux intérêts minoritaires			710,2			314,2

(1) Ce poste intègre principalement la variation de juste valeur de la couverture de risque de change mise en place pour l'acquisition de Monroe pour 48,7 M€ (voir note 6 - 5.1 « Risque de change – Wendel »)

(2) Ce poste correspond à la variation de juste valeur de la participation dans IHS (voir la note 14 « Actifs et passifs financiers »).

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Variation des capitaux propres

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Actions propres	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2022	43 424 362	177,7	22,2	-554,1	3 323,6	-180,7	2 788,6	1 847,7	4 636,2
Produits et charges directement enregistrés dans les capitaux propres (A)					-120,3	-90,7	-211,0	-74,4	-285,3
Résultat de la période (B)					142,4		142,4	388,5	530,9
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES RECONNUS POUR LA PÉRIODE (A)+(B) ⁽¹⁾					22,1	-90,7	-68,6	314,2	245,5
Dividendes versés ⁽²⁾					-139,1		-139,1	-288,0	-427,1
Mouvements sur titres autodétenus	-145 223			-18,0			-18,0		-18,0
Augmentation de capital	22 877	0,1	1,3				1,4		1,4
Rémunération en actions					34,8		34,8	17,2	51,9
Variations de périmètre					-7,5		-7,5	127,2	119,7
Autres ⁽³⁾					84,9	-	84,9	137,0	222,0
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2023	43 302 016	177,8	23,4	-572,1	3 318,7	-271,4	2 676,4	2 155,2	4 831,6
Produits et charges directement enregistrés dans les capitaux propres (A)					-42,8	46,0	3,2	14,2	17,4
Résultat de la période (B)					293,9	-	293,9	696,0	989,9
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES RECONNUS POUR LA PÉRIODE (A)+(B) ⁽¹⁾					251,1	46,0	297,1	710,2	1 007,3
Dividendes versés ⁽²⁾					-171,8	-	-171,8	-961,9	-1 133,7
Mouvements sur titres autodétenus	-866 889			-91,8	-	-	-91,8	-	-91,8
Augmentation de capital	31 443	0,0	2,0	-	-	-	2,0	-	2,0
Rémunération en actions					36,5	-	36,5	19,4	56,0
Variations de périmètre ⁽⁴⁾					758,0	17,8	775,8	140,1	916,0
Autres ⁽⁵⁾					-300,9	-0,4	-301,3	-118,1	-419,4
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2024	42 466 570	177,8	25,4	-664,0	3 891,6	-208,0	3 222,9	1 945,1	5 168,0

(1) Voir l'« Etat du résultat global ».

(2) Le dividende 2024 approuvé par l'Assemblée Générale du 16 mai 2024 a été versé en mai 2024 : il est de 4,00 € par action (contre 3,20 € en 2023), soit 171,8 M€ (contre 139,1 M€ en 2023). Le dividende versé aux intérêts minoritaires en 2024 correspond essentiellement à la quote-part du dividende annuel de Bureau Veritas revenant aux autres actionnaires et à la quote-part du prix de cession de Constantia Flexibles revenant aux co-actionnaires ayant investi aux côtés du Groupe dans cette participation.

(3) En 2023, les autres variations intègrent l'annulation de l'engagement de liquidité accordé par Wendel à la Fondation H. Turnauer (co-actionnaires de Constantia Flexibles) pour un montant de 221,0 M€ (voir la note 14 " Actifs et passifs financiers"), le solde correspondait notamment aux variations de juste valeur des autres *puts* de minoritaires.

(4) Ce poste inclut notamment 784,0 M€ en réserves part du groupe correspondant à la plus-value de cession du bloc de titres Bureau Veritas réalisé en avril 2024 (voir la note 2 « Variations de périmètre »).

(5) Ce poste correspond essentiellement à la comptabilisation du *put* de minoritaires accordés aux associés du groupe IK Partners (voir la note 2 « Variations de périmètre »).

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	Note	2024	2023
Résultat net		989,9	530,9
Elimination des quotes-parts de résultat des sociétés mises en équivalence		-17,9	6,5
Elimination du résultat net d'impôt des activités arrêtées ou destinées à être cédées		-692,0	-84,8
Elimination des amortissements, provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie		745,6	593,5
Elimination des résultats d'investissement, de financement et d'impôts		529,1	465,6
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées avant impôt		1 554,6	1 511,7
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'exploitation		39,0	-100,3
FLUX NET DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNELS HORS IMPÔT	7	1 593,6	1 411,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	26	-205,7	-230,3
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		6,8	28,4
Acquisitions et souscriptions de titres de participation	27	-1 352,3	-912,4
Cessions de titres de participation	27	2 199,9	31,6
Incidence des variations de périmètre et des activités en cours de cession	28	213,9	-310,1
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence ou non consolidées		0,2	0,0
Variation des autres actifs et passifs financiers et autres	29	-318,6	-263,2
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux investissements		-81,4	-47,4
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX INVESTISSEMENTS HORS IMPÔT	7	462,7	-1 703,4
Augmentation du capital		2,0	1,4
Contribution des actionnaires minoritaires		25,2	8,4
Mouvements sur actions propres		-283,6	-25,0
- Wendel		-91,8	-18,0
- Filiales		-191,8	-7,0
Dividendes versés par Wendel		-171,8	-139,1
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des filiales		-323,4	-288,0
Emissions d'emprunts	30	1 215,0	1 540,2
Remboursements d'emprunts	30	-831,8	-977,0
Remboursement des dettes et intérêts de location	30	-169,8	-158,0
Coût net de l'endettement		-106,0	-99,4
Autres flux financiers		-21,9	-44,8
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations de financement		1,6	-8,3
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT HORS IMPÔT	7	-664,6	-189,6
Impôts courants		-348,9	-330,8
Variations des dettes et créances d'impôts (hors impôts différés)		-3,1	7,1
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX IMPÔTS	7	-352,0	-323,6
Effet des variations de change		-17,7	-41,9
Trésorerie reclassée et trésorerie des activités destinées à être cédées		2,9	-14,7
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		1 024,9	-861,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		2 403,5	3 265,3
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	13	3 428,3	2 403,5

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les flux de trésorerie des sociétés cédées sont maintenus dans chacune des catégories de flux de trésorerie jusqu'à la date de classement de ces sociétés en « Activité destinée à être abandonnée ou cédée ». Les flux de trésorerie du groupe Constantia Flexibles ont été comptabilisés dans le tableau de flux de trésorerie consolidé jusqu'au 30 juin 2023, date du classement de cette participation en « Activités abandonnées ou destinées à être cédées » ; à cette date, la trésorerie de cette participation a été sortie de la trésorerie consolidée sur la ligne « Incidence des variations de périmètre et des activités en cours de cession ».

PRINCIPES GENERAUX

Wendel est une société européenne à Directoire et Conseil de surveillance régie par les dispositions législatives et réglementaires européennes et françaises en vigueur et à venir. La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 572 174 035. Son siège social est situé au 4 rue Paul Cézanne, 75008 Paris.

En 2023, Wendel a annoncé vouloir développer une plateforme de gestion d'actifs privés pour compte de tiers en plus de la gestion pour compte propre qui constituait son activité historique. Wendel a ainsi mis en place un modèle d'affaires dual :

- La gestion pour compte propre consiste à investir sur le long terme dans des sociétés pour accélérer leur croissance et leur développement ; et
- La gestion d'actifs privés pour compte de tiers permet au Groupe de bénéficier de revenus récurrents liés aux services de gestion.

Ce nouveau développement s'est traduit par l'acquisition d'IK Partners le 14 mai 2024, leader européen du capital investissement en Europe et par un accord signé en octobre 2024 en vue d'acquérir Monroe Capital (voir la note 2 « Variations de périmètre »).

Les états financiers consolidés du groupe Wendel portent sur l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 et sont exprimés en millions d'euros (M€). Ils comprennent :

- le bilan (état de situation financière) ;
- le compte de résultat et l'état du résultat global ;
- les variations des capitaux propres ;
- le tableau des flux de trésorerie ; et
- les notes annexes.

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation du groupe Wendel est principalement composé de Wendel et de ses holdings consolidées par intégration globale, et pour :

- l'activité de gestion pour compte propre :
 - de sociétés de portefeuille consolidées par intégration globale : Bureau Veritas (Services d'évaluation de conformité et de certification - 26,82 % net de l'auto-détention), Stahl (Revêtements et traitements de surface pour les matériaux souples - 68,07 %), Scalian (Conseil en transformation digitale, gestion de projets et performance opérationnelle - 82,02 %), Crisis Prevention Institute (CPI) (Services de formations - 96,27 %) et Association of Certified Anti-Money Laundering Specialists (ACAMS) (Formation dans la lutte contre le blanchiment d'argent et la criminalité financière - 97,94 %) ; et
 - de deux sociétés de portefeuille consolidées par mise en équivalence : Tarkett Participation (Revêtements de sols et de surfaces sportives - 25,60 %) et Globeducate (groupe d'écoles internationales de la maternelle au secondaire - 49,29 %, voir la note 2 « Variations de périmètre »).

La participation dans IHS (Infrastructures télécoms - 18,94%) est comptabilisée en actifs financiers dont les variations de valeur sont reconnues en capitaux propres car le Groupe n'exerce pas d'influence notable sur cette société. Les fonds et participations de Wendel Growth sont classés en actifs financiers dont les variations de valeur sont comptabilisées en résultat.

- l'activité de gestion d'actifs privés pour compte de tiers :
 - IK Partners à partir de mai 2024 (Fonds de *private equity* européens - 51%, voir la note 2 « Variations de périmètre »).

Les investissements de Wendel dans les fonds gérés par IK Partners ne sont pas consolidés et sont comptabilisés à la juste valeur en actifs financiers car le Groupe n'exerce pas d'influence notable sur ceux-ci. La variation de juste valeur est comptabilisée en résultat. Au 31 décembre 2024, IK

Notes annexes

Partners n'a pas réalisé d'appel de fonds significatifs auprès de Wendel (voir la note 31 - 5 « Engagements d'investissement »).

En octobre 2024, Wendel a signé un accord pour l'acquisition de Monroe Capital (fonds de dette privée américains) décrit en note 31 - 5 « Engagements d'investissement ».

Chaque poste comptable de ces états financiers intègre la contribution de l'ensemble des sociétés consolidées par intégration globale, qu'elles fassent partie du portefeuille de la gestion pour compte propre ou de la plateforme de gestion pour compte de tiers. Cependant, chacune de ces sociétés est gérée de façon autonome sous la responsabilité de la Direction de celles-ci, il est donc important d'analyser leurs performances individuellement sur la base des agrégats comptables pertinents pour leurs activités respectives.

Les agrégats de chacune des sociétés consolidées par intégration globale sont présentés en note 7 « Information sectorielle » dans les analyses du compte de résultat, du bilan et du tableau des flux de trésorerie. La gestion pour compte de tiers constitue depuis l'acquisition d'IK Partners un segment d'activité à part. Ainsi la note 7 « Information sectorielle » distingue chacune des participations du portefeuille de la gestion pour compte propre, l'activité de gestion pour compte de tiers et les structures de détention du Groupe (notamment Wendel SE). Les agrégats comptables des participations mises en équivalence sont présentés quant à eux en note 11 « Titres mis en équivalence ».

En outre, il n'y a pas de recours financier d'une participation du portefeuille de gestion pour compte propre sur une autre ; il n'existe pas non plus de recours financier de ces participations sur Wendel et ses *holdings*, ou sur l'activité de gestion pour compte de tiers (voir la note 6-2.2 « Risque de liquidité des participations de la gestion pour compte propre »). Les situations d'endettement des sociétés contrôlées du portefeuille de gestion pour compte propre, ainsi que celle de Wendel et de ses *holdings*, sont présentées individuellement en note 6 - 2 « Risque de liquidité ».

Ces états financiers ont été arrêtés par le Directoire de Wendel le 21 février 2025 et seront soumis à l'Assemblée générale des actionnaires pour approbation.

NOTES ANNEXES

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du groupe Wendel de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont établis conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tels qu'adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2024, conformément au Règlement n°1606/2002 du Conseil européen et du Parlement européen relatif à l'application des normes comptables internationales, adopté le 19 juillet 2002.

Les comptes consolidés pour la période close le 31 décembre 2024 ont été préparés en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les amendements et interprétations suivants, qui sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2024, ont été adoptés par le Groupe. L'adoption de ces amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés :

- Amendements à IAS 1 relatifs au classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et aux passifs non courants assortis de clauses restrictives (« covenants ») ;
- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 relatif aux accords de financement avec les fournisseurs ; et
- Amendement à IFRS 16 relatif au passif de location dans le cadre d'une cession-bail.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations IFRIC obligatoires pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2025 n'ont pas fait l'objet d'une application anticipée au 31 décembre 2024.

Note 1 - 1. Conversion des états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro

La monnaie de présentation des comptes de Wendel est l'euro.

Les comptes des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice pour les postes du bilan et aux taux de change moyens de l'exercice ou de la période de consolidation pour les postes du compte de résultat. L'écart entre le bilan d'ouverture et le bilan de clôture, ainsi que l'écart résultant de l'application au résultat de ces taux de change sont portés dans les réserves consolidées au poste « écarts de conversion » jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont reprises soit en compte de résultat si l'opération conduit à une perte de contrôle, soit directement en variation de capitaux propres s'il s'agit d'une variation d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle.

Les principaux taux de change retenus dans les comptes consolidés sont les suivants :

	Taux de clôture		Taux moyen	
	2024	2023	2024	2023
Euro/Dollar américain	1,0389	1,1050	1,0818	1,0814

Note 1 - 2. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers, conformément aux normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et appréciations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers. Ces estimations et appréciations sont fondées sur l'appréciation de Wendel et de ses

Notes annexes

filiales des faits et circonstances existant à la date de clôture ainsi que sur les informations disponibles lors de l'arrêté des comptes. Elles sont établies sur la base de l'expérience passée de la Direction du Groupe ou de ses filiales et de divers autres facteurs jugés raisonnables (éléments de marché, recours éventuel à un expert...) et sont revues de façon régulière. Compte tenu de l'incertitude, les prévisions sont rendues difficiles et les montants effectifs pourraient se révéler différents des prévisions établies.

Les estimations et appréciations réalisées pour établir ces états financiers concernent notamment pour les éléments les plus significatifs la juste valeur des actifs et des passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, les tests de perte de valeur sur les écarts d'acquisition et les titres mis en équivalence, les provisions, la valeur recouvrable des impôts différés, les instruments dérivés, la valorisation des engagements d'achats d'intérêts minoritaires et le traitement des co-investissements et l'appréciation du contrôle.

Comme en 2023, l'exposition du Groupe aux impacts de la guerre en Ukraine et aux effets des sanctions et restrictions prononcées à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie reste limitée.

Le Groupe s'assure régulièrement que les impacts du changement climatique, du conflit en Ukraine, de la variation significative des taux d'intérêt et de l'inflation des salaires et des matières premières sont pris en compte dans les différents tests de sensibilités et plus particulièrement dans les tests de dépréciation (voir Note 8 - 1 « Tests de dépréciation des écarts d'acquisition »).

Aucune entité du périmètre consolidé n'est soumise au système d'échange des droits d'émission de gaz à effets de serre, de crédit carbone et de quotas carbone.

Wendel requiert auprès de ses sociétés contrôlées la réalisation d'une analyse des risques physiques liés au changement climatique depuis 2021. Des risques physiques et de transition ont été identifiés pour 3 sociétés du portefeuille : Bureau Veritas, Scalian et Stahl. Ces risques font l'objet d'un suivi dédié impliquant notamment les organes de gouvernance exécutifs et non-exécutifs des sociétés concernées. Aucun risque physique ou de transition n'a été identifié sur les périmètres de CPI et d'ACAMS. L'activité de gestion d'actifs privés pour compte de tiers n'est pas directement affectée par ces risques.

NOTE 2. VARIATIONS DE PERIMETRE**Principes comptables****Méthodes de consolidation**

Les sociétés sur lesquelles Wendel a un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles Wendel a une influence notable ou un co-contrôle sont mises en équivalence. Le résultat des filiales acquises est consolidé à compter de leur date d'acquisition, celui des filiales cédées l'est jusqu'à leur date de cession ou date de reporting la plus proche.

Regroupements d'entreprises

Les normes IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » révisée et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » révisée, ont des conséquences sur la comptabilisation des opérations de prise de contrôle ou de cession partielle avec perte de contrôle, notamment :

- les frais accessoires aux transactions sont comptabilisés en résultat opérationnel sur la période ;
- les ajustements de prix sont enregistrés initialement à leur juste valeur ;
- l'évaluation du prix d'acquisition est finalisée dans les douze mois qui suivent l'acquisition, au-delà, les variations de juste valeur seront enregistrées en résultat opérationnel ;
- lors d'une prise de contrôle, les intérêts minoritaires sont comptabilisés, soit à leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise, soit à leur juste valeur. Une quote-part de l'écart d'acquisition est alors affectée à ces intérêts minoritaires. Ce choix se fait de manière individuelle, pour chaque opération d'acquisition ;
- les opérations d'achat ou de cession de parts d'intérêts dans des sociétés contrôlées qui n'entraînent pas de perte de contrôle sont comptabilisées comme des transferts entre la part du Groupe et la part des minoritaires dans les capitaux propres consolidés, sans effet en résultat ;
- les intérêts minoritaires peuvent devenir négatifs dans la mesure où le résultat d'une filiale, positif ou négatif, est alloué entre la part du Groupe et la part des intérêts minoritaires selon les

- pourcentages d'intérêts respectifs ; et
 - en cas de prise de contrôle d'une entité dans laquelle le Groupe détient déjà une participation, la transaction est analysée comme une double opération : d'une part, comme une cession de la totalité de la participation antérieurement détenue avec constatation du résultat de cession consolidé, et d'autre part, comme une acquisition de la totalité des titres avec constatation d'un écart d'acquisition sur l'ensemble de la participation. En cas de cession partielle avec perte de contrôle (mais conservation d'une participation minoritaire), la transaction est également décomposée en une cession et une acquisition : cession de la totalité de la participation avec calcul d'un résultat de cession consolidé, puis acquisition d'une participation minoritaire qui est alors enregistrée à la juste valeur.

Le périmètre de consolidation du groupe Wendel est détaillé dans la note 35 « Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2024 ».

Note 2 - 1. Portefeuille de la gestion pour compte propre

1. Finalisation de la cession de Constantia Flexibles (Emballages flexibles)

Le 4 janvier 2024, Wendel a finalisé la cession de Constantia Flexibles pour une valeur d'entreprise de 1 838,9 M€. Le produit net de cession s'est élevé à 1 121 M€ pour Wendel ; ce montant est net de la quote-part de capital détenue par les managers co-investisseurs de Constantia Flexibles.

Le résultat de cession de Constantia Flexibles a été comptabilisée sur la ligne « Résultat net des activités arrêtées ou destinées à être cédées » pour 692 M€ dont 418,6 M€ part du groupe (y compris le recyclage des éléments cumulés en autre résultat global pour -19 M€ dont -11,6 M€ part du groupe). Par ailleurs, conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », la contribution de Constantia Flexibles au résultat de l'exercice 2023 présenté en comparatif est reclassée sur cette même ligne.

A titre d'information, le chiffre d'affaires réalisé par Constantia Flexibles sur 2023 s'élevait à 2 004,5 M€ et son EBITDA à 323,6 M€ (incluant l'impact de la norme IFRS 16).

2. Cession de 8,93% du capital de Bureau Veritas (Services d'évaluation de conformité et de certification)

Le 4 avril 2024, Wendel a cédé par bloc 40 550 004 actions Bureau Veritas, soit 8,93% du capital de cette société pour un montant de 1 100 M€. Bureau Veritas a participé à l'acquisition de ce bloc à hauteur de 100 M€, soit 3 686 364 titres.

A l'issue de cette cession, le groupe Wendel détient toujours le contrôle exclusif sur le groupe Bureau Veritas qui reste consolidé par intégration globale. Cette appréciation s'appuie sur les droits inchangés de Wendel au sein de la gouvernance (4 administrateurs représentant Wendel sur 12, dont la Présidence assurée par le Président du Directoire de Wendel SE) et la détention de 26,5% du capital (soit 120 276 904 titres) qui représente 48,14% des votes exprimés en assemblée générale (calcul fondé sur le taux de participation moyen des 5 dernières années à l'assemblée générale de Bureau Veritas – hors votes exprimés par Wendel) étant précisé que le reste de l'actionnariat détient individuellement des pourcentages de droits de vote faibles.

La plus-value de cession s'est établie à 784 M€ et a été comptabilisée en variation des capitaux propres part du groupe conformément aux dispositions de la norme IFRS 10 « Etats financiers », cette transaction n'ayant pas entraîné une perte de contrôle. Par ailleurs, l'effet de l'ensemble des rachats de titres réalisés par Bureau Veritas et des levées de stock-options accordées par cette société s'est traduit par un impact de -15,9 M€ sur les capitaux propres part du Groupe Wendel.

3. Acquisition de 49,3 % de Globeducate (Éducation bilingue de la maternelle au secondaire)

En octobre 2024, Wendel a finalisé l'acquisition de 49,3 % de Globeducate, l'un des principaux groupes mondiaux d'éducation de la maternelle au secondaire. Wendel a ainsi investi 607 M€ en fonds propres, correspondant à une valeur d'entreprise d'environ 2 Md€ après déduction de la dette nette et de la part des autres actionnaires. Providence Equity Partners qui a cédé cette participation au Groupe conserve également 49,3% du capital. Wendel et Providence Equity Partners détiennent donc chacun le co-contrôle de ce groupe.

A titre d'information, le chiffre d'affaires réalisé par Globeducate s'élève à 352,2 M€. L'exercice fiscal de Globeducate se terminant au 31 août 2024, le chiffre d'affaires indiqué correspond aux douze derniers mois.

D'un point de vue comptable, cette participation est comptabilisée en mise en équivalence. En effet, Wendel ne dispose pas du contrôle exclusif mais d'un co-contrôle qui est considéré comme une influence notable selon les normes IFRS.

Compte tenu du cycle de l'activité de cette participation qui est décalé par rapport à l'année civile et de ses procédures d'arrêt de comptes, les comptes de cette participation seront consolidés avec un mois de décalage (du 1er décembre au 30 novembre) comme cela est permis par les normes IFRS.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation du prix payé par Wendel :

En millions d'euros

Actif net acquis	-167,0 M€
Ecart d'acquisition	774,4 M€
Valeur comptable de la participation acquise	607,4 M€

Conformément aux normes IFRS, cette allocation est provisoire et pourra être finalisée dans les 12 mois qui suivent l'acquisition.

Les frais d'acquisition ont été enregistrés en « Autres produits et charges opérationnels non récurrents », ils s'élèvent à 13,6 M€.

4. Variations de périmètre au niveau des filiales et participations

Variations de périmètre du groupe Bureau Veritas

En ligne avec la stratégie LEAP | 28, Bureau Veritas a mis en place un programme d'acquisitions :

- dans l'activité Bâtiment & Infrastructures : Bureau Veritas a acquis deux acteurs (le groupe IDP et le groupe APP) au quatrième trimestre 2024 ;
- dans les énergies renouvelables : le groupe a acquis deux acteurs, ArcVera Renewables (États-Unis) en septembre 2024 et Versatec (Pays-Bas) en novembre 2024 ;
- dans la durabilité : le groupe a fait l'acquisition d'Aligned Incentives (États-Unis) en octobre 2024 ;
- dans la cybersécurité : le groupe a acquis Security Innovation (États-Unis) en août 2024 ;
- dans les tests technologiques pour le grand public : le groupe a acquis au premier semestre 2024 les sociétés Kostec et OneTech, en Corée du Sud, et Hi Physix Laboratory, en Inde ; et
- dans les services de Biens de Consommation : le groupe a renforcé son positionnement dans le luxe et la mode avec l'acquisition du Groupe LBS en décembre 2024.

Au cours de l'exercice 2024, Bureau Veritas a acquis des sociétés ou groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2024 est d'environ 186,3 millions d'euros et le résultat opérationnel avant amortissements des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprises est d'environ 19 millions d'euros. L'affectation du prix des acquisitions 2024 aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables a été réalisée

Notes annexes

sur la base des informations et évaluations provisoires disponibles au 31 décembre 2024. Le prix des activités acquises est de 317,6 M€ et les écarts d'acquisition résiduels non affectés sont de 235,5 M€.

Bureau Veritas a également :

- cédé une activité non-stratégique en Bâtiment & Infrastructures en Chine en juillet 2024;
- conclu un accord pour céder son activité de tests alimentaires à Mérieux NutriSciences en octobre 2024. La cession de ces activités au Canada et aux États-Unis a été finalisée en décembre 2024 ; celle relative aux activités présentes dans les autres géographies est en cours de réalisation au 31 décembre 2024.

Les cessions de la période après prise en compte des frais afférents à ces opérations ont un impact de 105,4 millions d'euros sur la trésorerie de Bureau Veritas.

Variations de périmètre du groupe Stahl

Depuis le début de l'année 2024, Stahl a réalisé les opérations suivantes :

- l'acquisition en septembre 2024 de Weilburger Graphics, un fabricant allemand de vernis à base d'eau et à séchage énergétique pour les arts graphiques et l'industrie de l'emballage pour 93,4 M€. Weilburger Graphics a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de 70,5 M€ et emploie plus de 140 personnes, principalement en Allemagne. L'écart d'acquisition provisoire s'élève à 19,1 M€. Stahl procédera à l'allocation du prix d'acquisition dans les 12 mois suivant cette acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée ; et
- la signature d'un accord pour la cession de la division *wet-end* (produits chimiques pour le cuir) en novembre 2024. Dans le cadre du projet de cession, Stahl a comparé la valeur comptable de l'UGT *wet-end* avec le prix de cession et a comptabilisé une dépréciation de 105,7 M€ dont 49 M€ relatif au goodwill. Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », la division *wet-end* est reclassée en « Actifs et passifs des activités arrêtées ou destinées à être cédées » dans le bilan au 31 décembre 2024. Les montants reclassés en actifs et passifs destinés à être cédés relatifs à cette division sont de respectivement 102,7 M€ et de 6,9 M€.

Variations de périmètre du groupe Scalian

En juin 2024, Scalian a finalisé l'acquisition de 100% du capital de MANNARINO Systems & Software, spécialiste de l'ingénierie des technologies R&D avancées dans le secteur de l'aviation, principalement en Amérique du Nord, avec une expertise en matière de logiciels et de systèmes embarqués de sécurité critique. Scalian exerce ainsi un contrôle exclusif sur cette société canadienne qui a un chiffre d'affaires prévu pour l'exercice 2024 d'environ 32 MCAD et une équipe d'environ 130 personnes.

L'écart d'acquisition provisoire s'élève à 64,4 M€. Scalian procédera à l'allocation du prix d'acquisition dans les 12 mois suivant cette acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée.

Cette acquisition est financée par un tirage des facilités de crédit Scalian de 16 M€ et une contribution des actionnaires de 48,7 M€, dont 43,7 M€ par Wendel.

Investissements et désinvestissements par Wendel Growth

Wendel, au travers de son activité Wendel Growth, a réalisé les opérations suivantes :

- l'acquisition en juin 2024 d'une part minoritaire du capital de YesWeHack pour un montant de 14,5 M€ en fonds propres. YesWeHack est une entreprise de cybersécurité qui connecte des organisations à des dizaines de milliers de hackers éthiques à travers le monde. Leur objectif est de découvrir les vulnérabilités potentielles au sein de sites web, applications mobiles, appareils connectés et infrastructures numériques, afin que les organisations puissent les corriger ;

Notes annexes

- la cession fin août 2024 de Preligens. La réalisation de l'opération a généré un produit net d'environ 14,6 M€ pour Wendel, soit une plus-value de 3,5M€ par rapport à l'investissement représentant 21,8% de TRI ; et
- le réinvestissement sur le 4^{ème} trimestre 2024 dans Tadaweb et dans Aqemia pour respectivement 3 M€ et 4,7 M€.

Ces actifs sont comptabilisés en actifs financiers à la juste valeur dont les variations passent par le compte de résultat (cf. note 14 « Actifs et passifs financiers »).

Variations de périmètre de l'exercice 2023

L'acquisition de 81,8% de Scalian pour 557 M€ était la principale transaction de l'exercice 2023. L'exercice d'allocation du prix d'acquisition a été réalisé dans les 12 mois suivant cette acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée et est définitif.

Note 2 - 2. Plateforme de gestion d'actifs privés pour compte de tiers**1. Acquisition de 51% d'IK Partners**

Dans le cadre de la création de sa plateforme de gestion d'actifs privés pour compte de tiers, Wendel a finalisé l'acquisition d'IK Partners le 14 mai 2024. IK Partners est un des leaders du capital-investissement en Europe qui se concentre sur le segment mid-market. Cette société investit dans les secteurs des services aux entreprises, de la santé, des biens de consommation et de l'industrie au Benelux, dans les DACH (Allemagne, Autriche, Suisse), en France, dans les pays nordiques et au Royaume-Uni. Ses équipes sont réparties dans 7 pays d'Europe du Nord. IK Partners gère 13,8 Md€ d'actifs privés pour le compte d'investisseurs tiers et a investi dans plus de 195 entreprises depuis sa création. En 2024, les activités d'IK Partners a généré 150,2 M€ de commissions de gestion, des capital market fees pour 12,1 M€ et des arrangement fees pour 1 M€ soit un total de 163,3 M€ et 69,9 M€ de *Fee Related Earnings* (données sur 12 mois). Les *Fee Related Earnings* (FRE) se composent des commissions de gestion issues de la gestion d'actifs privés pour compte de tiers diminuées des frais de fonctionnement relatifs à l'activité de gestion d'actifs.

Wendel a investi 383 M€ en fonds propres pour acquérir 51 % du capital d'IK Partners et le droit à 20% du carried interest généré sur tous les fonds futurs levés par IK Partners dans lesquels Wendel s'est engagé à investir. Ces 383 M€ sont payés par Wendel en deux temps : 255 M€ ont été payés le jour de l'acquisition et 128M€ seront payés 3 ans après cette date sous certaines conditions, notamment de présence ; à ce prix s'ajoutent 16 M€ de ticking fees et d'intérêt également payés sur ces deux dates.

Le solde du capital d'IK Partners, soit 49 %, sera acquis par Wendel dans le cadre de transactions complémentaires, qui se dérouleront entre 2029 et 2032 (au plus tard en 2034 si les facultés de report sont exercées). Ces acquisitions complémentaires seront payables en numéraire ou en actions Wendel, à la discrétion de Wendel. Le montant des transactions complémentaires dépendra de la croissance du FRE (*Fee Related Earnings*) sur la période.

Avec une participation de 51% au capital et une majorité d'administrateurs au conseil de cette société, le groupe Wendel exerce un contrôle exclusif sur IK Partners. La société est donc consolidée par intégration globale depuis le 1er mai (date de reporting la plus proche de la date d'acquisition).

Conformément aux normes comptables, le coût d'entrée des 51% du capital d'IK Partners correspond au 1er paiement réalisé à la date d'acquisition (soit 255 M€ complétés par 5 M€ de ticking fees). En effet, compte tenu de certaines conditions auxquelles est soumis le 2nd paiement (128 M€ complétés par 11 M€ de ticking fees), le montant de ce dernier est comptabilisé sur 3 ans en charges opérationnelles en contrepartie d'un passif financier qui sera soldé lors de ce 2nd paiement.

Par ailleurs, les engagements d'acquisition sur les 49% du capital restants conduisent à comptabiliser un put de minoritaires dont le montant s'élève à l'estimation du prix qui sera payé lors de ces acquisitions

Notes annexes

complémentaires. Il est comptabilisé en contrepartie des capitaux propres consolidés conformément aux principes comptables du Groupe.

Pour déterminer le montant de l'écart d'acquisition, Wendel a appliqué la méthode du goodwill partiel correspondant aux 51% déjà acquis et pour laquelle les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis.

L'allocation du prix d'acquisition est le suivant :

En millions d'euros

Marques (amortissable sur 8 ans)	34,3 M€
Relation clientèle (amortissable sur 10 ans)	87,9 M€
Ecart d'acquisition	196,8 M€
Impôts différés	-31,8 M€
Trésorerie nette	62,2 M€
Immobilisations	28,3 M€
Intérêts minoritaires	-96,7 M€
Autres	-21,1 M€
Prix d'acquisition des titres (51% du capital)	259,9 M€

Conformément aux normes IFRS, cette allocation est provisoire et sera finalisée dans les 12 mois qui suivent l'acquisition.

Les frais d'acquisition ont été comptabilisés en résultat conformément aux normes IFRS et sont présentées en « Autres produits et charges non récurrents » dans la présentation du résultat sectoriel.

2. Signature d'un accord pour l'acquisition avec Monroe Capital

En octobre 2024, Wendel a signé un accord pour l'acquisition de 75 % de Monroe Capital, la participation aux futures levées de fonds à hauteur de 800 M\$ pour accélérer la croissance de Monroe Capital, et l'investissement jusqu'à 200 M\$ d'engagements du General Partner.

La transaction comprend :

- un mécanisme de complément de prix (255 M\$ au maximum),
- un accord put/call sur les 25 % restants, et
- un engagement à investir jusqu'à 200 M\$ dans l'engagement GP et 800 M\$ dans les nouveaux fonds de Monroe.

Cet accord est décrit en note 31 - 5 « Engagements d'investissement ».

Monroe Capital est un leader américain du marché de la dette privée. Après l'acquisition récente par Wendel d'IK Partners, société de gestion européenne, spécialisée dans les actifs non cotés du segment mid-market en Europe, cette nouvelle opération permettra de bâtir une plateforme de gestion d'actifs privés pour compte de tiers.

La finalisation de l'acquisition est prévue pour le 1^{er} semestre 2025.

NOTE 3. PARTIES LIEES

Les principales parties liées du groupe Wendel sont :

Notes annexes

- Tarkett et Globeducate, qui sont mises en équivalence ;
- les membres du Directoire et du Conseil de surveillance de Wendel ; et
- Wendel-Participations, qui est la société mère du groupe Wendel.

Note 3 - 1. Membres du Conseil de surveillance et du Directoire

Le montant global des rémunérations attribuées par le Groupe Wendel, au titre de l'exercice 2024, à Laurent Mignon, Président du Directoire et à David Darmon, membre du Directoire et Directeur général s'élève à 4 220 K€.

Par ailleurs, Laurent Mignon et David Darmon se sont vu attribuer au cours de l'exercice 2024 des options et actions de performance, dont la valeur théorique représente 4 227 K€ (valeur IFRS) à la date de leur attribution.

Au 31 décembre 2024, les engagements pris par la Société au bénéfice de Laurent Mignon, Président du Directoire, en cas de départ contraint sont les suivants :

- en cas de cessation du mandat non motivée par une situation d'échec et sous réserve de la satisfaction de conditions de performance, une indemnité égale à 18 mois de sa rémunération moyenne mensuelle fixe au moment du départ. La rémunération moyenne mensuelle est déterminée comme suit : la somme de (i) sa rémunération moyenne mensuelle fixe au moment du départ, et (ii) 1/12e de sa rémunération variable effectivement versée au titre du dernier exercice clos précédant le départ.

Au 31 décembre 2024, les engagements pris par la Société au bénéfice de David Darmon, membre du Directoire, en cas de départ contraint sont les suivants :

- en cas de cessation du mandat non motivée par une situation d'échec et sous réserve de la satisfaction de conditions de performance, une indemnité égale à 18 mois de sa rémunération moyenne mensuelle fixe au moment du départ ;
- en cas de cessation du contrat de travail, les indemnités légale et conventionnelle dues dans le cadre dudit contrat de travail ; et
- étant précisé que le montant total des indemnités versées à David Darmon (au titre du mandat social et du contrat de travail) ne peut pas dépasser 18 mois de sa rémunération moyenne mensuelle déterminée comme suit : la somme de (i) sa rémunération moyenne mensuelle fixe au moment du départ, et (ii) 1/12e de sa rémunération variable effectivement versée au titre du dernier exercice clos précédant le départ.

Conformément à la politique d'association de l'équipe de direction de Wendel aux investissements du Groupe, les membres du Directoire participent aux mécanismes de co-investissement du portefeuille de gestion pour compte propre décrits dans la note 4 « Association des équipes de direction à la création de valeur du portefeuille de gestion pour compte propre ».

Le montant des rémunérations versées au cours de l'exercice 2024 aux membres du Conseil de surveillance s'élève à 1 190 K€, dont 1 100 K€ versés par Wendel SE au titre (i) des mandats de membres du Conseil de surveillance, (ii) de la rémunération du Président du Conseil de surveillance et (iii) de la rémunération du membre référent du Conseil de surveillance, et 90 K€ de rémunération versée par Wendel-Participations SE à certains membres du Conseil de surveillance au titre de leurs fonctions au sein du Conseil d'administration de Wendel-Participations SE. Ces montants n'intègrent pas la rémunération salariale des membres du Conseil de surveillance représentant les salariés qui, par ailleurs, ne perçoivent pas de jetons de présence de Wendel SE.

Note 3 - 2. Wendel-Participations

L'actionnariat de Wendel-Participations SE est composé d'environ 1 300 personnes physiques et morales appartenant à la famille Wendel. Le concert Wendel-Participations détenait 39,61 % du capital de Wendel SE au 31 décembre 2024, représentant à cette date 51,94 % des droits de vote théoriques et

Notes annexes

53,51 % des droits de vote exerçables. Le concert est composé de Wendel-Participations, de la Société Privée d'Investissement Mobiliers (Spim) et de certains actionnaires individuels.

Au 31 décembre 2024, il n'y avait pas d'autres liens économiques et financiers significatifs entre Wendel-Participations et Wendel que ceux liés à la détention des titres et aux conventions suivantes :

- une convention de prestation d'assistance administrative ;
- une convention de prestation de services en matière de prévention de la corruption (Sapin 2) et de reporting fiscal pays par pays (CBCR) ;
- une convention relative à l'utilisation du nom patronymique « Wendel » et à la licence de marque ;
- une convention de sous-location de locaux par Wendel à Wendel-Participations ;
- un contrat de mise à disposition d'équipements techniques ; et
- une convention de dépôt d'objets d'art.

En mai 2024, le Groupe a versé un dividende de 4 € par action, soit 60,1 M€ pour Wendel-Participations.

NOTE 4. ASSOCIATION DES EQUIPES DE DIRECTION À LA CREATION DE VALEUR DU PORTEFEUILLE DE GESTION POUR COMPTE PROPRE**Principes comptables**

Les mécanismes de co-investissement sont matérialisés par la détention par les équipes de Direction de différents instruments financiers, tels que des actions ordinaires, des actions de préférence à rendement indexé ou préférentiel, des bons de souscription d'action (BSA), etc.

Ces mécanismes se dénouent lors de la survenance d'une cession, d'une introduction en bourse ou après écoulement d'un délai prédéterminé. Le dénouement conduit à un partage des éventuels gains liés à l'investissement en fonction de l'atteinte ou non d'objectifs de rendement annuel et de profitabilité cumulée par Wendel.

L'évaluation et la comptabilisation de ces mécanismes dépendent de leur mode de dénouement : soit en instruments de capitaux propres dans le cadre d'une cession ou d'une introduction en bourse, soit en trésorerie dans le cadre des engagements de liquidité incombant au groupe Wendel après expiration d'un délai prédéterminé.

Tant que le mode de dénouement n'est pas connu définitivement, le traitement comptable est fondé sur le mode de dénouement estimé le plus probable.

Lorsque le mode de dénouement estimé le plus probable est en instruments de capitaux propres, l'investissement initial des équipes de direction donne lieu à la comptabilisation d'intérêts minoritaires à hauteur de leur pourcentage dans l'investissement total. Lors du dénouement, l'impact de la dilution liée au partage de la valeur vient réduire le montant de la plus-value revenant au Groupe. Lorsque les bénéficiaires investissent à un prix inférieur à la juste valeur des instruments souscrits ou acquis, l'avantage initial est comptabilisé en charges dans le compte de résultat en contrepartie des capitaux propres. Cette charge est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Lorsque le mode de dénouement estimé le plus probable est en trésorerie dans le cadre de l'exécution des engagements de liquidité par le groupe Wendel après l'expiration d'un délai prédéterminé, l'investissement initial des équipes de direction est comptabilisé en dette. Cette dette est ultérieurement réévaluée à sa juste valeur jusqu'à sa date de règlement. La variation de juste valeur est comptabilisée en résultat. Lors du dénouement, la dette est soldée par le versement de trésorerie. En outre, les co-investisseurs détenteurs de ces instruments ne sont pas considérés comptablement comme des minoritaires et leur part est consolidée dans le résultat et les réserves consolidées du Groupe.

L'estimation du mode de dénouement le plus probable est appréciée à chaque clôture et jusqu'au dénouement des mécanismes. Les effets du changement d'estimation sur le mode de dénouement probable sont comptabilisés prospectivement au compte de résultat. Ainsi, lorsque le mode de dénouement en trésorerie devient le plus probable, le montant comptabilisé au compte de résultat au moment du changement d'estimation correspond à la réévaluation totale - à cette date - des instruments souscrits.

Wendel estime que pour les principaux co-investissements en place dans le Groupe au 31 décembre 2024 le dénouement le plus probable se fera dans le cadre d'une cession des participations concernées ou dans le cadre d'une introduction en bourse de ces participations.

Note 4 - 1. Association des équipes de Wendel à la création de valeur du portefeuille de gestion pour compte propre

Les mécanismes d'association des équipes de direction Wendel à la création de valeur du Groupe ne s'appliquent qu'au portefeuille de gestion pour compte propre. Il n'existe pas de tels mécanismes pour les équipes de direction de Wendel sur la plateforme de gestion d'actifs privés pour compte de tiers, que ce soit sur les sociétés de gestion ou sur les fonds dans lesquels Wendel investit.

Afin d'associer ses managers à la création de valeur du Groupe, Wendel a mis en place des programmes de co-investissement leur permettant d'investir à titre personnel dans les sociétés du portefeuille de gestion pour compte propre. Les managers sont ainsi soumis aux risques et associés aux bénéfices de ces investissements sur leur patrimoine propre, ce qui participe à l'alignement des intérêts des cadres dirigeants avec ceux des actionnaires.

Plusieurs programmes de co-investissement se sont succédé, en fonction des mandats du Directoire et des évolutions stratégiques. Chaque programme a ses spécificités, mais les grands principes sont communs et décrits ci-après.

Les managers acquièrent des parts de carried interest, qui leur permettent de bénéficier d'une quote-part de plus-value supérieure à leur participation en capital, comprise entre 7% et 12% selon les programmes, lorsque le rendement annuel obtenu par Wendel est supérieur à un certain seuil (hurdle rate), compris entre 7% et 10% (avec éventuelle dégressivité au-delà d'une certaine durée de détention).

Le taux de rendement et la plus-value sont calculés investissement par investissement (co-investissement en deal-by-deal) et sur une base regroupant tous les investissements d'un programme (co-investissement mutualisé).

Lorsque le taux de rendement minimum n'est pas atteint, les managers sont traités, en partie ou en totalité, pari passu avec Wendel et, en cas de moins-value, réalisent des pertes pouvant atteindre le montant de leurs apports. Ces apports représentent au total entre 0,5% et 0,6% du montant de l'investissement global (en ce compris la réserve), dont une quote-part comprise entre 8% et 33,33% pour le Directoire, selon l'évolution de sa composition et selon les programmes.

Les droits à plus-value (vesting) s'acquièrent par année en fonction du temps de présence du manager concerné au sein du groupe Wendel. Pour avoir droit à 100% de la quote-part de plus-value lui revenant, le manager doit justifier d'un certain nombre d'années de présence (entre 5 et 6) à compter de son investissement.

La plus-value éventuelle est allouée aux managers lors de la vente ou de l'introduction en bourse de la ou des sociétés concernées. La liquidité peut être totale ou proportionnelle selon le pourcentage des titres cédés. En l'absence de sortie dans un horizon de temps déterminé, généralement compris entre 4 et 12 ans, les managers peuvent bénéficier d'une liquidité par tranches à une valeur déterminée par un expert indépendant.

Depuis le 1er janvier 2024, les co-investissements suivants ont été réalisés ou dénoués, en conformité avec les principes de co-investissements applicables aux programmes concernés :

- Constantia Flexibles (programme 2013-2017) : à la suite de la cession de Constantia Flexibles en janvier 2024, les co-investisseurs ont bénéficié d'une liquidité :
 - sur le solde restant du co-investissement en deal-by-deal dans Constantia Flexibles, pour un montant global à 437 K€, dont 40 K€ pour David Darmon, membre du Directoire ; et
 - sur la totalité du co-investissement mutualisé du programme 2013-2017 (dont Constantia Flexibles était le dernier investissement résiduel) pour un montant global de 20 961 K€, dont 3 029 K€ pour David Darmon, membre du Directoire. Sur cette somme, 10 M€ étaient déjà provisionnés en passifs financiers, le solde a été comptabilisé en réduction de la plus-value de cession de Constantia Flexibles.

Notes annexes

- *Wendel Growth (programme 2021-2024) : Wendel ayant investi dans la société YesWeHack en juin 2024 et réinvesti dans les sociétés Tadaweb et Aqemia au cours de l'exercice 2024, les managers ont co-investi dans chacune de ces sociétés 0,6% du montant total investi (en incluant la réserve), soit 134,5 K€, à raison de 50% en deal-by-deal et 50% en mutualisé. Dans ce cadre, chaque membre du Directoire a réinvesti sa quote-part de 8%, soit 7,0 K€ dans YesWeHack, 1,4 K€ dans Tadaweb et 2,3 K€ dans Aqemia.*
- *Scalian (programme 2021-2024) : Wendel ayant réinvesti dans la société Scalian en juillet 2024, les managers ont concomitamment co-investi dans Scalian 0,6% du montant total réinvesti (en incluant la réserve), soit 262,5 K€, à raison de 50% en deal-by-deal et 50% en mutualisé. Dans ce cadre, chaque membre du Directoire a réinvesti dans Scalian sa quote-part de 8%, soit 21 K€.*
- *Globeducate (programme 2021-2024) : Wendel ayant acquis une participation dans la société Globeducate en octobre 2024, les managers ont co-investi dans Globeducate 0,6% du montant total réinvesti (en incluant la réserve), soit 3,7 M€, à raison de 50% en deal-by-deal et 50% en mutualisé. Dans ce cadre, chaque membre du Directoire a co-investi dans Globeducate sa quote-part de 8%, soit 299 K€.*

L'écart entre la juste valeur des co-investissements des managers, y compris les membres du Directoire, qui ont eu lieu en 2024 et son prix de souscription s'élève à 7,8 M€, dont 2,7 M€ pour les membres du Directoire. Conformément aux principes du groupe, ce montant est comptabilisé en résultat sur la période d'acquisition des droits.

Note 4 - 2. Association des équipes de direction des participations du portefeuille de gestion pour compte propre à la performance de leurs sociétés

Dans les participations du groupe Wendel (Bureau Veritas, Stahl, Scalian, CPI, Tarkett Globeducate et les investissements directs via Wendel Growth) existent différents systèmes d'association des équipes de direction à la performance de chaque entité.

La politique d'association des équipes de direction repose, selon les cas, sur des plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat et/ou d'actions de performance et/ou sur des systèmes de co-investissement par lequel les managers de ces différentes filiales ont co-investi des sommes significatives aux côtés de Wendel. Les investissements des co-investissements présentent un risque pour les managers dans la mesure où ils sont susceptibles de perdre tout ou partie des sommes investies en fonction de la valeur de la participation lors du dénouement de ces mécanismes.

Ces systèmes de co-investissement se composent généralement pour partie d'un investissement *pari passu*, qui confère un profil de rendement identique à celui réalisé par Wendel, et pour partie d'une exposition « *ratchet* » qui offre un profil de gain différencié en fonction de l'atteinte de critères de performance tels que le taux de rendement interne (TRI) ou le multiple réalisé par Wendel sur son investissement. Ainsi pour cette partie, les managers co-investisseurs ne bénéficient d'un retour supérieur à celui de Wendel qu'à partir d'un certain niveau de rendement réalisé par Wendel.

Ces mécanismes de co-investissement et la répartition du profil de risque entre Wendel et les managers co-investisseurs sont matérialisés par la détention par les managers co-investisseurs et par Wendel de différents instruments financiers (actions ordinaires, actions de préférence à rendement indexé ou préférentiel, obligations à rendement fixe...). La partie « *ratchet* » peut également être structurée sous forme de systèmes de bonus indexés sur la performance de l'entité concernée ou sur la rentabilité de l'investissement réalisé sur cette entité.

Le dénouement de ces mécanismes intervient soit lors d'un événement de liquidité (cession ou introduction en bourse), soit, pour certains investissements en l'absence d'un tel événement de liquidité, à un horizon de temps déterminé (selon la société concernée, étalé entre le 5^{ème} anniversaire et le 12^{ème} anniversaire de la réalisation de l'investissement par Wendel). Il existe également des promesses de vente

en cas de cessation des fonctions au sein de la participation et/ou promesse d'achat dans certains cas spécifiques.

Dans le cadre des engagements de liquidité prévus par ces accords, le groupe Wendel (selon les cas les holdings de Wendel ou les participations elles-mêmes) peut être conduit, si aucun événement de liquidité (cession ou introduction en bourse) n'intervient avant certaines dates prédéterminées et sous certaines conditions, à racheter ou à garantir le rachat des parts que détiennent les managers (ou anciens managers) des filiales dans Stahl, Scalian, Crisis Prevention Institute, Tarkett et Globeducate. La valeur retenue dans le cadre de ces engagements de liquidité correspond alors à la valeur de marché déterminée selon les cas par les parties, par application d'une méthode prédéterminée ou à dire d'expert indépendant.

Note 4 - 3. Incidence des mécanismes de co-investissement pour Wendel

Au 31 décembre 2024, la dilution globale des mécanismes d'association des équipes de direction des participations et des mécanismes de co-investissement de l'équipe de Management de Wendel représente 3,1% de la valeur du portefeuille des sociétés de non cotées (calcul fondé sur l'Actif Net Réévalué au 31 décembre 2024 - agrégat défini dans le rapport financier annuel). 1,3% sont relatifs aux mécanismes de co-investissement de l'équipe de management de Wendel (42 personnes, dont 8 ont quitté la Société) et 1,7% sont relatifs aux mécanismes mis en place pour les équipes de direction des participations.

La valeur des parts de co-investissement souscrites par l'équipe de management de Wendel (pari passu et ratchet) est estimée à 56 M€ à la date du 31 décembre 2024 (aucune provision n'est comptabilisée au bilan conformément aux principes comptables du Groupe exposés dans les comptes consolidés 2024). Cette estimation est fondée sur l'ANR du 31 décembre 2024 ; elle pourrait s'avérer très différente des montants qui seront effectivement versés aux équipes de management de Wendel qui seront fondés, selon le cas, sur le prix de cession des participations concernées ou sur une valeur d'expert (voir la 4 - 1 « Association des équipes de Wendel à la création de valeur du portefeuille de gestion pour compte propre»). Cette valeur estimative correspond à des plus-values latentes accumulées depuis plusieurs années sur l'ensemble des investissements des millésimes en vigueur et concerne une quarantaine de personnes.

NOTE 5. CARRIED INTEREST DES EQUIPES DES SOCIETES DE GESTION DE LA PLATEFORME DE GESTION D'ACTIFS PRIVES POUR COMPTE DE TIERS

Des mécanismes de partage de la création de valeur peuvent être mis en place pour les équipes des sociétés de gestion d'actifs privés pour compte de tiers comme c'est la pratique dans cette industrie. Ces mécanismes s'appliquent aux fonds gérés par ces sociétés de gestion et concernent le partage de la création de valeur entre les équipes des sociétés de gestion et les investisseurs qui souscrivent dans les fonds.

IK Partners conseille et gère les fonds IK sous-jacents au profit d'investisseurs tiers. Le Groupe considère qu'il ne contrôle pas les fonds selon les critères définis par les normes IFRS. Par conséquent, les fonds IK ne sont pas consolidés. Toutefois, les investissements spécifiques d'IK Partners ou de Wendel sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Certains managers et employés d'IK Partners participent à des programmes de carried interest. Le carried interest désigne une part des bénéfices (généralement 20 %) versée aux participants si un rendement préférentiel convenu avec des investisseurs tiers dans les fonds IK est dépassé. Les membres de l'équipe participent directement et indirectement au carried interest en obtenant un rendement sur les montants investis dans les fonds par le biais de véhicules d'investissement de carried interest.

Une évaluation du contrôle de ces véhicules d'investissement a conclu qu'ils ne sont pas contrôlés par le Groupe.

Le total des engagements pris par les porteurs de parts de carried interest par l'intermédiaire des véhicules dédiés au titre des droits de carried interest représente en général entre 1 % et 3 % du total des engagements d'un fonds IK. 100 % est financé par les associés et les employés d'IK Partners pour les fonds levés avant l'acquisition par Wendel et 80 % est financé par les associés et les employés d'IK Partners et les 20 % restants par Wendel pour les fonds levés depuis l'acquisition par Wendel.

NOTE 6. GESTION DES RISQUES FINANCIERS**Note 6 - 1. Risques liés aux marchés « actions »****Note 6 - 1.1 Valeur des participations du portefeuille de gestion pour compte propre**

Les actifs du portefeuille de gestion sont principalement des participations dans lesquelles Wendel détient le contrôle ou dispose d'une influence notable.

La valeur de ces participations est notamment liée à :

- leurs performances économiques et financières ;
- leurs perspectives de développement et de rentabilité ;
- la capacité de leur organisation à identifier les risques et opportunités de leur environnement ; et
- l'évolution des marchés actions, directement pour les sociétés cotées et indirectement pour les sociétés non cotées, dont les valorisations sont influencées par des paramètres de marché.

Au-delà des paramètres de marché, la progression de l'ANR de Wendel dépend de la capacité des équipes de Wendel à sélectionner, acheter, développer puis revendre des sociétés capables de s'affirmer comme leaders de leurs secteurs.

C'est sur la base de l'expertise de ses équipes d'investissement et d'analyses et investigations poussées (stratégiques, comptables et financières, juridiques, fiscales, de conformité et ESG – Environnement, Social, Gouvernance) que Wendel prend ses décisions d'investissement. Ces processus permettent d'identifier les opportunités et risques opérationnels, concurrentiels, financiers, juridiques et ESG qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'évolution de la valeur d'un investissement.

Les performances opérationnelles et financières de chaque société, ainsi que les risques auxquels celle-ci est soumise, sont suivies et analysées avec l'équipe de direction de la société concernée lors de réunions tenues régulièrement, soit dans le cadre de réunions de reporting, soit dans le cadre des organes de gouvernance de ces sociétés. À ces discussions approfondies s'ajoute, à intervalles réguliers, une analyse prospective rendue possible par une véritable expertise sectorielle résultant notamment d'un partage des connaissances avec l'équipe de direction. Cet examen régulier permet à Wendel d'appréhender au mieux l'évolution de chaque participation et de jouer son rôle d'actionnaire.

Cette approche spécifique à chaque société est complétée au niveau de Wendel par une analyse globale de la répartition des activités des filiales et des participations entre les différents secteurs de l'économie afin de prendre en compte la diversification des actifs tant sur le plan sectoriel que du point de vue de leur positionnement concurrentiel et de leur résistance à une évolution défavorable de la conjoncture.

Néanmoins, il existe un risque que les réalisations économiques des participations ne soient pas en ligne avec les attentes de Wendel.

Par ailleurs, la structure financière et l'endettement de certaines participations (Scalian, CPI, ACAMS, Tarkett, Globeducate et IHS) accentuent le risque sur la valorisation de ces participations. En effet, si le recours à l'endettement permet de viser des taux de rendement interne (TRI) importants sur ces participations, il accentue également les difficultés financières en cas de ralentissement significatif de l'activité ou d'évènement extérieur défavorable sur les marchés de ces sociétés, en contraignant les capacités des sociétés concernées à avoir accès à des liquidités et en soumettant ces participations à un risque d'exigibilité anticipée de leurs dettes financières du fait des covenants financiers (voir la note 6 - 2 : « Gestion du risque de liquidité »). En outre, l'accès à la liquidité et les ratios prudentiels des banques peuvent parfois rendre plus difficile le refinancement des dettes de ces participations. Pour prévenir et gérer le risque lié à la structure financière de ces participations, des prévisions de flux de trésorerie et de covenants financiers sont préparées régulièrement en fonction de différents scénarii afin de préparer si nécessaire des solutions pertinentes en termes de pérennité des participations et de création de valeur. En outre, Wendel et ses participations sont en étroite relation avec les prêteurs de ces sociétés pour gérer de façon efficace les contraintes liées à ces financements.

La valeur des participations est donc soumise au risque que leurs performances économiques et financières et leurs perspectives de développement et de rentabilité soient affectées par des difficultés liées à leur organisation, à leur structure financière, à leur exposition aux devises, à leur secteur d'activité, à l'environnement économique global et/ou à des risques aussi soudains et violents qu'une attaque cyber ou qu'une crise géopolitique. La valeur des participations est également soumise au risque lié à l'évolution des marchés financiers, et plus particulièrement à l'évolution des marchés actions. Toutefois, même si l'évolution de l'ANR est suivie très régulièrement, Wendel est un actionnaire sans horizon d'investissement prédéfini qui n'est pas contraint à court terme par l'évolution de la valeur instantanée de ses actifs.

Note 6 - 1.2 Risques liés aux marchés « actions »

Au 31 décembre 2024, les risques liés aux marchés des actions concernent principalement :

- les titres consolidés et les titres mis en équivalence dont la « valeur recouvrable » retenue pour les tests de dépréciation est déterminée sur la base de paramètres de marché, notamment, selon le cas, la détermination du taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la « valeur d'utilité » ou le cours de Bourse utilisé pour le calcul de la « juste valeur » (voir les tests de dépréciation dans la note 8 « Écarts d'acquisition » et la note 11 « Titres mis en équivalence »). Ce risque porte sur les sociétés du portefeuille de gestion pour compte propre et sur IK Partners, société de gestion d'actifs privés pour compte de tiers ;
- la participation dans IHS comptabilisée en actifs financiers non courants à la juste valeur, c'est-à-dire au cours de Bourse (voir la note 14 « Actifs et passifs financiers ») ; la variation de cette valeur est comptabilisée en autres éléments du résultat global conformément aux principes comptables du Groupe. Au 31 décembre 2024, la valeur s'élève à 177,1 M€ après une perte de

85,2 M€ comptabilisée en autres éléments du résultat global correspondant à la variation de la juste valeur de la période. Hors variation de la valeur du dollar américain (monnaie de cotation de cette société), une variation de +/- 5% du cours de bourse conduirait à un impact de +/- 8,9 M€ en autres éléments du résultat global ;

- les investissements directs et indirects du Wendel Growth dont la valeur totale est de 228,3 M€ à la fin de l'année 2024. Ils sont comptabilisés à la juste valeur dont les variations sont comptabilisées en résultat. Une variation de +/- 5 % de leur valeur se traduirait donc par un impact de l'ordre de +/- 11,5 M€ en résultat financier (voir la note 14 « Actifs et passifs financiers ») ;
- la vente d'option d'achat incorporée dans l'obligation échangeable en titres Bureau Veritas (voir la note 17 « Dettes financières »). Elle est comptabilisée en passifs financiers à la juste valeur. La composante optionnelle de l'obligation est estimée à 30,5 M€ à la clôture et sa variation est comptabilisée en charges financières pour -25,7 M€. Si le cours de bourse de Bureau Veritas progressait de 5% par rapport au cours de clôture, l'impact serait de -14 M€ sur le compte de résultat ;
- les engagements de rachat de minoritaires (*puts* de minoritaires) et les engagements de liquidité relatifs aux co-investissements accordés par Wendel et ses holdings qui sont comptabilisés en passifs financiers. Leur valeur est déterminée par une formule contractuelle fondée sur un multiple fixe de marge opérationnelle moins la dette nette ou, selon les cas, sur la juste valeur de la participation concernée. Lorsque le prix de rachat est fondé sur une juste valeur, celle-ci est le plus souvent estimée en utilisant la méthodologie de calcul de l'Actif Net Réévalué (cette méthodologie est décrite dans le rapport financier annuel du Groupe), c'est-à-dire l'application des multiples de comparables boursiers comme multiplicateurs de la marge opérationnelle des participations concernées aux fins de l'estimation de la valeur d'entreprise, permettant de calculer la valeur des capitaux propres une fois l'endettement retranché. Au 31 décembre 2024, le total de ces passifs financiers s'élève à 400,1 M€, il correspond essentiellement au *put* de minoritaires accordés dans le cadre de l'acquisition d'IK Partners (voir la note 14 « Actifs et passifs financiers ») et la note 31 « Engagement hors bilan »). Dans l'hypothèse d'une augmentation de 5% de la marge de référence, le montant total du *put* des minoritaires IK demeurerait inchangé au 31 décembre 2024.
- Les variations relatives aux *puts* minoritaires sont comptabilisées en réserves consolidées et les variations relatives aux engagements de liquidité sur co-investissements des managers sont comptabilisées en résultat opérationnel. D'autres participations du portefeuille de gestion pour compte propre ont également accordé des *puts* de minoritaires (voir la note 14 « Actifs et passifs financiers ») ;
- les covenants du crédit syndiqué de Wendel, qui sont fondés sur des ratios de dettes financières nettes rapportées à la valeur des actifs ; ils sont décrits dans la note 6 - 2.4 « Description des contrats de financement et des covenants de Wendel et ses holdings ». Au 31 décembre 2024, les covenants sont respectés et ce crédit n'est pas tiré ; et
- le niveau de levier financier de Wendel et de ses holdings (dette nette sur valeur des actifs), qui est un indicateur clef pour la détermination du coût des financements obligataires et bancaires auxquels Wendel est susceptible d'avoir recours. Cet indicateur est également suivi par l'agence de notation Standard & Poor's qui est chargées par Wendel de noter sa structure financière et ses emprunts obligataires.

Wendel s'est engagé à souscrire dans certains fonds gérés par IK Partners (voir la note 31 « Engagements hors bilan »). Ce sont des fonds de Private Equity qui sont soumis à un risque action semblable à celui auquel est soumis le portefeuille de gestion pour compte propre du Groupe. Ces fonds sont gérés exclusivement par IK Partners sans intervention des équipes de Wendel. La valeur de ces fonds est déterminée par les équipes d'IK Partners selon les méthodes de valorisation reconnues dans l'industrie du Private Equity et conformes à IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur ; elle fait l'objet d'un reporting trimestriel. Au 31 décembre 2024, les montants investis par Wendel ne sont pas significatifs.

Note 6 - 2. Risque de liquidité**Note 6 - 2.1 Risque de liquidité de Wendel et de ses holdings**

Les besoins de trésorerie de Wendel sont liés aux investissements (y compris les engagements décrits dans la note 31 « Engagements hors bilan », notamment les puts de minoritaires, les engagements de Wendel Growth et les engagements d'investir dans les fonds gérés par IK Partners), au service de la dette, aux frais généraux, aux rachats d'actions propres et aux dividendes versés. Ces besoins sont couverts par la trésorerie et les placements financiers à court terme, par la rotation du portefeuille de la gestion pour compte propre, par les financements bancaires et obligataires, par les revenus de la gestion d'actifs privés pour compte de tiers et par les dividendes reçus des filiales et participations du portefeuille de gestion pour compte propre.

Pour ce qui concerne la rotation du portefeuille de la gestion pour compte propre, certains accords, notamment accords d'actionnaires, peuvent limiter temporairement la capacité de Wendel à céder certains de ses actifs. En outre, un contexte défavorable pour le marché des actions (public ou privé) ou une position d'actionnaire minoritaire sans accord d'actionnaires ne permettant pas d'initier un processus de cession ou d'introduction en bourse peuvent également venir limiter la capacité du Groupe à céder les actifs concernés.

L'accès aux financements peut être limité par les éléments décrits dans le paragraphe « Gestion de l'endettement » de la présente note.

Enfin, les dividendes provenant des participations peuvent être limités quant à eux par la situation opérationnelle et financière de celles-ci (voir la note 6 - 2.2 Risque de liquidité des participations de la gestion pour compte propre) et par la documentation de leurs emprunts (voir la note 6 - 2.5 « Dettes financières des participations du portefeuille de gestion pour compte propre, documentation et covenants »). En outre, une position d'actionnaire minoritaire ne permet pas de décider d'un dividende sans l'accord des autres actionnaires.

Situation de la trésorerie et des placements financiers

Au 31 décembre 2024, les montants de trésorerie et de placements financiers de Wendel et de ses holdings s'élèvent à 2 407,7 M€. Ils sont composés essentiellement de 874,3 M€ de Sicav monétaires, de 1 533,2 M€ de comptes et dépôts bancaires, dont 465,0 M€ en actifs financiers non courants et 1 942,7 M€ en Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Suivi de la trésorerie et des placements financiers

La trésorerie (y compris les placements financiers à court terme) et les flux de trésorerie font l'objet d'un tableau de bord mensuel qui détaille la position et les mouvements du mois. Ce tableau de bord est présenté au Directoire chaque mois. Il comporte notamment le détail des différents supports de trésorerie et de placements financiers à court terme utilisés, ainsi que le détail des contreparties. Un autre tableau de bord portant sur les flux attendus sur les mois et les années à venir est également établi régulièrement ; il permet de déterminer l'échéance et le montant des besoins de financement en fonction de différents scénarii.

Les supports de trésorerie et de placements sont des dépôts bancaires court terme et des Sicav monétaires peu volatils (classés en « trésorerie et équivalents de trésorerie »). Des montants limités sont placés à moyen terme et sont classés en actifs financiers non courant. Le choix des différents types d'instruments de placement est fait en tenant compte de la compatibilité de l'horizon de placement de ces instruments avec les engagements et les échéances financières de Wendel et de ses holdings.

Situation des échéances financières et de l'endettement

A la date d'arrêté des comptes, les échéances des emprunts obligataires s'étalent entre mars 2026 et janvier 2034 pour un montant nominal de 2,4 Mds€ et la maturité moyenne atteint 3,6 ans.

Notes annexes

Wendel dispose également d'un crédit syndiqué non tiré de 875 M€ ayant pour échéance juillet 2029. Ses covenants financiers sont respectés au 31 décembre 2024. Cette ligne de crédit non tirée permet notamment d'avoir suffisamment de flexibilité pour saisir des opportunités d'investissement.

À la date d'arrêté des comptes consolidés, la notation long terme de Wendel attribuée par Standard & Poor's est BBB perspective « négative » et la notation court terme est A-2.

Gestion de l'endettement

La gestion de l'échéancier de l'endettement nécessite de trouver les ressources nécessaires pour couvrir les remboursements des financements à leurs échéances. Ces ressources peuvent notamment être la trésorerie disponible, les revenus de l'activité de la plateforme de gestion d'actifs privés pour compte de tiers, les dividendes et la rotation des actifs du portefeuille de gestion pour compte propre ou le recours à de nouveaux financements. Cette dernière ressource pourrait être limitée par :

- la disponibilité des sources d'emprunts bancaires et obligataires qui sont contraintes par la volatilité des marchés financiers, par l'accès des banques à la liquidité et par la pression réglementaire exercée par les régulateurs sur les institutions financières ;
- le niveau de levier financier de Wendel et de ses holdings (ratio de dette nette sur actifs) qui est un indicateur clef du risque de crédit suivi par les prêteurs de Wendel et par l'agence de notation financière chargée de noter la structure financière de Wendel. De même, le crédit syndiqué est soumis à des covenants financiers qui sont principalement fondés sur la valeur de marché des actifs de Wendel et sur le montant de la dette nette (voir la note 6 - 2.4 « Description des contrats de financement et des covenants de Wendel et de ses holdings »). Le levier dépend notamment de la valeur des actifs, il est donc soumis au risque actions (voir la note 6 - 1 « Risques liés aux marchés actions »). Il dépend également des investissements et cessions qui le font, respectivement, augmenter et baisser. Il est à noter à ce sujet que le Groupe a accordé des engagements d'investissement décrits dans la note 31 - 6 « Pactes d'actionnaires » ; et
- une éventuelle dégradation de la notation financière de Wendel attribuée par l'agence de notation financière.

Pour gérer le risque de refinancement, l'objectif de Wendel est d'aligner les échéances de ses financements obligataires et de ses financements bancaires avec ses perspectives d'investisseur de long terme. Ainsi, Wendel met en place des financements à moyen/long terme et allonge la maturité des financements existants lorsque les conditions de marché le permettent et que cela est jugé nécessaire par la Direction de Wendel. Les décisions d'investissement sont prises en tenant compte de leur impact sur le levier financier (ratio de dette nette sur actifs).

Note 6 - 2.2 Risque de liquidité des participations de la gestion pour compte propre

La trésorerie, l'endettement et le risque de liquidité des participations du portefeuille de gestion pour compte propre sont gérés sous la responsabilité de la Direction de chacune d'entre elles.

Les dettes financières des participations sont sans recours sur Wendel. Ainsi, le risque de liquidité de ces sociétés n'affecte Wendel que lorsque Wendel le décide ou l'accepte. Wendel n'a pas d'obligation juridique de soutenir ses participations qui seraient en difficulté de trésorerie ; de même celles-ci n'ont pas d'obligation de se soutenir entre elles. La liquidité de Wendel ne pourrait donc se trouver affectée que si Wendel décidait d'apporter de la trésorerie à une de ses participations. Ce type de décision résulte, le cas échéant, d'une analyse approfondie de l'ensemble des contraintes auxquelles Wendel est soumise (retour sur investissement, liquidité propre de Wendel, investissement complémentaire dans les participations ou nouveaux investissements).

L'évolution de la situation économique et financière des participations peut avoir un impact sur la situation de liquidité de Wendel par l'intermédiaire du niveau des dividendes éventuellement versés par certaines participations. De même, l'évolution de la situation économique et financière des participations a un impact sur leur valeur, or cette valeur est prise en compte pour le calcul du levier financier de Wendel (voir la note 6 - 1 « Risques liés aux marchés actions »).

Note 6 - 2.3 Perspectives sur la liquidité de Wendel

La prochaine échéance financière significative de Wendel est celle de l'obligation échangeable en titres Bureau Veritas de 750 M€ dont la date de remboursement est en mars 2026 si les porteurs de ces obligations n'exercent pas leur option d'échange (voir la note 17 « Dettes Financières »). Le risque de liquidité de Wendel sur les 12 mois suivant l'arrêté des comptes est donc faible compte tenu du niveau élevé de trésorerie et de placements financiers à court terme et de la ligne de crédit syndiqué de 875 M€, intégralement non tirée.

Note 6 - 2.4 Description des contrats de financement et des covenants de Wendel et ses holdings

Documentation des obligations émises par Wendel

Ces obligations ne font pas l'objet de covenants financiers, mais prévoient des clauses usuelles pour ce type d'instruments de dette (interdiction ou limitation de la possibilité de mettre des actifs en garantie au bénéfice de certaines catégories de prêteurs, exigibilité anticipée en cas de défaut de paiement de Wendel au-delà de certains seuils, clause de changement de contrôle, etc.).

Documentation et covenants du crédit syndiqué de Wendel (non tiré au 31 décembre 2024)

La documentation juridique du crédit syndiqué prévoit le respect de covenants financiers fondés principalement sur la valeur de marché des actifs de Wendel et sur le montant de la dette nette de Wendel.

La dette nette de Wendel est calculée sur la base d'un périmètre limité aux holdings financières, excluant les dettes des sociétés opérationnelles et les dettes mises en place au niveau des holdings d'acquisition du portefeuille de gestion pour compte propre. Ainsi, la dette nette prise en compte correspond aux obligations de Wendel et au crédit syndiqué lorsqu'il est tiré, diminués de la trésorerie.

Les dettes nettes des participations du portefeuille de gestion pour compte propre sont déduites de la valeur brute réévaluée de ces participations dans la mesure où elles sont sans recours sur Wendel.

Ces covenants sont les suivants :

- la dette financière nette de Wendel et des holdings financières comparée à la valeur brute réévaluée des actifs après impôts latents (hors trésorerie) ne doit pas excéder 50 % ; et
- le rapport entre :
 - la dette financière brute non garantie augmentée des engagements hors bilan ayant une nature de dette financière non garantie de Wendel et des holdings financières, et diminuée de la trésorerie disponible (non nantie ou séquestrée) de Wendel et des holdings financières, et
 - la somme de 75 % de la valeur des actifs cotés disponibles (non nantis ou séquestrés) et de 50 % de la valeur des actifs non cotés disponibles (non nantis ou séquestrés) ;ne doit pas excéder 1.

Ils sont testés semestriellement lorsque le crédit syndiqué est tiré. Au 31 décembre 2024, le calcul de ces ratios montre que les covenants sont respectés.

Le contrat de crédit syndiqué prévoit par ailleurs les clauses usuelles pour ce type de financement (interdiction ou limitation de la possibilité de mettre des actifs en garantie au bénéfice de certaines catégories de prêteurs, exigibilité anticipée en cas de défaut de paiement au-delà de certains seuils, clause de changement de contrôle, etc.).

Note 6 - 2.5 Dettes financières des participations du portefeuille de gestion pour compte propre, documentation et covenants

Dettes financières de Bureau Veritas

Cette dette est sans recours sur Wendel.

Au 31 décembre 2024, la dette financière brute de Bureau Veritas s'élève à 2 430,9 M€ (hors passifs financiers liés à l'application d'IFRS 16) et la trésorerie s'élève à 1 204,2 M€. Fin 2024, Bureau Veritas dispose également d'une ligne de crédit confirmée non tirée de 600 M€.

A la suite de la publication de la notation financière A3 (perspective stable) par Moody's et dans le cadre du refinancement de son crédit syndiqué, les financements de Bureau Veritas ne sont plus soumis au respect de ratios définis contractuellement.

Dettes financières de Stahl

Cette dette est sans recours sur Wendel.

Au 31 décembre 2024, la dette bancaire brute de Stahl s'élève à 499,6 M€ (y compris les intérêts courus et hors frais d'émission et passifs financiers liés à l'application d'IFRS 16) et la trésorerie s'élève à 135,2 M€. La ligne de crédit revolver de 40 M\$ d'échéance 2028 est non tirée et disponible.

Le rapport entre la dette nette consolidée et le LTM EBITDA (excédent brut d'exploitation des 12 derniers mois) doit être inférieur ou égal à 4 au 31 décembre 2024. Ce covenant est respecté, le ratio s'élevant à 1,69 fin 2024.

La documentation relative à la dette de Stahl prévoit des restrictions habituelles pour ce type de crédit. Certaines opérations (telles que fusions, cessions d'actifs, garanties accordées, acquisitions, endettement supplémentaire, paiement de dividendes, rachat d'actions, changement d'actionnaires) sont interdites, limitées ou nécessitent l'accord préalable des prêteurs.

Dettes financières de Scalian

Cette dette est sans recours sur Wendel.

Au 31 décembre 2024, la dette bancaire brute de Scalian s'élève à 366,5 M€ (y compris les intérêts courus et hors frais d'émission et passifs financiers liés à l'application d'IFRS 16) et la trésorerie s'élève à 51,6 M€ (incluant 39 M€ issus du factoring). Scalian dispose également de facilités de découvert (non tirées) à hauteur de 14,5 M€ et d'une ligne de crédit confirmée de 100 M€ non tirée.

Le covenant financier porte sur le rapport de la dette financière nette sur l'EBITDA récurrent des 12 derniers mois (défini selon le contrat bancaire) qui doit être inférieur à 7,5 fin décembre 2024. Ce covenant est respecté, le ratio s'élevant à 6,46 fin 2024.

La documentation relative à la dette de Scalian prévoit des restrictions habituelles pour ce type de crédit. Certaines opérations (telles que fusions, cessions d'actifs, garanties accordées, acquisitions, endettement supplémentaire, paiement de dividendes, rachat d'actions, changement d'actionnaires) sont interdites, limitées ou nécessitent l'accord préalable des prêteurs.

Dettes financières de CPI

Cette dette est sans recours sur Wendel.

En 2024, CPI a refinancé sa dette et a porté l'échéance à 2031. Ce refinancement a permis à cette société de verser un dividende de 105,1 M\$, dont 93,5 M€ ont été reçu par Wendel. Ce dividende est éliminé dans le résultat consolidé du Groupe.

Notes annexes

Au 31 décembre 2024, le nominal de la dette financière brute de CPI s'élève à 386,8 M\$ (y compris intérêts courus et hors frais d'émission et passifs financiers liés l'application d'IFRS 16) et la trésorerie s'élève à 11,6 M\$. CPI dispose également d'un crédit revolving non tiré de 35 M\$ à échéance avril 2029.

Le rapport de la dette financière nette sur l'EBITDA récurrent des 12 derniers mois (défini selon le contrat bancaire) est de 4,64. Il est inférieur au levier maximal de 9,5 exigé par les prêteurs lorsque le crédit revolving est tiré à plus de 40% (ce qui n'est pas le cas à fin décembre 2024).

La documentation relative à la dette de CPI prévoit des restrictions habituelles pour ce type de crédit. Certaines opérations telles que fusions, dissolutions, cessions d'actifs, garanties accordées, acquisitions, endettement supplémentaire, paiement de dividendes, rachat d'actions, changement d'actionnaires, sont interdites, limitées ou nécessitent l'accord préalable des prêteurs.

Dette financière d'ACAMS

Cette dette est sans recours sur Wendel.

Au 31 décembre 2024, le nominal de la dette financière brute d'ACAMS s'élève à 174,9 M\$ (y compris intérêts courus et hors frais d'émission et passifs financiers liés l'application d'IFRS 16) et la trésorerie totale s'élève à 10,7 M\$. Une large partie de cette trésorerie est détenue par des filiales étrangères, et la remontée d'une part de celle-ci vers le groupe ACAMS est soumise à certaines limitations. Le crédit revolving s'élève à 20 M\$, dont 14 M\$ sont tirés au 31 décembre 2024.

Le covenant financier porte sur le rapport de la dette financière nette sur l'EBITDA récurrent des 12 derniers mois (défini selon le contrat bancaire) qui doit être inférieur à 9,5 fin décembre. Ce covenant est respecté, le ratio s'élevant à 6,7 fin 2024.

La documentation relative à la dette d'ACAMS prévoit des restrictions habituelles pour ce type de crédit. Certaines opérations telles que fusions, dissolutions, cessions d'actifs, garanties accordées, acquisitions, endettement supplémentaire, paiement de dividendes, rachat d'actions, changement d'actionnaires, sont interdites, limitées ou nécessitent l'accord préalable des prêteurs.

Note 6 - 3. Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024, l'exposition du groupe Wendel (Wendel, les holdings et les filiales opérationnelles consolidées par intégration globale) aux taux d'intérêt reste limitée.

<i>En milliards d'euros</i>	Taux fixe	Taux capé	Taux variable
Dette brute	4,8		1,5
Trésorerie et actifs financiers de placement	-0,5		-3,4
Impacts des instruments dérivés	0,5	0,2	-0,7
EXPOSITION AUX TAUX D'INTÉRÊT	4,8	0,2	-2,7
	207%	8%	-115%

Une variation de +100 points de base des taux d'intérêt sur lesquels est indexée l'exposition aux taux d'intérêt du Groupe consolidé aurait un impact de l'ordre de +26,5 M€ sur le résultat financier avant impôt des 12 mois suivant le 31 décembre 2024 (hypothèses : endettement financier net au 31 décembre 2024, taux d'intérêt relevés à cette date et prise en compte des échéances des instruments dérivés qui couvrent le risque de taux d'intérêt). Cet impact positif relatif à une hausse des taux est l'effet d'une trésorerie du Groupe très significative (exposée aux taux variables), du poids de la dette à taux fixe et des couvertures de taux d'intérêt mises en place au sein du Groupe.

Note 6 - 4. Risque de crédit du portefeuille de gestion pour compte propre

Chaque filiale opérationnelle a mis en place une politique de suivi de son risque de crédit client et les créances pour lesquelles il existe un risque d'irrécouvrabilité font l'objet d'une dépréciation. À la clôture, il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit sur les créances clients compte tenu de la diversification géographique et sectorielle du Groupe.

La trésorerie et les placements financiers de Wendel SE et de ses holdings sont essentiellement placés auprès d'institutions financières de premier rang. Compte tenu du montant global de la trésorerie et des placements financiers à court terme détenus au 31 décembre 2024, des montants importants peuvent être placés auprès d'une même institution financière. Les instruments dérivés sont conclus avec des établissements financiers de premier rang.

Note 6 - 5. Risque de change**Note 6 - 5.1 Wendel**

La plupart des participations du portefeuille de gestion pour compte propre exercent leur activité dans plusieurs pays et en conséquence réalisent une partie de leur résultat dans des monnaies autres que l'euro, notamment le dollar américain. Au 31 décembre 2024, les participations les plus exposées au dollar américain ou dont la monnaie de présentation est le dollar américain sont Bureau Veritas, Stahl, CPI et ACAMS.

En outre, le cours de bourse d'IHS est libellé en dollars américains. Cette participation étant comptabilisée à la juste valeur en actifs financiers, une variation de la parité euro/dollar aurait un impact sur la variation de cette juste valeur qui est comptabilisée en autres éléments du résultat global (voir la note 14 « Actifs et passifs financiers »).

Le Groupe a couvert une partie du risque de change relatif à la valeur des participations du portefeuille de gestion pour compte propre libellées en dollars américains. Wendel a ainsi souscrit :

- un tunnel de 360M\$ d'échéance février 2026 dont la protection contre la baisse du dollars américains s'active au-dessus d'une parité de 1,25 et qui conduit à abandonner le bénéfice d'une hausse du dollar américain en-deçà d'une parité de 0,9471 ; et
- un tunnel de 600M\$ d'échéance février 2026 dont la protection contre la baisse du dollar américain s'active au-dessus d'une parité de 1,20 et qui conduit à abandonner le bénéfice d'une hausse du dollar américain en-deçà d'une parité de 0,9089.

Ces instruments sont qualifiés d'instruments de couverture d'un investissement net d'une activité à l'étranger selon les normes IFRS. Ils sont donc comptabilisés au bilan à la juste valeur dont les variations passent dans les autres éléments du résultat global pour la partie dite efficace (-4,3 M€ sur la période) et dans le résultat pour la partie inefficace (-1,8 M€ sur la période). La juste valeur enregistrée dans les autres éléments du résultat global seront repris dans le compte de résultat quand l'actif couvert sera cédé ou en cas de perte de contrôle de cet actif.

Dans le cadre de la signature d'un accord pour l'acquisition de Monroe Capital, le Groupe a couvert son risque de change relatif au prix d'acquisition libellé en dollars américains. Wendel a ainsi souscrit un achat à terme de 1 146 M\$ d'échéance mars 2025 à un taux de 1,08890. La valeur de cet achat à terme a été comptabilisée à la juste valeur en actifs financiers pour 48,7 M€. Ce gain est comptabilisé en autre résultat global.

Note 6 - 5.2 Bureau Veritas - portefeuille de gestion pour compte propre

Bureau Veritas opère au niveau international et est, en conséquence, exposé à un risque de fluctuation des cours de plusieurs devises. Ce risque porte donc à la fois sur les transactions réalisées par des entités de ce groupe dans des monnaies différentes de leur monnaie fonctionnelle (risque de change opérationnel), ainsi que sur les produits, charges, actifs et passifs libellés en devises différentes de la devise de présentation des états financiers consolidés, soit l'euro (risque de conversion).

Risque de change opérationnel

Pour les activités qui s'exercent sur des marchés locaux, les recettes et les coûts sont exprimés pour l'essentiel en devise locale. Pour les activités liées à des marchés globalisés, une partie du chiffre d'affaires est libellée en dollars américains. La part du chiffre d'affaires consolidé 2024 de Bureau Veritas libellée en dollars américains dans les pays dont la devise fonctionnelle diffère de celle-ci ou des devises qui lui sont corrélées s'élève à 8 %. Ainsi, une variation de 1% du dollar américain contre toutes devises aurait un impact de 0,08 % sur le chiffre d'affaires consolidé de Bureau Veritas.

Risque de conversion

La devise de présentation des états financiers étant l'euro, Bureau Veritas doit convertir en euros les produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers. Cette conversion est réalisée au taux moyen de la période. En conséquence, les variations de cours de change de l'euro par rapport aux autres devises affectent le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés même si leur valeur reste inchangée dans leur devise d'origine. En 2024, plus de 70 % du chiffre d'affaires de Bureau Veritas résultait de la consolidation des états financiers d'entités avec une devise fonctionnelle autre que l'euro :

- 20,1 % du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le dollar américain ou une devise corrélée à celui-ci (y compris le dollar de Hong Kong) ;
- 10,7 % du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le yuan renminbi chinois ;
- 4,4 % du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le dollar australien ;
- 3,9 % du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le dollar canadien ;
- 3,5 % du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le réal brésilien ;
- et
- 3,0 % du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est la livre sterling.

Les autres devises, prises individuellement, ne représentaient pas plus de 3 %. Ainsi, une variation de 1% de l'euro contre le dollar américain et les devises corrélées aurait eu un impact de 0,201 % sur le chiffre d'affaires consolidé 2024. L'impact sur le résultat opérationnel 2024 aurait été de 0,177 %.

Note 6 - 5.3 Stahl - portefeuille de gestion pour compte propre

En 2024, 62 % du chiffre d'affaires de Stahl est réalisé dans des devises autres que l'euro dont 36 % en dollars américains, 14 % en yuans chinois, 5 % en roupies indiennes et 3 % en réaux brésiliens.

Par ailleurs, Stahl a une dette financière de 377,2 M€ libellée en dollars et est portée par une société dont la monnaie de fonctionnement est l'euro. Ainsi, en cas de variation de la valeur du dollar face à l'euro de +/- 5 %, un impact de change d'environ +/- 19 M€ serait constaté en résultat financier. Cet effet est en partie compensé par une position de trésorerie en dollars.

Note 6 - 5.4 Scalian - portefeuille de gestion pour compte propre

En 2024, 8 % du chiffre d'affaires de Scalian est réalisé dans des devises autres que l'euro dont 3 % en dollars américains et 22 % de l'EBITDA de Scalian est réalisé dans des devises autres que l'euro dont 3 % en dollars américains. Une variation de +/- 5 % du dollar contre l'euro n'aurait pas d'impact significatif sur l'EBITDA de la période.

Note 6 - 5.5 CPI - portefeuille de gestion pour compte propre

CPI est majoritairement implantée aux États-Unis et sa monnaie de fonctionnement est le dollar américain. En 2024, 19 % du chiffre d'affaires de CPI est réalisé dans des devises autres que le dollar américain dont 8 % en dollars canadiens et 6 % en livres sterling. Une variation de +/- 5 % de ces devises contre le dollar américain aurait eu un impact d'environ +/- 0,7 % sur l'EBITDA de la période (hors effets liés à l'allocation des écarts d'acquisition et frais non récurrents), soit un impact de +/- 0,5 M€. En outre, une telle variation du dollar par rapport à l'euro aurait un impact de l'ordre de +/- 3,4 M€ sur l'EBITDA de cette participation exprimée en euros dans les comptes consolidés de Wendel.

Note 6 - 5.6 ACAMS - portefeuille de gestion pour compte propre

ACAMS est une société basée aux États-Unis dont l'activité est internationale. Sa monnaie de fonctionnement est le dollar américain. En 2024, 13 % de son chiffre d'affaires est réalisé dans des devises autres que le dollar américain dont 7 % en yuans chinois et 4 % en dollars canadiens. Une variation de +/- 5 % de ces devises contre le dollar américain aurait eu un impact d'environ +/- 0,6 % sur l'EBITDA (hors effets liés à l'allocation des écarts d'acquisition et frais non récurrents), soit un impact de l'ordre de +/- 0,2 M€. En outre, une telle variation du dollar par rapport à l'euro aurait un impact de l'ordre de +/- 1,2 M€ sur l'EBITDA de cette participation exprimée en euros dans les comptes consolidés de Wendel.

Note 6 - 5.7 Plateforme de gestion d'actifs privés pour compte de tiers – IK Partners

L'exposition d'IK Partners aux autres monnaies que l'euro est limitée. Les flux d'exploitation libellés en autres monnaies que l'euro peuvent faire l'objet de couverture de change

NOTE 7. INFORMATION SECTORIELLE

A partir de 2024, la plateforme de gestion d'actifs privés pour compte de tiers constitue un segment distinct de celui du portefeuille de la gestion pour compte propre et de Wendel SE et de ses holdings (voir les principes Généraux) :

- Portefeuille de gestion pour compte propre :
 - Bureau Veritas - services d'évaluation, de conformité et de certification ;
 - Stahl – Revêtements et traitements de surface pour les matériaux souples ;
 - Scalian – Services de conseil en transformation des entreprises ;
 - Crisis Prevention Institute (CPI) – Services de formation ;
 - Association of Certified Anti-Money Laundering Specialists (ACAMS) – Services de formation et de certification dans la lutte contre le blanchiment d'argent et la criminalité financière ;
 - Tarkett – mise en équivalence – revêtements de sol et surfaces sportives ; et
 - Globeducate – mise en équivalence - Éducation Bilingue de la maternelle au secondaire.

- Plateforme de gestion d'actifs privés pour compte de tiers :
 - IK Partners – gestion de fonds de Private Equity européens.

Résultat des activités

Le résultat des activités correspond au résultat dit « récurrent » du Groupe. Il est composé du résultat des participations du portefeuille de gestion pour compte propres, du résultat de la plateforme de gestion d'actifs privés pour compte de tiers et du résultat des sociétés *holdings* (frais généraux de Wendel et de ses *holdings*, coût de la dette nette de Wendel et ses *holdings* et charges et produits d'impôts associés à ces éléments) à l'exclusion des éléments non récurrents et des effets liés aux écarts d'acquisition tels que définis ci-après.

Résultat non récurrent

Les « résultats non récurrents » correspondent pour l'ensemble du périmètre de consolidation, aux montants nets d'impôts qui ne sont pas liés à l'activité opérationnelle et récurrente des participations ou au fonctionnement récurrent de Wendel et de ses *holdings* :

- les plus et moins-values de cession d'actifs ;
- les coûts de restructurations considérés comme exceptionnels ;
- les litiges exceptionnels, notamment ceux qui ne sont pas liés à l'activité courante ;
- les variations de « juste valeur » ;
- les dépréciations d'actifs, et notamment les pertes de valeur des écarts d'acquisition ;
- les impacts de change sur les dettes financières ;
- les frais de restructuration des financements et les produits et charges liés à l'extinction des dettes ; et
- tout autre élément significatif non rattachable aux opérations récurrentes du Groupe.

Notes annexes

Effets liés aux écarts d'acquisition

Les impacts sur le compte de résultat liés aux écarts d'acquisition proviennent des réévaluations d'actifs et de passifs effectuées lors d'une prise de participation. Ils concernent notamment :

- les stocks et en-cours ;
- les immobilisations corporelles ;
- les immobilisations incorporelles, dont les marques et les contrats ; et
- les impôts différés qui y sont relatifs.

Ces écritures comptables viennent modifier le résultat des participations, en déconnectant le compte de résultat des flux de trésorerie relatifs à l'activité des participations (les écritures sont en effet dérivées du prix d'acquisition des participations et non de l'activité des participations).

Notes annexes

Note 7 - 1. Analyse du compte de résultat de l'exercice 2024 par secteur d'activité

En millions d'euros	Gestion d'actifs privés pour compte de tiers	Gestion pour compte propre						Holdings		Total Groupe
	IK Partners	Bureau Veritas	Stahl	Scalian	CPI	ACAMS	Tarkett (MEE)	Wendel & Holdings		
Résultat net des activités										
Chiffre d'affaires	126,5	6 240,9	930,2	533,4	138,8	93,7	-			8 063,6
Frais de mission refacturés aux clients		203,4								
Chiffre d'affaires et frais de mission refacturés aux clients		6 444,3								
EBITDA ⁽¹⁾	N/A	N/A	206,9	59,4	68,4	23,2	-			
Résultat opérationnel provenant des commissions de gestion (FRE) ⁽¹⁾	56,5									
Résultat opérationnel ajusté ⁽²⁾	54,7	1 021,6	181,4	47,4	76,9	20,0	-			1 326,8
Autres éléments opérationnels récurrents	-	-25,4	-5,3	-5,0	-15,2	-2,2	-			
Résultat opérationnel	54,7	996,2	176,1	42,4	61,7	17,7	-	-94,5		1 254,3
Coût de l'endettement financier net	0,4	-48,6	-39,9	-42,2	-36,1	-17,5	-	35,5		-148,4
Autres produits et charges financiers	0,1	-21,1	6,7	-4,0	-0,3	-0,1	-	0,1		-18,6
Charges d'impôt	-12,8	-282,5	-42,7	-2,4	-3,0	-0,8	-	-4,0		-348,3
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-0,8	-	-	-	-	15,6	-		14,8
Résultat net des activités arrêtées ou destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Résultat net récurrent des activités	42,3	643,3	100,2	-6,2	22,2	-0,7	15,6	-63,0		753,7
Résultat net récurrent des activités - part du Groupe	21,6	174,8	68,1	-5,1	21,4	-0,7	15,5	-63,0		232,7
Eléments non récurrents	12,4	-20,5	-22,0	-9,1	-23,4	-2,6	-10,5	608,0 ⁽³⁾		532,3
Effets liés aux écarts d'acquisition	-6,5	-33,5	-18,4	-8,0	-21,6	-17,2	-2,8	-		-107,9
Dépréciation d'actifs	-	-	-84,7	-120,0	-	-	-23,5	39,9 ⁽⁴⁾		-188,2
Résultat net non récurrent	6,0	-54,0	-125,0	-137,1	-45,0	-19,8	-36,7	647,9		236,1
Résultat net non récurrent - part du Groupe	-2,6	-13,7	-85,1	-112,4	-43,3	-19,4	-36,6	374,4		61,2
Résultat net consolidé	48,3	589,2	-24,8	-143,3	-22,8	-20,5	-21,2	584,9		989,9
Résultat net consolidé - part des minoritaires	29,3	428,1	-7,8	-25,8	-0,9	-0,4	-0,1	273,4		696,0
Résultat net consolidé - part du Groupe	18,9	161,1	-17,0	-117,5	-21,9	-20,0	-21,1	311,4		293,9

(1) L'EBITDA correspond au résultat net avant amortissements et dépréciations, impôts et taxes et charges et produits financiers.

(2) Avant l'impact des allocations d'écarts d'acquisition, des éléments non récurrents et des managements fees.

(3) Ce poste inclut le résultat de cession de Constantia Flexibles 692 M€ (voir note 2 « Variations de périmètre ») et la variation de juste valeur de l'obligation échangeable pour -25,7 M€

(4) Cette dépréciation porte sur la participation dans Tarkett.

Note 7 - 2. Analyse du compte de résultat de l'exercice 2023 par secteur d'activité

En millions d'euros	Gestion pour compte propre							Holdings		Total Groupe
	Bureau Veritas	Constantia Flexibles	Stahl	Scalian	CPI	ACAMS	Tarkett (MEE)	Wendel & Holdings		
Résultat net des activités										
Chiffre d'affaires	5 867,8	-	913,5	126,8 ⁽³⁾	128,0	91,6	-	-	-	7 127,7
Frais de mission refacturés aux clients	191,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires et frais de mission refacturés aux clients	5 867,8	-	913,5	126,8 ⁽³⁾	128,0	91,6	-	-	-	7 127,7
EBITDA ⁽¹⁾	N/A	-	204,0	13,4 ⁽⁴⁾	63,4	22,5	-	-	-	-
Résultat opérationnel ajusté ⁽²⁾	956,1	-	177,2	11,0	60,9	19,8	-	-	-	1 144,2
Autres éléments opérationnels récurrents	-25,9	-	-7,8	-0,3	-5,6	-1,7	-	-	-	-
Résultat opérationnel	930,2	-	169,5	10,6	55,3	18,0	-	-97,8	-	1 085,8
Coût de l'endettement financier net	-41,1	-	-37,0	-8,6	-31,2	-18,0	-	-14,7	-	-150,6
Autres produits et charges financiers	-27,4	-	-7,0	-1,2	-0,0	-0,2	-	-1,4	-	-37,2
Charges d'impôt	-268,4	-	-35,1	-3,7	-3,4	0,2	-	-1,4	-	-311,8
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0,7	-	-	-	-	-	8,8	-	-	9,5
Résultat net des activités arrêtées ou destinées à être cédées	-	115,2	-	-	-	-	-	-	-	115,2
Résultat net récurrent des activités	594,0	115,2	90,3	-2,8	20,7	0,0	8,8	-115,3	-	711,0
Résultat net récurrent des activités - part du Groupe	203,8	69,9	62,0	-2,3	20,0	0,0	8,8	-115,1	-	246,9
Eléments non récurrents	-34,1	-18,4	-0,8	-10,5	-0,8	-3,8	-8,7	16,6 ⁽⁵⁾	-	-60,4
Effets liés aux écarts d'acquisition	-44,0	-16,5	-18,3	-1,2	-23,4	-17,2	0,3	-	-	-120,4
Dépréciation d'actifs	-	0,3	-	-	8,0	-	-0,8	-6,8	-	0,7
Résultat net non récurrent	-78,1	-34,6	-19,2	-11,7	-16,2	-21,0	-9,2	9,8	-	-180,1
Résultat net non récurrent - part du Groupe	-25,2	-21,0	-13,2	-9,6	-15,6	-20,6	-9,3	9,8	-	-104,6
Résultat net consolidé	515,9	80,7	71,2	-14,5	4,5	-21,0	-0,4	-105,5	-	530,9
Résultat net consolidé - part des minoritaires	337,3	31,8	22,4	-2,6	0,2	-0,4	0,1	-0,2	-	388,5
Résultat net consolidé - part du Groupe	178,6	48,9	48,8	-11,9	4,3	-20,6	-0,5	-105,3	-	142,4

- (1) L'EBITDA correspond au résultat net avant amortissements et dépréciations, impôts et taxes et charges et produits financiers.
- (2) Avant l'impact des allocations d'écarts d'acquisition, des éléments non récurrents et des managements fees.
- (3) Ce poste correspond au Chiffre d'affaires de Scalian au 30 septembre 2023 pour une période de 3 mois. Le Chiffre d'affaires de Scalian sur 12 mois glissant (période allant du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023) s'élève à 530 M€.
- (4) Ce poste correspond à l'Ebitda de Scalian au 30 septembre 2023 pour une période de 3 mois. L'Ebitda de Scalian sur 12 mois glissant (période allant du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023) s'élève à 66 M€.
- (5) Ce poste intègre les impacts du rachat de l'obligation 2026 pour + 5,8 M€ et la variation de juste valeur du dérivé de l'obligation convertible de Bureau Veritas pour + 21,3 M€.

Note 7 - 3. Analyse du bilan au 31 décembre 2024 par secteur d'activité

En millions d'euros	Gestion d'actifs privés pour compte de tiers	Gestion pour compte propre							Holdings	Total Groupe
	IK Partners	Bureau Veritas	Stahl	Scallan	CPI	ACAMS	Globeducate (MEE)	Tarkett (MEE)	Wendel & Holdings	
Ecart d'acquisition nets	196,8	2 602,2	172,0	667,5	484,6	326,8	-	-	-0,0	4 449,8
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	139,9	1 473,3	402,9	299,5	317,5	138,6	-	-	45,6	2 817,3
Titres mis en équivalence	-	4,8	-	-	-	-	607,4	57,2 ⁽¹⁾	-	669,3
Autres actifs financiers	29,4	112,1	0,7	7,0	0,4	1,3	-	-	936,8	1 087,7
Stocks	-	44,7	126,2	-	2,2	-	-	-	-	173,1
Créances clients	0,9	1 365,4	192,5	73,4	13,9	0,1	-	-	0,4	1 646,6
Autres actifs	42,3	544,5	23,7	67,5	3,1	2,6	-	-	5,2	689,1
Comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie	66,5	1 204,2	135,2	51,6	11,2	10,3	-	-	1 949,4	3 428,3
Impôts courants et différés actifs	1,3	178,5	30,9	31,7	0,1	-	-	-	-0,0	242,4
Actifs destinés à être cédés	-	151,9	102,7	-	-	-	-	-	-	254,6
TOTAL DE L'ACTIF										15 458,1
Dont actifs non courants	361,0	4 307,5	592,8	984,4	802,5	466,7	607,4	57,2	932,6	9 112,1
Dont actifs courants	116,1	3 222,1	491,3	213,8	30,5	12,9	-	-	2 004,7	6 091,4
Capitaux propres - part Groupe										3 222,9
Intérêts minoritaires										1 945,1
Total des capitaux propres										5 168,0
Provisions	2,6	226,3	18,0	5,9	0,6	-	-	-	17,3	270,6
Dettes financières	2,1	2 430,9	488,3	353,4	371,2	166,0	-	-	2 377,9	6 189,8
Dettes de location simple	21,5	442,3	19,4	30,7	2,9	0,8	-	-	39,7	557,2
Autres passifs financiers	-	154,7	3,0	15,5	66,9	3,3	-	-	435,0	678,4
Dettes fournisseurs	14,8	543,6	92,4	24,5	1,8	5,0	-	-	12,1	694,3
Autres passifs	13,3	1 120,0	55,8	124,9	5,1	33,2	-	-	16,8	1 369,1
Impôts courants et différés passifs	35,0	258,5	59,9	75,8	38,2	21,4	-	-	1,3	490,0
Passifs destinés à être cédés	-	33,8	6,9	-	-	-	-	-	-	40,8
TOTAL DU PASSIF										15 458,1
Dont passifs non courants	52,9	2 670,7	557,7	458,8	472,0	189,1	-	-	2 828,0	7 229,2
Dont passifs courants	36,4	2 505,6	179,1	171,9	14,6	40,6	-	-	72,0	3 020,2

(1) Au 31 décembre 2024, ce poste inclut la dépréciation des titres de Tarkett Participation pour -129,2 M€ (voir note 11 « Titres mis en équivalence »).

Note 7 - 4. Analyse du bilan au 31 décembre 2023 par secteur d'activité

En millions d'euros	Gestion pour compte propre							Holdings	Total Groupe
	Bureau Veritas	Constanfa Flexibles	Stahl	Scalant	CPI	ACAMS	Tarkett	Wendel & Holdings	
Ecarts d'acquisition nets	2 499,4	-	194,1	724,1	455,6	307,3	-	-	4 180,5
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	1 338,0	-	443,5	287,2	326,0	151,8	-	46,6	2 593,0
Titres mis en équivalence	5,2	-	-	-	-	-	43,5 ⁽¹⁾	-	48,7
Autres actifs financiers	116,9	-	0,5	19,2	0,2	1,8	-	682,3	820,8
Stocks	48,8	-	143,0	-	1,5	-	-	-	193,3
Créances clients	1 318,1	-	177,4	72,3	15,3	1,7	-	0,5	1 585,3
Autres actifs	545,5	-	21,7	93,5	2,9	3,4	-	3,2	670,2
Comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie	1 173,9	-	88,5	46,2	5,9	17,0	-	1 072,0	2 403,5
Impôts courants et différés actifs	170,2	-	32,5	15,3	0,6	-	-	8,6	227,1
Actifs destinés à être cédés	-	2 330,1	0,2	-	-	-	-	-	2 330,3
TOTAL DE L'ACTIF									15 052,7
Dont actifs non courants	4 087,0	-	657,2	1 031,2	781,7	460,9	43,5	737,0	7 798,4
Dont actifs courants	3 129,0	-	444,1	226,5	26,1	22,1	-	1 076,1	4 924,0
Capitaux propres - part Groupe									2 676,4
Intérêts minoritaires									2 155,2
Total des capitaux propres									4 831,6
Provisions	219,5	-	21,1	4,4	0,5	-	-	18,9	264,5
Dettes financières	2 110,9	-	380,1	339,4	256,5	155,1	-	2 365,5	5 607,6
Dettes de location simple	427,1	-	22,9	15,9	3,4	0,6	-	36,9	506,9
Autres passifs financiers	172,0	-	3,2	11,9	45,9	3,2	-	16,5	252,7
Dettes fournisseurs	520,6	-	91,5	27,8	3,0	6,3	-	8,2	657,5
Autres passifs	1 019,2	-	46,8	118,7	5,4	33,0	-	19,5	1 242,4
Impôts courants et différés passifs	234,4	-	66,1	72,0	50,2	30,9	-	8,6	462,3
Passifs destinés à être cédés	-	1 227,4	0,0	-	-	-	-	-	1 227,4
TOTAL DU PASSIF									15 052,7
Dont passifs non courants	2 828,7	-	467,5	420,1	353,0	186,4	-	2 404,3	6 660,0
Dont passifs courants	1 875,0	-	164,2	170,1	11,9	42,8	-	69,8	2 333,9

(1) Au 31 décembre 2023, ce poste inclut la dépréciation des titres de Tarkett Participation pour -169,1 M€ (voir note 11 « Titres mis en équivalence »).

Notes annexes

Note 7 - 5. Analyse du tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2024 par secteur d'activité

En millions d'euros	Gestion d'actifs privés pour compte de tiers	Gestion pour compte propre					Holdings	Total Groupe
	IK Partners	Bureau Veritas	Stahl	Scalian	CPI	ACAMS	Wendel & Holdings	
Flux de trésorerie d'exploitation hors impôt	45,4	1 294,8	193,2	50,3	66,4	18,2	-74,8	1 593,6
Flux de trésorerie d'investissement hors impôt	60,2	-406,1	-149,5	-50,7	-3,6	-2,8	1 015,2	462,7
Flux de trésorerie de financement hors impôt	-30,0	-552,5	32,1	16,7	-50,7	-17,6	-62,6	-664,6
Flux de trésorerie liés à l'impôt	-9,1	-289,5	-28,7	-10,8	-7,4	-5,0	-1,5	-352,0

Note 7 - 6. Analyse du tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2023 par secteur d'activité

En millions d'euros	Gestion pour compte propre					Holdings	Total Groupe	
	Bureau Veritas	Constantia Flexibles	Stahl	Scalian	CPI	ACAMS		Wendel & Holdings
Flux de trésorerie d'exploitation hors impôt	1 070,3	136,3	204,9	6,4	59,5	12,5	-78,5	1 411,4
Flux de trésorerie d'investissement hors impôt	-217,5	-445,2	-223,8	-580,8	-3,2	-2,0	-230,8	-1 703,4
Flux de trésorerie de financement hors impôt	-1 047,1	-23,7	-140,9	624,5	-44,5	-11,3	453,5	-189,6
Flux de trésorerie liés à l'impôt	-256,9	-16,6	-31,5	-4,1	-11,0	-2,9	-0,7	-323,6

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 8. ECARTS D'ACQUISITION

Principes comptables

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition de l'entreprise acquise et la part du Groupe dans la juste valeur de ses actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de participation. Les actifs et passifs identifiables de la société acquise qui satisfont aux critères de reconnaissance en IFRS sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les ajustements des justes valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises comptabilisés initialement sur la base de valeurs provisoires (du fait de travaux d'évaluation en cours ou d'analyses complémentaires restant à mener) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils surviennent dans les 12 mois suivant la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, ces ajustements sont comptabilisés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs. Depuis l'application d'IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises », un écart d'acquisition peut être comptabilisé au choix du Groupe sur la partie minoritaire.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum une fois par an au 31 décembre de chaque exercice. Les indices de perte de valeur peuvent être notamment une baisse significative ou durable du cours de bourse pour les actifs cotés, un écart défavorable des résultats par rapport au budget ou une dégradation de l'environnement sectoriel. Pour ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ; chaque participation intégrée globalement du portefeuille de gestion pour compte propre (Bureau Veritas, Stahl, Scalian, CPI et ACAMS) et IK Partners (seule société de gestion de la plateforme de gestion d'actifs privés pour compte de tiers au 31 décembre 2024) correspondant à une UGT. En cas de perte de valeur, une dépréciation irréversible est comptabilisée à la ligne « Dépréciation d'actifs » du compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur est identifiée par une filiale opérationnelle sur une UGT reconnue à l'intérieur de son périmètre (et non reconnue au niveau du groupe Wendel), cette perte est maintenue au niveau de la consolidation du groupe Wendel, ceci même si l'analyse faite par Wendel sur l'écart d'acquisition dégagé sur cette participation ne fait pas ressortir de perte. Cette position a été retenue pour permettre au groupe Wendel de tenir compte de pertes latentes dès qu'elles apparaissent, car celles-ci seraient constatées inévitablement en cas de cession par les filiales de leurs UGT présentant de telles pertes. Les écarts d'acquisition sont présentés nets, le cas échéant, du cumul des dépréciations constatées.

Les tests de dépréciation sont réalisés conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Ils consistent à comparer la valeur comptable des participations à leur valeur recouvrable (la valeur la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité).

En millions d'euros	31.12.2024		
	Montant brut	Dépréciation	Montant net
Gestion d'actifs privés pour compte de tiers	196,8	-	196,8
IK Partners	196,8	-	196,8
Gestion pour compte propre	4 538,6	-285,5	4 253,1
Bureau Veritas	2 740,7	-138,6	2 602,2
Stahl	172,0	-	172,0
Scalian	787,5	-120,0	667,5
CPI	511,5	-26,9	484,6
ACAMS	326,8	-	326,8
TOTAL	4 735,4	-285,5	4 449,8

Notes annexes

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2023		
	Montant brut	Dépréciation	Montant net
Gestion pour compte propre	4 346,9	-166,4	4 180,5
Bureau Veritas	2 640,5	-141,1	2 499,4
Stahl	194,1	-	194,1
Scalian	724,1	-	724,1
CPI	480,9	-25,3	455,6
ACAMS	307,3	-	307,3
TOTAL	4 346,9	-166,4	4 180,5

Les principales variations de l'exercice sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Montant net en début d'exercice	4 180,5	3 929,1
Acquisition par les sociétés du Groupe ⁽¹⁾	320,2	102,2
Cession par les sociétés du Groupe ⁽¹⁾	-35,0	-3,4
Cession bloc Bureau Veritas ⁽²⁾	-82,8	-
Acquisition de Scalian	-	724,1
Acquisition de IK Partners ⁽³⁾	196,8	-
Reclassement en « Activités destinées à être cédées »	-58,5	-498,8
Conséquences des variations des écarts de conversion et autres	97,6	-72,8
Dépréciations de l'exercice ⁽⁴⁾	-169,0	-
MONTANT NET EN FIN D'EXERCICE	4 449,8	4 180,5

- (1) Ce poste correspond aux écarts d'acquisitions comptabilisés par Bureau Veritas, Stahl et Scalian sur les acquisitions de la période (voir note 2 « variation de périmètre »).
- (2) Ce poste correspond à la cession de 8,93% du capital de Bureau Veritas (voir note 2 « variation de périmètre »).
- (3) Ce poste correspond à l'acquisition d'IK Partners (voir note 2 « variation de périmètre »).
- (4) Ce poste correspond à la dépréciation du goodwill relatif au projet de cession de l'activité Wet-end chez Stahl pour -49 M€ et la dépréciation des UGT chez Scalian pour -120 M€.

Note 8 - 1. Tests de dépréciation des écarts d'acquisition

Les tests de dépréciation sont fondés sur l'appréciation par Wendel des faits et circonstances existant à la date de clôture ainsi que sur les informations disponibles lors de l'arrêté des comptes relatives à des situations existantes fin décembre 2024. Les prévisions sont par nature incertaines et les montants effectifs pourraient se révéler significativement différents des prévisions établies dans le cadre de ces tests. Il est dès lors possible que les valeurs d'utilité considérées soient ultérieurement différentes de celles déterminées à partir des hypothèses et estimations mises en œuvre à la clôture de décembre 2024 (Voir les Principes comptables, note 1 - 2 « Recours à des estimations »).

Dans les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation, le Groupe a pris en considération les effets économiques, sociaux et environnementaux ainsi que les risques de transition liés au changement climatique.

Au 31 décembre 2024, les participations du portefeuille de gestion pour compte propre consolidées par intégration globale ont fait une revue de leurs propres UGT. A l'exception de Scalian et Stahl, aucune perte significative n'a été comptabilisée par les participations.

Pour ce qui concerne les tests réalisés par Wendel sur les participations non cotées du portefeuille de gestion pour compte propre, les valeurs d'utilité déterminées par Wendel pour ces tests sont fondées sur les flux de trésorerie futurs actualisés. Les plans d'affaires utilisés ont été préparés par Wendel sur la base des plans d'affaires établis par les participations et des dernières informations disponibles sur les marchés sous-jacents. Pour chacune des participations, la valeur de la part de Wendel dans le capital a été comparée à la valeur comptable. Ce test n'a pas conduit à comptabiliser de perte supplémentaire au niveau de la consolidation de Wendel.

Notes annexes

La description des tests réalisés par Wendel sur les participations non cotées du portefeuille de gestion pour compte propre est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	Stahl	Scalian	CPI	ACAMS
Valeur nette comptable avant le test (part du groupe)	308	465	341	244
Dépréciation comptabilisée	-	-	-	-
Valeur nette comptable après le test (part du groupe)	308	465	341	244
Durée du plan d'affaires (années)	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'actualisation				
Taux au 31/12/2024	10,0%	10,4%	10,0%	10,4%
Taux au 31/12/2023	10,3%	n.a.	9,5%	10,2%
Variation de la dépréciation comptabilisée en cas de hausse de 1,0%	-	- 80	-	- 23
Variation de la dépréciation comptabilisée en cas de réduction de 1,0%	-	-	-	-
Seuil à partir duquel la valeur d'utilité devient inférieur à la valeur comptable	18,97%	10,43%	13,49%	10,90%
Croissance postérieure au plan d'affaires				
Taux au 31/12/2024	+ 2,4%	+ 2,0%	+ 3,0%	+ 3,0%
Taux au 31/12/2023	+ 2,4%	n.a.	+ 3,0%	+ 3,0%
Variation de la dépréciation comptabilisée en cas de réduction de 0,5%	-	-	-	-
Variation de la dépréciation comptabilisée en cas de hausse de 0,5%	-	- 32	-	-
Seuil à partir duquel la valeur d'utilité devient inférieur à la valeur comptable	- 14,80%	+ 1,97%	- 2,01%	+ 2,42%
Impact résultant d'une réduction de 1% du taux de marge opérationnelle	-	- 42	-	-

Stahl :

Stahl a constaté une dépréciation de 49M€ sur les goodwill relatifs à la cession de son activité « wet-end ».

Le plan d'affaires utilisé par Wendel est un plan d'affaires proforma de la cession de l'activité « wet-end ». Ce plan suppose une croissance modérée avec l'atteinte d'un chiffre d'affaires de c. 900 millions d'euros en 2029 et une marge d'EBITDA relativement stable sur l'ensemble de la période de projection.

Scalian :

Scalian a comptabilisé une dépréciation de 120 M€ sur ses UGT à la suite du ralentissement de certains de ses marchés. Le plan d'affaires utilisé par Wendel est le même que celui de Scalian et conclut donc sur une valeur similaire. Aucune dépréciation complémentaire n'est donc à constater au niveau de Wendel SE.

Ce plan suppose une reprise de l'activité de Scalian au 1^{er} semestre de l'exercice 2026 avec une poursuite des objectifs d'amélioration de marge d'EBITDA.

CPI

Le plan d'affaires utilisé est toujours très similaire au plan initialement prévu à l'acquisition, en objectifs de chiffres d'affaires et marge.

ACAMS :

Le plan d'affaires utilisé table sur le double du chiffre d'affaires de la société d'ici à 2030 et une amélioration de 3 points de la marge d'EBITDA.

Pour ce qui concerne **Bureau Veritas** qui est cotée ; la valeur comptable à fin 2024 (6,8 € par action, soit 813,1 M€ pour les titres détenus) reste très inférieure à la juste valeur (cours de bourse de clôture : 29,34 € par action, soit 3 529 M€ pour les titres détenus). Le recours à la valeur d'utilité n'est donc pas nécessaire et aucune dépréciation n'est comptabilisée.

Notes annexes

Enfin pour ce qui concerne la plateforme de gestion d'actifs privés pour compte de tiers, l'acquisition d'IK Partners étant récente et la valeur de l'Actif Net Réévalué étant supérieure à la valeur comptable, aucun test n'a été réalisé au 31 décembre 2024.

NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**Principes comptables****Marques des groupes IK Partners, Bureau Veritas, Scalian, CPI et ACAMS**

La valorisation des marques des groupes Bureau Veritas et CPI a été faite sur la base de la méthode des royalties (flux de redevances actualisés à un horizon de temps infini ; les flux sont calculés à partir d'un taux de redevance théorique appliqué au chiffre d'affaires réalisé sous ces marques). Ces marques ont une durée de vie considérée comme indéfinie car il n'existe pas de limite temporelle prévisible à la génération de flux de trésorerie par ces marques ; elles ne sont donc pas amorties et font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

En ce qui concerne Bureau Veritas, les marques des filiales de ce groupe sont amorties sur une durée de 5 à 15 ans ; seules les marques identifiées au niveau du groupe Wendel lors de la prise de contrôle de Bureau Veritas ont une durée de vie considérée indéfinie.

En ce qui concerne Scalian, la marque de ce groupe a une durée de vie considérée indéfinie.

En ce qui concerne ACAMS, la marque de ce groupe est amortie sur 12 ans.

En ce qui concerne IK Partners, la marque de ce groupe est amortie sur 8 ans.

Contrats et relations clientèles des groupes IK Partners, Bureau Veritas, Stahl, Scalian, CPI et ACAMS

La valorisation de ces contrats et relations clientèles correspond à la marge dégagée par les contrats existant à la date de prise de contrôle sur leur durée de vie résiduelle en prenant en compte, le cas échéant, un taux de renouvellement de ces contrats lorsqu'un historique statistique justifie la probabilité de ce renouvellement. Ces contrats et relations clientèles sont amortis sur la durée retenue pour le calcul de chaque catégorie de contrats (de 5 à 23 ans selon les contrats et les filiales).

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué soit en cas d'indice de perte de valeur, soit une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux marques (hors écarts d'acquisition). Les pertes de valeur sont enregistrées sur la ligne « Dépréciation d'actifs » du compte de résultat. Elles sont réversibles à la limite de la valeur nette comptable de l'actif comme s'il n'avait pas été déprécié.

Le détail par filiale est présenté en note 7 « Information sectorielle ».

Les immobilisations incorporelles se composent de :

	31.12.2024						
	Ouverture	Acquisitions	Cession	Amortissements et pertes de valeurs	Variations de périmètre	Conséquences des écarts de conversion et autres	Clôture
<i>En millions d'euros</i>							
Marques	497,0	0,5	-	-11,1	42,3	11,9	540,6
Relations clients	799,3	-	-14,8	-139,1	218,9	30,8	895,2
Logiciels	11,4	4,9	-0,0	-5,9	0,9	9,2	20,6
Concessions, brevets et droits similaires	81,7	0,9	-	-10,3	0,1	5,0	77,4
Immobilisations incorporelles en cours	19,4	14,9	-	-	0,3	-11,9	22,8
Autres immobilisations incorporelles	168,8	29,0	-0,1	-51,6	2,7	2,1	150,9
TOTAL	1 577,6	50,3	-14,9	-217,9	265,2	47,1	1 707,4
dont brut	3 619,6						3 810,7
dont amortissement	-2 042,0						-2 103,3

Notes annexes

	31.12.2023						
	Ouverture	Acquisitions	Cession	Amortissements et pertes de valeurs ⁽¹⁾	Variations de périmètre	Conséquences des écarts de conversion et autres	Clôture
<i>En millions d'euros</i>							
Marques	384,3	0,0	-	3,1	116,2	-6,7	497,0
Relations clients	1 034,8	-	-	-124,3	-94,8	-16,4	799,3
Logiciels	20,5	5,8	-0,1	-7,3	-10,8	3,3	11,4
Concessions, brevets et droits similaires	101,3	0,9	-	-10,6	-8,9	-1,0	81,7
Immobilisations incorporelles en cours	21,3	22,9	-	-	-2,0	-22,9	19,4
Autres immobilisations incorporelles	148,2	18,7	-1,6	-47,0	32,4	18,1	168,8
TOTAL	1 710,6	48,3	-1,7	-186,1	32,2	-25,5	1 577,6
dont brut	3 956,5						3 619,6
dont amortissement	-2 246,0						-2 042,0

(1) Une reprise de dépréciation de 10,5M€ a été comptabilisée par CPI, voir la note 8 - 1 « Tests de dépréciation des écarts d'acquisition ».

NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Principes comptables****Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déterminé lors de l'achat de ces actifs ou à la juste valeur lors d'un regroupement d'entreprises. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la construction des actifs concernés et également les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou la production des immobilisations corporelles au cours de la période précédant la mise en service.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des immeubles de placement, sont amorties selon le mode linéaire sur une période correspondant à leur durée probable d'utilisation. La base amortissable d'une immobilisation corporelle correspond à son coût d'acquisition diminué de la valeur résiduelle de celle-ci ; la valeur résiduelle est égale au montant estimé qui sera récupéré à la fin de l'utilisation de l'immobilisation, sous déduction d'éventuels coûts de sortie.

Les durées retenues sont de 10 à 50 ans pour les constructions, et de 3 à 10 ans pour les installations industrielles ainsi que pour le matériel et outillage.

Contrats de location

L'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » conduit les preneurs à reconnaître les contrats de location au bilan avec constatation d'un actif (au titre du droit d'utilisation) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers fixes).

Le passif au titre de la location est évalué à la valeur actuelle des paiements de location restant dus. Les paiements futurs ont été actualisés sur la base des taux d'endettement marginaux des participations ou de Wendel, selon la durée résiduelle de leurs contrats.

Le Groupe a opté pour l'exemption offerte par IFRS 16 concernant les contrats à court terme et à faible valeur dont les loyers continuent à être comptabilisés en charges opérationnelles.

Dans l'appréciation de la durée de location, le Groupe a retenu la période non résiliable de chaque contrat ainsi que toute option de renouvellement que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer et toute option de résiliation que le Groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer.

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les principes sont décrits en note 9 « Immobilisations incorporelles ».

Notes annexes

Les immobilisations corporelles hors droits d'usage se composent de :

	31.12.2024						
	Ouverture	Acquisitions	Cession	Amortissements et pertes de valeurs	Variations de périmètre	Conséquences des écarts de conversion et autres	Clôture
<i>En millions d'euros</i>							
Terrains	48,0	-	-	-0,1	1,1	-0,1	49,0
Constructions	78,9	4,6	-0,8	-15,1	20,3	0,6	88,6
Installations tech, matériel & outillage	322,0	59,5	-9,6	-81,9	27,2	27,5	344,6
Immobilisations corporelles en cours	31,1	69,5	-0,0	-	-19,3	-37,4	43,8
Autres immobilisations corporelles	73,5	21,8	-3,0	-24,4	1,6	4,8	74,2
TOTAL	553,5	155,3	-13,4	-121,5	30,9	-4,6	600,1
dont brut	1 650,6						1 735,9
dont amortissement	-1 097,1						-1 135,8

	31.12.2023						
	Ouverture	Acquisitions	Cession	Amortissements et pertes de valeurs	Variations de périmètre	Conséquences des écarts de conversion et autres	Clôture
<i>En millions d'euros</i>							
Terrains	85,2	0,0	-0,2	-0,1	-35,8	-1,1	48,0
Constructions	252,2	5,2	-0,7	-12,5	-168,3	2,9	78,9
Installations tech, matériel & outillage	594,1	88,5	-11,4	-109,6	-278,5	38,8	322,0
Immobilisations corporelles en cours	82,9	49,7	-0,3	-	-33,4	-67,8	31,1
Autres immobilisations corporelles	75,2	38,5	-7,0	-24,9	-12,0	3,6	73,5
TOTAL	1 089,7	181,9	-19,5	-147,0	-528,0	-23,6	553,5
dont brut	2 733,7						1 650,6
dont amortissement	-1 644,0						-1 097,1

Les droits d'usage nés de l'application de la norme IFRS 16 se composent de :

	31.12.2024		
	Montant brut	Dépréciation	Montant net
<i>En millions d'euros</i>			
Constructions	768,3	-365,4	402,9
Installations tech, matériel & outillage	0,8	-0,8	0,1
Autres immobilisations corporelles	245,8	-139,0	106,8
TOTAL	1 014,9	-505,2	509,7

	31.12.2023		
	Montant brut	Dépréciation	Montant net
<i>En millions d'euros</i>			
Constructions	683,4	-313,6	369,7
Installations tech, matériel & outillage	0,9	-0,7	0,1
Autres immobilisations corporelles	209,1	-117,1	92,1
TOTAL	893,3	-431,5	461,9

NOTE 11. TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les principes comptables appliqués aux titres mis en équivalence sont décrits en note 2 « Variations de périmètre ».

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur comptable des titres mis en équivalence et ne sont donc pas présentés séparément (IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » §23). En conséquence, ils ne font pas l'objet d'un test de dépréciation distinct, la valeur des titres mis en équivalence étant appréciée écarts d'acquisition compris. Ainsi, pour ce qui concerne les participations mises en équivalence, les pertes de valeur antérieurement enregistrées sont reprises, en cas d'amélioration de leur valeur justifiant une reprise, y compris la partie relative aux écarts d'acquisition. Les dépréciations, les résultats de cession et dilution sont portés au compte de résultat sur la ligne « Résultat net des sociétés mises en équivalence ».

Les tests de dépréciation sont réalisés conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Ils consistent à comparer la valeur comptable des participations à leur valeur recouvrable (la valeur la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité).

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2023
Participation de Bureau Veritas	4,7	5,2
Tarkett	56,7	43,5
Globeducate	607,4	-
Wendel & Holdings	0,5	-
TOTAL	669,3	48,7

La variation des titres mis en équivalence s'analyse de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2024
Montant net en début d'exercice	48,7
Part du résultat de la période :	
Tarkett Participation	-21,2
Autres	-0,8
Dépréciation de Tarkett Participation	39,9
Entrée de périmètre	607,9
Conséquence des variations de conversion et autres	-5,2
MONTANT NET EN FIN D'EXERCICE	669,3

Les titres mis en équivalence correspondent pour l'essentiel à :

- Tarkett Participation : 56,7 M€ fin décembre 2024 contre 43,5 M€ fin 2023. Cette société est contrôlée par la famille Deconinck et Wendel détient 25,6% du capital. Tarkett Participation détient 90,3% du capital du groupe Tarkett SA.
- Globeducate : 607,4 M€ fin décembre 2024. Cette société est co-contrôlée par Providence Equity Partners et Wendel qui détiennent 49,3% chacun.

Notes annexes**Note 11 - 1. Complément d'information sur Tarkett Participation**

Les principaux agrégats comptables de Tarkett Participation (à 100 %) sont les suivants (y compris l'impact de l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition des titres).

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2023
Valeurs comptables à 100%		
Total des actifs non courants	1 338,1	1 401,9
Total des actifs courants	1 167,2	1 111,7
Ajustement de goodwill (Wendel)	370,9	410,3
Total Actif	2 876,2	2 923,9
Intérêts minoritaires	81,0	84,6
Total des dettes non courantes	1 243,1	1 191,6
Total des dettes courantes	828,5	821,4
Total Passif	2 152,7	2 097,6
dont disponibilités et équivalents de trésorerie	355,2	224,4
dont dettes financières	1 192,1	1 159,8

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Chiffre d'affaires	3 331,9	3 363,1
Résultat opérationnel	36,0	121,9
Résultat financier	-80,4	-87,5
Résultat net part du groupe	-75,0	-2,8
Ajustement Wendel	- 6,6	6,0

Tests de dépréciation des titres mis en équivalence

La valeur recouvrable retenue au 31 décembre 2024 est fondée sur le dernier cours de bourse de Tarkett SA de l'année 2024 ; en effet, celui-ci constitue l'estimation la plus objective de la valeur recouvrable de cette société à cette date. Cette valeur étant inférieure à la valeur comptable, une provision a été comptabilisée en 2022 et ajustée en 2023 et 2024.

Conformément aux principes comptables applicables (voir la note 8 « Écart d'acquisition »), cette dépréciation pourra être reprise sur les prochains exercices si la valeur recouvrable de cette participation devait excéder sa valeur nette comptable.

Note 11 - 2. Complément d'information sur Globeducate

Les principaux agrégats comptables de Globeducate (à 100 %) sont les suivants (y compris l'impact de l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition des titres).

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2024
Valeurs comptables à 100%	
Total des actifs non courants	1 044,6
Total des actifs courants	156,0
Ajustement de goodwill (Wendel)	1 029,7
Total Actif	2 230,4
Intérêts minoritaires	2,4
Total des dettes non courantes	766,8
Total des dettes courantes	233,5
Total Passif	1 002,8
dont disponibilités et équivalents de trésorerie	65,5
dont dettes financières	712,0

NOTE 12. CLIENTS

En millions d'euros	31.12.2024			31.12.2023
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net
Gestion d'actifs privés pour compte de tiers	0,9	-	0,9	-
IK Partners	0,9	-	0,9	-
Gestion pour compte propre	1 725,4	-79,8	1 645,7	1 585,3
Bureau Veritas	1 436,5	-71,1	1 365,4	1 318,1
Constantia Flexibles	-	-	-	-0,0
Stahl	197,5	-4,9	192,5	177,4
Scalian	75,1	-1,6	73,4	72,3
CPI	16,0	-2,1	13,9	15,2
ACAMS	0,1	-	0,1	1,7
Wendel et Holdings	0,4	-0,0	0,4	0,5
TOTAL	1 726,3	-79,8	1 646,6	1 585,3

Les créances clients échues et comptes rattachés qui ne font l'objet d'aucune provision pour dépréciation représentent, pour les filiales les plus significatives :

- Bureau Veritas : un total de 343,3 M€ au 31 décembre 2024 contre 343,2 M€ au 31 décembre 2023, dont respectivement 81,5 M€ et 78,7 M€ échus depuis plus de 3 mois ;
- Stahl : un total de 26 M€ au 31 décembre 2024 contre 24,3 M€ au 31 décembre 2023, dont respectivement 1,6 M€ et 2M€ échus depuis plus de 3 mois.
- CPI : un total de 11,9 M€ au 31 décembre 2024 contre 12,2 M€ au 31 décembre 2023, dont respectivement 4,1 M€ et 3,6 M€ échus depuis plus de 3 mois.
- Scalian : un total de 17,1 M€ au 31 décembre 2024 contre 23,2 M€ au 30 septembre 2023, dont respectivement 3,2 M€ et 2,5 M€ échus depuis plus de 3 mois.

NOTE 13. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Principes comptables

La trésorerie est constituée de comptes bancaires.

Conformément à IAS 7 « Tableaux des flux de trésorerie », les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et destinés à faire face à des besoins de trésorerie à court terme. Les équivalents de trésorerie comprennent notamment des Sicav monétaires et des comptes de dépôt ayant des échéances initiales inférieures ou égales à 3 mois. Ils sont comptabilisés à la clôture à leur juste valeur.

Les comptes de trésorerie et les équivalents de trésorerie nantis sont présentés en actifs non courants car ils ne sont pas immédiatement disponibles.

Notes annexes

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2023
Comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie de Wendel et holdings mis en garantie classés en actifs non courants	-	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles de Wendel et holdings mis en garantie classés en actifs courants	1 949,4	1 071,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie de Wendel et holdings ⁽¹⁾	1 949,4	1 072,0
Bureau Veritas	1 204,2	1 173,9
Stahl	135,2	88,5
Scalian	51,6	46,2
CPI	11,2	5,9
ACAMS	10,3	17,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie des participations - Gestion pour compte propre	1 412,5	1 331,4
IK Partners	66,5	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie des participations - Gestion d'actifs privés pour compte de tiers	66,5	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 428,3	2 403,5
dont actifs non courants	-	0,7
dont actifs courants	3 428,3	2 402,8

(1) A cette trésorerie, s'ajoutent 465 M€ de placements financiers à moyen terme comptabilisés en actifs financiers au 31 décembre 2024

NOTE 14. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (HORS DETTES FINANCIERES, CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION)

Principes comptables

Les actifs financiers comprennent les titres de sociétés non consolidées, les créances d'exploitation, les titres de créances, les valeurs mobilières de placement, les instruments dérivés et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés, les dettes d'exploitation et certains engagements de liquidité sur des titres du Groupe détenus par certains co-actionnaires (voir la note 31 - 6 « Pactes d'actionnaires »).

Conformément aux principes de la norme IFRS 9 « Instruments financiers », les actifs financiers sont comptabilisés et évalués soit à la juste valeur par résultat, soit à la juste valeur par autres éléments du résultat global, soit au coût amorti. Le classement et l'évaluation s'effectuent en fonction des caractéristiques de l'instrument et de l'objectif de gestion suivant lequel ces actifs ont été acquis.

Actifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Les instruments de capitaux propres qui sont détenus à des fins de transaction ou pour lesquels le Groupe n'a pas fait le choix d'une valorisation en juste valeur par les autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le compte de résultat.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global

La norme IFRS 9 permet de faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction. Ce choix se fait instrument par instrument et à chaque nouvelle acquisition en fonction de l'intention de gestion du Groupe.

Les instruments de capitaux propres comptabilisés dans cette rubrique comprennent les prises de participation stratégiques et non stratégiques.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont évalués à leur juste valeur qui correspond généralement à leur coût d'acquisition. Aux dates de clôture, pour les instruments cotés, la juste valeur est déterminée sur base du cours de bourse à la date de clôture considérée. Pour les titres non cotés, la juste valeur est évaluée à partir de modèles d'évaluation fondés principalement sur les dernières opérations de marché, l'actualisation de dividendes ou de flux de trésorerie et la valeur de l'actif net. Les gains et pertes latents sur ces actifs financiers sont comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif financier soit vendu ou encaissé, date à laquelle le gain ou la perte cumulé, est transféré en réserves de consolidation et n'est pas reclassé dans le compte de résultat. Les dividendes

de tels placements sont comptabilisés en résultat à moins que le dividende ne représente clairement la récupération d'une partie du coût d'investissement.

Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti si leur détention s'inscrit dans un modèle de gestion visant l'encaissement de flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Ils se composent des prêts et créances rattachés à des participations, des dépôts et cautionnements, des créances commerciales et autres créances courantes. Ces actifs financiers figurent au bilan en « Actifs financiers non courants », « Créances clients » et « Autres actifs financiers courants ». Ces actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes nets sur les prêts et créances correspondent aux produits d'intérêt et provisions.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf pour les exceptions détaillées ci-après, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur, de flux futurs de trésorerie ou de couverture d'investissement :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change, des taux d'intérêt ou autres cours de référence ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs ; il s'agit des couvertures mises en place par Wendel et ses filiales pour se couvrir contre les fluctuations de cours de devises étrangères, de taux d'intérêt, ou du cours des matières premières ; et
- les couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger permettent de compenser les fluctuations de valeur liées à la conversion en monnaie de reporting dans les comptes consolidés de la société mère. Les dettes financières libellées dans la devise de fonctionnement de l'investissement couvert peuvent faire l'objet d'une qualification de couverture d'investissement net lorsque la couverture est reconnue comptablement.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place; et si
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en capitaux propres. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en compte de résultat. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts ou sont repris dans le coût d'acquisition des actifs dont le risque financier lié au prix d'acquisition a été couvert ; et
- de façon similaire à la couverture de flux de trésorerie, les variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé sont comptabilisées nettes d'impôt en autres éléments du résultat global pour la part efficace attribuable au risque de change couvert et en résultat pour la part inefficace. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

La valorisation des instruments dérivés est faite sur la base de modèles mathématiques mis en œuvre par le groupe Wendel, par des experts externes et/ou par les contreparties.

Notes annexes

Méthodes d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux de cette note « Actifs et passifs financiers » présentent, conformément aux dispositions de l'amendement à IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir », les actifs et passifs du Groupe qui sont évalués à la juste valeur selon leur mode d'évaluation. Les niveaux de classification sont définis comme suit :

- niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur un marché actif pour des instruments identiques ;
- niveau 2 : données observables autres que des cotations visées au niveau 1, soit directement (tel qu'un prix), soit indirectement (calculé à partir d'un autre prix) ; et
- niveau 3 : justes valeurs qui ne sont pas déterminées sur la base de données observables sur un marché.

Au cours de l'exercice 2024, il n'a été procédé à aucun transfert entre les niveaux 1 et 2, et à aucun transfert vers ou depuis le niveau 3 des méthodes d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Puts de minoritaires

Les principes comptables appliqués aux puts de minoritaires sont décrits en note 15 - 2 « Intérêts minoritaires ».

Note 14 - 1. Actifs financiers

<i>En millions d'euros</i>	Mode de JV	Niveau	31.12.2024	31.12.2023
Comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie nantis de Wendel et holdings	R	1	-	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles de Wendel et holdings	R	1	1 949,4	1 071,4
Trésorerie et placement financiers à court terme de Wendel et holdings			1 949,4	1 072,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales	R	1	1 479,0	1 331,4
Actifs financiers en juste valeur par capitaux propres - A	CP	1	177,6	262,2
Actifs financiers en juste valeur par le compte de résultat - B	R	3	266,4	202,5
Dépôts et cautionnements - C	Coût amorti	N/A	543,7	304,6
Instruments dérivés - D	R et CP	3	55,8	15,1
Autres			44,2	36,4
TOTAL			4 516,0	3 224,3
dont actifs financiers non courants, comptes de trésorerie et équ. de trésorerie nantis			1 008,8	803,9
dont actifs financiers courants, comptes de trésorerie et équ. de trésorerie			3 507,2	2 420,3

(R) Variation de juste valeur comptabilisée par le compte de résultat.

(CP) Variation de juste valeur comptabilisée par capitaux propres

Note 14 - 2. Passifs financiers

<i>En millions d'euros</i>	Mode de JV	Niveau	31.12.2024	31.12.2023
Instruments dérivés - D	R et CP	3	43,8	11,4
Puts de minoritaires, earn-out et autres passifs financiers des filiales - E	R et CP	3	234,4	223,8
Puts de minoritaires, earn-out et autres passifs financiers de Wendel et holdings - F	R et CP	3	400,3	17,5
TOTAL			678,4	252,7
dont passifs financiers non courants			579,4	142,9
dont passifs financiers courants			99,0	109,8

(R) Variation de juste valeur comptabilisée par le compte de résultat.

(CP) Variation de juste valeur comptabilisée par capitaux propres.

Note 14 - 3. Détail des actifs et passifs financiers

- A- Au 31 décembre 2024, ce poste correspond essentiellement à la participation dans **IHS** qui est cotée pour 177,0 M€. Conformément aux principes comptables du Groupe, la baisse de la juste valeur (cours de bourse) constatée sur la période est comptabilisée en autres éléments du résultat global pour 85,2 M€.
- B- Au 31 décembre 2024, ce poste intègre la juste valeur des fonds détenus par **Wendel Growth** pour 167,7 M€ (elle est fondée sur les dernières valorisations communiquées par les gérants des fonds, la plupart date du 30 septembre 2024). La variation de juste valeur de -2,8 M€ est comptabilisée en résultat financier. A cela s'ajoutent les investissements directs de Wendel Growth comptabilisés à la juste valeur pour 61,6 M€, la variation sur les investissements directs est due majoritairement au nouvel investissement dans YesWeHack, au désinvestissement dans Preligens et aux réinvestissements dans Aqemia et Tadaweb (voir la note 2 « variation de périmètre »).
- C- Ce poste inclut 465 M€ de **dépôts bancaires** de Wendel à échéance 2026 et 2027.
- D- Les **instruments dérivés** correspondent notamment aux couvertures de taux d'intérêts des participations (voir la note 6 - 3 « Risque de taux d'intérêt »), à la couverture de change de Wendel SE pour 48,7 M€ (voir note 6 - 5.1 « Risque de change – Wendel ») et à la vente de l'option d'achat de l'obligation échangeable en titres Bureau Veritas évaluée à 30,5 M€ au 31 décembre 2024. La variation de la période est comptabilisée en charges financières et s'élève à 25,7 M€.
- E- **Puts de minoritaires, earn-out et autres passifs financiers des filiales** : Au 31 décembre 2024, ce montant correspond notamment aux autres passifs financiers et *puts* de minoritaires de Bureau Veritas, Scalian et CPI.
- F- **Puts de minoritaires et autres passifs financiers de Wendel et de ses holdings** : Au 31 décembre 2024, ce montant intègre essentiellement le *put* accordé dans le cadre de l'acquisition d'IK Partners (voir la note 2 « Variations de périmètre » et la note 31 « Engagement hors bilan »).

NOTE 15. CAPITAUX PROPRES**Note 15 - 1. Nombre de titres au capital et actions auto-détenues****Principes comptables****Actions auto-détenues**

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est affecté directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice.

	Valeur nominale	Nombre de titres au capital	Actions auto-détenues	Nombres d'actions en circulation
au 31.12.2023	4 €	44 430 554	1 128 538	43 302 016
au 31.12.2024	4 €	44 461 997	1 995 427	42 466 570

La variation du nombre de titres composant le capital en 2024 s'explique essentiellement par l'augmentation de capital réservée aux adhérents du PEG et du PEGI à hauteur de 30 936 actions.

Notes annexes

Le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de 56 387 actions au 31 décembre 2024 (62 974 actions propres au 31 décembre 2023). En outre, Wendel détient 1 939 040 actions propres hors du contrat de liquidité (1 065 564 actions propres au 31 décembre 2023).

Au total, l'auto-détention représente 4,49 % du capital au 31 décembre 2024.

Note 15 - 2. Intérêts minoritaires**Principes comptables****Engagements d'achat d'intérêts minoritaires des filiales consolidées**

Lorsque le Groupe a octroyé aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées des engagements fermes ou conditionnels d'achat de leur participation, un passif financier est constaté pour un montant correspondant à la valeur actuelle estimée du prix d'achat.

La contrepartie de cette dette financière est :

- d'une part, l'élimination de la valeur comptable des intérêts minoritaires correspondants ; et
- d'autre part, une diminution des capitaux propres part du Groupe : le différentiel entre le prix d'exercice estimé des engagements d'achat accordés et la valeur comptable des intérêts minoritaires est présenté en diminution des réserves consolidées part du Groupe. Ce solde est ajusté à la fin de chaque période en fonction de l'évolution du prix d'exercice estimé des engagements d'achat et de la valeur comptable des intérêts minoritaires.

<i>En millions d'euros</i>	% d'intérêt des minoritaires au 31.12.2024	31.12.2024	31.12.2023
Gestion d'actifs privés pour compte de tiers		30,3	-
Groupe IK Partners	49,0%	30,3	-
Gestion pour compte propre		1 914,8	2 155,2
Groupe Bureau Veritas	73,2%	1 657,9	1 445,6
Groupe Constantia Flexibles	39,1%	-	426,9
Groupe Stahl	31,9%	138,8	147,2
Groupe Scalian	18,0%	99,6	119,4
Groupe CPI	3,7%	3,2	4,9
Groupe ACAMS	2,1%	4,2	4,5
Autres		11,1	6,8
TOTAL		1 945,1	2 155,2

NOTE 16. PROVISIONS**Principes comptables**

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Selon l'échéance estimée de l'obligation, le montant de la provision est actualisé. L'impact de l'actualisation est recalculé à chaque clôture et l'ajustement lié à l'actualisation est comptabilisé dans le compte de résultat en « Autres produits et charges financiers ».

Provisions pour avantages accordés aux salariés

Pour les régimes à cotisations définies, les cotisations sont comptabilisées en charges opérationnelles.

Pour les régimes à prestations définies, la valeur actualisée des indemnités de fin de carrière et des compléments de retraite pour le personnel en activité et les salariés retraités est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées. Les droits sont déterminés à la clôture de chaque exercice en tenant compte de l'âge, de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle qui s'applique

Notes annexes

à des hypothèses de rentabilité des placements à long terme. La provision correspond à la différence entre l'engagement ainsi calculé et les éventuels actifs confiés en gestion à des sociétés d'assurances dans le but de couvrir ces engagements.

Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés dans les capitaux propres dès qu'ils sont constatés.

En millions d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Provisions pour risques et charges	97,8	91,4
Provisions pour avantages accordés au personnel	172,9	173,0
TOTAL	270,6	264,5
dont non courant	269,6	260,2
dont courant	1,1	4,2

Note 16 - 1. Provisions pour risques et charges

En millions d'euros	31.12.2024							
	Ouverture	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises sans objet	Impact d'actualisation	Variations de périmètre	Ecart de conv., reclas. et autres	Clôture
Gestion d'actifs privés pour compte de tiers	-	0,0	-	-0,2	0,1	1,7	0,1	1,7
IK Partners	-	0,0	-	-0,2	0,1	1,7	0,1	1,7
Gestion pour compte propre	78,5	27,7	-13,0	-10,8	0,0	2,4	-0,7	84,2
Bureau Veritas								
Contentieux	33,1	8,6	-3,5	-5,6	0,0	2,4	0,1	35,0
Divers	39,2	16,4	-8,6	-3,6	-	-0,8	-0,1	42,5
Stahl	1,8	0,0	-0,9	-	-	-	0,0	1,0
Scalian	4,0	2,7	-	-1,6	-	0,9	-0,8	5,1
CPI	0,5	-	0,0	-	-	-	0,0	0,6
Wendel et holdings	12,9	1,3	-	-2,2	-	-0,0	-0,0	11,9
TOTAL	91,4	29,0	-13,0	-13,2	0,1	4,1	-0,6	97,8
dont courant	4,2							1,1

En millions d'euros	31.12.2023							
	Ouverture	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises sans objet	Impact d'actualisation	Variations de périmètre	Ecart de conv., reclas. et autres	Clôture
Gestion pour compte propre	85,7	30,3	-8,8	-12,8	-3,4	-12,5	0,1	78,5
Bureau Veritas								
Contentieux	35,9	10,2	-3,6	-6,2	-3,4	-	0,1	33,1
Divers	37,0	14,0	-5,3	-6,3	-	0,0	-0,2	39,2
Constantia Flexibles	10,8	6,0	-	-0,1	-	-16,8	-0,0	-
Stahl	1,5	0,0	-0,0	-	-	-	0,3	1,8
Scalian	-	-	-	-0,2	-	4,2	-0,0	4,0
CPI	0,5	-	0,1	-	-	-	-0,0	0,5
Wendel et holdings	12,9	0,8	-	-0,8	-	-	0,0	12,9
TOTAL	98,6	31,1	-8,8	-13,6	-3,4	-12,5	0,1	91,4
dont courant	12,0							4,2

Note 16 - 1.1 Provisions pour risques et charges de Bureau Veritas

Procédures, enquêtes administratives, judiciaires et arbitrales

Dans le cours normal de ses activités, Bureau Veritas est impliqué dans un nombre important de procédures judiciaires. Ces dernières visent en particulier à mettre en cause leur responsabilité civile professionnelle.

Notes annexes

Bien qu'une grande attention soit portée à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines procédures peuvent aboutir à des condamnations pécuniaires. Dans ces cas, les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions. Le montant comptabilisé en provisions correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture.

Sur la base des garanties d'assurance disponibles et/ou des provisions comptabilisées par Bureau Veritas, et en l'état des informations connues à ce jour, le groupe estime que ces sinistres n'auront pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés.

Autres provisions pour risques et charges

Elles comprennent les provisions pour restructurations (4,8 M€ au 31 décembre 2024), les provisions pour pertes à terminaison (7,1 M€ au 31 décembre 2024), ainsi que d'autres provisions (remise en état, risques sociaux,...) pour un montant total de 30,6 M€ au 31 décembre 2024.

Note 16 - 1.2 Provisions pour risques et charges de Wendel et de ses holdings

Les principaux litiges, contentieux et risques identifiés pour Wendel et ses holdings sont les suivants :

- un risque environnemental concernant les coûts éventuels de remise en état d'un terrain ayant appartenu à une filiale du Groupe dont l'activité a cessé en 1967 ;
- des litiges sociaux pour lesquels une provision a été constituée ; et
- deux procédures judiciaires intentées par d'anciens cadres de Wendel en conséquence du débouclage d'un mécanisme d'association aux performances du Groupe et pour lesquelles aucune provision n'a été constituée.

Note 16 - 2. Avantages accordés aux salariés

La répartition par filiale est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2023
Gestion d'actifs privés pour compte de tiers	0,9	-
IK Partners	0,9	-
Gestion pour compte propre	166,6	167,1
Bureau Veritas	148,7	147,2
Stahl	17,0	19,3
Scalian	0,8	0,5
Wendel et holdings	5,4	6,0
TOTAL	172,9	173,0

Notes annexes

La variation des provisions pour avantages accordés aux salariés s'analyse de la façon suivante pour 2024 :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2024							Clôture
	Ouverture	Coût des services rendus	Écarts actuariels	Prestations versées	Coûts financiers	Variations de périmètre	Effets de change et autres	
Régimes à prestation définies	170,4	4,4	-13,9	-8,4	6,2	2,5	-5,9	155,3
Indemnités de fin de carrière	55,9	9,9	2,7	-8,3	1,4	-	0,7	62,2
Autres	37,2	5,1	-	-3,4	0,6	0,6	1,7	41,7
TOTAL DES ENGAGEMENTS	263,5	19,4	-11,2	-20,2	8,2	3,1	-3,5	259,3

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2024							Clôture
	Ouverture	Rendements des actifs	Cotisations versées par l'employeur	Écarts actuariels	Montants utilisés	Variations de périmètre	Effets de change et autres	
Régimes à prestation définies	93,0	4,1	3,0	-8,3	-2,0	-	-3,4	86,5
Indemnités de fin de carrière	-	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des actifs du régime	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES ACTIFS	93,0	4,1	3,0	-8,3	-2,0	-	-3,4	86,5

La variation des provisions pour avantages accordés aux salariés s'analysait de la façon suivante pour 2023 :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2023							Clôture
	Ouverture	Coût des services rendus	Écarts actuariels	Prestations versées	Coûts financiers	Variations de périmètre	Effets de change et autres	
Régimes à prestation définies	171,7	4,4	13,5	-8,5	7,2	-15,9	-2,1	170,4
Indemnités de fin de carrière	90,3	7,5	1,0	-7,8	1,4	-30,1	-6,5	55,9
Autres	46,5	6,3	-	-6,8	0,6	-9,5	0,1	37,2
TOTAL DES ENGAGEMENTS	308,5	18,2	14,5	-23,0	9,2	-55,5	-8,5	263,5

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2023							Clôture
	Ouverture	Rendements des actifs	Cotisations versées par l'employeur	Écarts actuariels	Montants utilisés	Variations de périmètre	Effets de change et autres	
Régimes à prestation définies	93,0	4,9	1,6	0,5	-1,7	-2,7	-2,7	93,0
Indemnités de fin de carrière	-	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des actifs du régime	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES ACTIFS	93,0	4,9	1,6	0,5	-1,7	-2,7	-2,7	93,0

Notes annexes

La répartition des obligations au titre des prestations définies est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2023
Engagements intégralement non financés	171,3	165,4
Engagements partiellement ou intégralement financés	88,1	98,1
TOTAL	259,3	263,5

La répartition des actifs de régimes à prestations définies est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2023
Instrument de capitaux propres	29%	34%
Fonds de compagnies d'assurances	21%	19%
Liquidité et autres	49%	47%

Les charges comptabilisées en résultat sont réparties de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2023
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	0,8	18,5
Coût financier	3,9	11,7
Rendement attendu des actifs du régime	-3,2	-4,8
Gains et pertes actuariels	-	6,2
Effets de réduction ou liquidation du régime	0,0	-0,6
TOTAL	1,5	31,0

1. Caractéristiques des engagements et des hypothèses actuarielles utilisées chez Bureau Veritas

Les avantages au personnel concernent les régimes à prestations définies suivants :

- Les engagements de retraite qui comprennent essentiellement des régimes fermés depuis plusieurs années et les indemnités de fin de carrière. Les régimes de retraite sont généralement non financés à l'exception d'un nombre très limité de régimes financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques ;
- Les autres engagements à long terme comprennent les médailles du travail ainsi que les autres engagements sociaux.

La France est le principal pays contributeur du poste Avantages au personnel à long terme.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul de ces engagements sont les suivantes : taux d'actualisation de 3,4 % et taux d'augmentation future des salaires de 2 %.

2. Caractéristiques des engagements et des hypothèses actuarielles utilisées chez Stahl

Les avantages au personnel de Stahl en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, au Mexique, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en Inde, en France, au Brésil, en Thaïlande, en Indonésie et en Suisse concernent les régimes à prestations définies suivants :

- les régimes de retraites, partiellement financés ;
- les indemnités de fin de carrière ; et
- les médailles du travail.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont un taux d'actualisation à 4,2 %, un taux d'inflation à 1,9 %, un taux d'augmentation des salaires de 1,9 % et un taux de rendement des actifs à 4,5 %.

3. Caractéristiques des engagements et des hypothèses actuarielles utilisées chez Scalian

Les avantages au personnel de Scalian en France concernent les régimes à prestations définies suivants :

- les régimes de retraites, partiellement financés ;
- les indemnités de fin de carrière ; et
- les médailles du travail.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont un taux d'actualisation à 3,3 %, un taux d'inflation à 1,2 %, un âge de départ à la retraite de 67 ans et un taux moyen de rotation du personnel de 14% à 41% selon l'âge.

4. Engagements de Wendel

En 1947, la société « Les petits-fils de François de Wendel » (devenue aujourd'hui Wendel) a mis en place un régime de retraite supplémentaire bénéficiant à l'ensemble des membres du personnel (cadre et non cadre), sous réserve que ceux-ci achèvent leur carrière dans le Groupe. Ce régime de retraite a été fermé le 31 décembre 1998. Le régime de retraite supplémentaire garantit à chaque salarié bénéficiaire un niveau global de retraite. Ce niveau s'exprime comme un pourcentage de la rémunération de fin de carrière (fixe + variable hors éléments exceptionnels). Il augmente avec l'âge et l'ancienneté acquise et peut atteindre 65 % de cette rémunération. Le régime prévoit, sous certaines conditions, une réversion pouvant aller jusqu'à 60 % au conjoint vivant au moment du départ en retraite, ainsi que des majorations familiales pour enfants à charge.

L'allocation de retraite supplémentaire financée par le Groupe se calcule en déduisant du montant garanti l'ensemble des retraites financées par l'entreprise pendant la période d'activité dans le Groupe ou acquises à titre personnel dans d'autres fonctions. En 2005, les actifs nécessaires au service des rentes ont été transférés auprès d'une compagnie d'assurance qui assure le paiement des allocations de retraite, avant revalorisation annuelle.

NOTE 17. DETTES FINANCIERES

Les principaux mouvements de l'année 2024 sont décrits dans la note 6 - 2 « Gestion du risque de liquidité ».

	Devise	Taux - coupon	Taux d'intérêts effectif (1)	Échéance	Remboursement	Montant global des lignes	31.12.2024	31.12.2023
<i>En millions d'euros</i>								
Wendel & holdings								
Obligations 2026	EUR	1,375%	1,452%	04-2026	in fine		209,2	209,2
Obligations 2027	EUR	2,500%	2,576%	02-2027	in fine		500,0	500,0
Obligations 2031	EUR	1,000%	1,110%	06-2031	in fine		300,0	300,0
Obligations 2034	EUR	1,375%	1,477%	01-2034	in fine		300,0	300,0
Obligations 2030	EUR	4,500%	4,671%	06-2030	in fine		300,0	300,0
Obligations Echangeables en actions BV 2026 (2)	EUR	2,625%	2,891%	03-2026	in fine		750,0	750,0
Crédit syndiqué	EUR	Euribor+marge		07-2029	revolving	875 MEUR	-	-
Coût amorti des obligations et du crédit syndiqué							-22,8	-35,1
Autres dettes et intérêts courus							41,5	41,4
IK Partners								
Dettes financières							2,1	-
Bureau Veritas								
Obligations 2025	EUR	1,875%		01-2025	in fine		500,0	500,0
Obligations 2026	EUR	2,000%		09-2026	in fine		200,0	200,0
Obligations 2027	EUR	1,125%		01-2027	in fine		500,0	500,0
Obligations 2030	USD	3,210%		01-2030	in fine		-	165,2
Obligations 2032	EUR	3,630%		09-2032	in fine		200,0	200,0
Obligation 2036	EUR	3,500%		05-2036	in fine		500,0	
Obligation 2036 - 2	EUR	3,125%		11-2031	in fine		500,0	
Ligne de liquidité bancaire						600 MEUR	-	-
Emprunt et dettes - taux fixe							27,4	541,8
Emprunt et dettes - taux variable							3,6	3,9
Stahl								
Dettes bancaire	EUR	Euribor+marge		09-2029	amortissable		7,7	-
Dettes bancaire	EUR	Euribor+marge		03-2028	in fine		89,6	-
Dettes bancaire	USD	SOFR+marge		03-2028	amortissable		60,3	73,1
Dettes bancaire	USD	SOFR+marge		03-2028	in fine		299,5	281,5
Dettes bancaire	EUR	Euribor+marge		03-2028	amortissable		5,9	7,6
Dettes bancaire	EUR	Euribor+marge		03-2028	in fine		17,3	17,3
Dettes bancaire	USD	SOFR+marge		03-2028	amortissable		17,5	13,2
Dettes bancaire	EUR	Euribor+marge		03-2028	amortissable		1,7	1,4
Crédit Revolving	USD					40 MUSD		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							-11,1	-14,0
Scalian								
Obligations 2028	EUR	Euribor+marge		10-2028	in fine		54,0	54,0
Obligations 2028	EUR	Euribor+marge		10-2028	in fine		225,0	225,0
Obligations 2030	EUR	Euribor+marge		07-2030	in fine		71,0	71,0
Frais d'émission d'emprunt à étaler							-13,1	-11,3
Autres dettes et intérêts courus							0,4	0,8
Ligne de liquidité bancaire						100 MEUR	16,0	-
CPI								
Dettes bancaire	USD	SOFR+marge		12-2026	amortissable		370,6	259,7
Crédit Revolving	USD	Libor+marge		12-2025	revolving	35 MUSD	-	0,0
Frais d'émission d'emprunt à étaler							0,6	-3,2
ACAMS								
Dettes bancaire	USD	SOFR+marge		03-2027	amortissable		154,9	147,1
Crédit Revolving	USD	SOFR+marge		03-2027	revolving	20 MUSD	13,5	10,9
Frais d'émission d'emprunt à étaler							-2,3	-2,9
TOTAL							6 189,8	5 607,6
dont non courant							5 589,0	5 518,7
dont courant							600,8	88,9

(1) Le taux d'intérêt effectif est calculé en prenant en compte les primes ou décotes d'émission et les frais bancaires liés à l'émission.

(2) Le 27 mars 2023, Wendel a émis une obligation échangeable en titres Bureau Veritas pour un montant de 750 M€. Cette obligation échangeable a un coupon de 2,625% et une échéance en mars 2026. Les détenteurs de ces titres ont la faculté de demander à tout moment l'échange de ces obligations contre les titres Bureau Veritas sous-jacent (23,2 millions de titres Bureau Veritas). Cette faculté des détenteurs d'obligations serait exercée principalement dans le cas où le cours de Bureau Veritas serait supérieur au cours d'échange de 32,3 € par action à l'échéance. A sa date d'émission, cette obligation échangeable a été comptabilisée en séparant la composante dette évaluée à 723,9 M€ et comptabilisée selon le taux d'intérêt effectif, et la composante optionnelle (vente d'options d'achat sur titres Bureau Veritas) comptabilisée à la juste valeur en passifs financiers pour 26,1 M€ à la date d'émission. Au 31 décembre 2024, la composante optionnelle a été réévaluée à la juste valeur par le compte de résultat à 30,5 M€.

Notes annexes

Note 17 - 1. Dettes de location simple

Principes comptables

Les principes comptables appliqués aux dettes de location simples sont décrits en note 10 « Immobilisations corporelles ».

Les dettes liées aux contrats de location simple se répartissent entre les filiales du Groupe de la manière suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2023
Gestion d'actifs privés pour compte de tiers	21,5	-
IK Partners	21,5	-
Gestion pour compte propre	496,0	470,0
Bureau Veritas	442,3	427,1
Stahl	19,4	22,9
Scalian	30,7	15,9
CPI	2,9	3,4
ACAMS	0,8	0,6
Wendel et holdings	39,7	36,9
TOTAL	557,2	506,9
dont non courant	425,2	386,9
dont courant	131,9	120,0

Note 17 - 2. Echancier de la dette financière (hors Dettes de location simple)

<i>En millions d'euros</i>	Moins d'1 an	Entre 1 et 5ans	Plus de 5ans	31.12.2024
Wendel et holdings				
- Nominal	-	1 459,2	900,0	2 359,2
- Intérêts ⁽¹⁾	57,0	133,4	40,1	230,6
Participations				
- Nominal	533,1	1 736,6	1 551,5	3 821,2
- Intérêts ⁽¹⁾	166,6	516,7	205,7	888,9
TOTAL	756,7	3 845,9	2 697,3	7 299,9

(1) Le calcul des intérêts est effectué sur la base de la courbe des taux d'intérêt au 31 décembre 2024. Le montant des intérêts des dettes et des couvertures de taux ne tient pas compte des produits de trésorerie.

Note 17 - 3. Valeur de marché des dettes financières brutes

La juste valeur des emprunts obligataires correspond à la cotation de marché du 31 décembre 2024.

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2023
Wendel et holdings	2 350,7	2 259,7
Participations	3 781,2	3 176,1
TOTAL	6 131,8	5 435,8

NOTE 18. ACTIVITES DESTINEES A ETRE ARRETEES OU CEDEES

Principes comptables

Les actifs, groupe d'actifs destinés à être cédés ou les activités en cours de cession sont classés en tant que tels dès lors qu'il est estimé que leur valeur comptable sera recouverte principalement par une vente plutôt que par leur utilisation, et lorsque leur cession est hautement probable. Les éventuels amortissements sur ces actifs sont arrêtés à partir de la date à laquelle les conditions de classement dans cette catégorie sont remplies, et une dépréciation est constatée si la valeur nette comptable résiduelle est supérieure à la valeur probable de réalisation diminuée des coûts de vente.

Les actifs et passifs de ces activités sont présentés sur des lignes distinctes du bilan à la clôture de l'exercice en cours et le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat (y compris pour l'exercice présenté en comparatif). Le résultat des activités abandonnées intègre, le cas échéant, le résultat de cession ou la dépréciation constatée sur cette activité.

Le résultat net des activités arrêtées ou destinées à être cédées au 31 décembre 2024 correspond au résultat de cession de Constantia Flexibles. Par ailleurs, conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », la contribution de Constantia Flexibles au résultat de l'exercice 2023 présenté en comparatif est reclassée sur cette même ligne.

Les actifs et passifs destinés à être cédés inscrits au bilan au 31 décembre 2024 correspondent aux actifs et passifs de l'activité wet-end du groupe Stahl et à l'activité de tests alimentaires du groupe Bureau Veritas. Les actifs et passifs destinés à être cédés inscrits au bilan au 31 décembre 2023 correspondaient essentiellement aux actifs et passifs du groupe Constantia Flexible.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le groupe Scalian a une date de clôture différente du groupe Wendel. A l'acquisition, le groupe Wendel a pris l'option de consolider Scalian avec 3 mois de décalage conformément à la norme IFRS 10. Au 31 décembre 2024, le groupe Scalian a préparé des comptes alignés sur l'année civile. Une contribution de 12 mois (du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024) du groupe Scalian est donc consolidée dans les comptes du groupe Wendel au 31 décembre 2024.

NOTE 19. CHIFFRE D'AFFAIRES

Principes comptables

La comptabilisation du chiffre d'affaires issu de contrats avec les clients traduit à la fois le rythme de réalisation des obligations de performance correspondant au transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service et le montant qui reflète le montant que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services.

Dans le groupe Bureau Veritas, la majorité des contrats donnent lieu à de multiples missions de très courte durée pour un même contrat. Le chiffre d'affaires de ces contrats est comptabilisé à la date de réalisation de chaque mission. D'autres contrats génèrent des missions de plus longue durée, notamment dans les activités Marine & Offshore et Bâtiment & Infrastructures. Ces contrats satisfont les conditions de non re-performance et, pour certains d'entre eux, du droit exécutoire à paiement, telles que définies par la norme IFRS 15. Pour ces contrats, Bureau Veritas utilise la méthode de l'avancement basée sur les coûts encourus au titre de leurs obligations de performance. Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque obligation de performance du contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période.

Dans l'activité de gestion d'actifs privés pour compte de tiers (IK Partners), le chiffre d'affaires correspond essentiellement aux honoraires de gestion et de conseil facturés par les sociétés de gestion du Groupe aux fonds qu'elles gèrent. Ils sont encadrés par des accords entre les sociétés de gestion et les investisseurs de chaque fond. En conséquence, les investisseurs sont identifiés comme des clients du point de vue comptable. Ces honoraires sont essentiellement fondés sur un pourcentage fixe du capital engagé ou du coût du capital investi dans les fonds. L'obligation de performance des sociétés de gestion concernant ces honoraires de conseil consiste en de multiples services tels que l'identification et l'évaluation des opportunités d'investissement, l'identification des opportunités de désinvestissement, le suivi des investissements et l'aide supplémentaire aux investissements, le cas échéant. Ces services ne sont pas considérés comme distincts dans le contexte du contrat, car ces activités sont considérées comme interdépendantes et font partie de la même obligation de performance. Les clients bénéficient ainsi de ces services sur une base continue ; les produits sont donc également au fil du temps. Les sociétés de gestion perçoivent également des frais de transaction pour la négociation et la structuration des transactions réalisées par les fonds ; les commissions de transaction sont quant à elles comptabilisées lorsque la transaction est achevée et le service rendu. Ces commissions de transaction sont cependant portées au crédit des investisseurs par le biais d'une réduction des frais de conseil.

Notes annexes

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023	% Variation
Gestion d'actifs privés pour compte de tiers	126,5	-	
IK Partners	126,5	-	n/a
Gestion pour compte propre	7 937,0	7 127,6	
Bureau Veritas	6 240,9	5 867,8	6,4%
Stahl	930,2	913,5	1,8%
Scalian	533,4	126,8	320,8%
CPI	138,8	128,0	8,4%
ACAMS	93,7	91,6	2,4%
TOTAL	8 063,5	7 127,6	13,1%

La répartition du chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Ventes de biens	987,3	981,8
Prestations de services	7 076,2	6 145,8
TOTAL	8 063,5	7 127,6

NOTE 20. RESULTAT OPERATIONNEL

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Gestion d'actifs privés pour compte de tiers	57,6	-
IK Partners	57,6	-
Gestion pour compte propre	870,9	973,5
Bureau Veritas	933,4	824,4
Stahl	26,6 ⁽¹⁾	132,0
Scalian	-100,3 ⁽²⁾	-5,0
CPI	19,6	36,1
ACAMS	-8,4	-14,0
Wendel et holdings	-160,0	-106,1
TOTAL	768,6	867,4

(1) Ce poste intègre une dépréciation de l'activité wet-end pour -105,7 M€.

(2) Ce poste intègre une dépréciation des goodwill relatifs aux UGT pour -120 M€

Notes annexes

Note 20 - 1. Effectif moyen des sociétés intégrées

	2024	2023
Gestion d'actifs privés pour compte de tiers	197	-
IK Partners	197	-
Gestion pour compte propre	92 139	96 662
Bureau Veritas	84 245	81 511
Constantia Flexibles	-	7 510
Stahl	2 019	1 850
Scalian	5 150	5 079
CPI	432	393
ACAMS	293	319
Wendel et holdings	90	95
TOTAL	92 426	96 757

NOTE 21. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	157,5	94,3
Coût de l'endettement financier brut		
Charges d'intérêts	-263,5	-198,8
Éléments calculés sans effet sur la trésorerie	-26,8	-20,1
Charges d'intérêts sur contrats de location simple	-28,3	-24,2
Total coût de l'endettement financier brut	-318,6	-243,0
TOTAL	-161,1	-148,7

NOTE 22. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Dividendes des participations non consolidées	0,4	0,0
Résultat sur instruments dérivés sur taux, change et actions	-29,7	15,0
Différences de change	0,5	6,8
Impacts d'actualisation	-2,2	3,1
Autres	-23,8	-40,3
TOTAL	-54,8	-15,3

NOTE 23. IMPOTS

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales.

L'existence de déficits fiscaux reportables entraîne l'inscription à l'actif du bilan d'impôts différés lorsqu'il est probable de les utiliser par compensation avec des impôts générés par les bénéfices futurs ou lorsqu'il existe des impôts différés passifs d'un montant égal ou supérieur qui sont susceptibles d'être imputés sur ceux-ci. L'application de ce principe a conduit à ne pas activer les déficits fiscaux du groupe fiscal Wendel.

S'agissant des filiales et des sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire entre la valeur comptable des titres et leur valeur fiscale sauf :

Notes annexes

- si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera ; et
- qu'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode de report variable. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existant dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les éléments d'actif et de passif d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent.

La part de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est enregistrée en impôt sur les résultats conformément à la norme IAS 12 et au communiqué du CNC du 14 janvier 2010.

En millions d'euros	2024	2023
Impôts exigibles	-342,4	-315,6
Impôts différés	69,5	64,8
TOTAL	-272,9	-250,9

Les impôts différés constatés au bilan résultent d'écarts temporels entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan et s'analysent comme suit :

En millions d'euros	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Origine des impôts différés		
Avantages postérieurs à l'emploi	70,9	64,4
Actifs incorporels	-422,5	-364,7
Pertes fiscales reportables reconnues	55,3	53,4
Autres éléments	97,2	67,9
TOTAL	-199,1	-179,0
dont impôts différés actif	166,9	172,3
dont impôts différés passif	366,0	351,3

Les déficits fiscaux non activés s'élèvent à 3 793,3 M€ pour l'ensemble du Groupe, dont 3 557,6 M€ pour Wendel et ses holdings.

La variation des impôts différés constatés au bilan s'analyse de la façon suivante pour 2024 :

En millions d'euros	2024	2023
Montant en début d'exercice	-179,0	-224,9
Produits et charges comptabilisés en compte de résultat	69,6	69,5
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global	-0,7	0,8
Produits et charges comptabilisés en réserves	1,4	0,3
Reclassement en activités destinées à être cédées	0,1	78,3
Variation de périmètre ⁽¹⁾	-82,1	-100,6
Ecart de conversion et autres	-8,5	-2,4
TOTAL	-199,1	-179,0

(1) En 2024, ce poste intègre les impôts différés d'IK Partners à la date d'acquisition (voir note 2 « Variation de périmètre ») et les impôts différés relatifs aux acquisitions réalisées par Bureau Veritas. En 2023, ce poste intégrait les impôts différés nets de Constantia Flexibles reclassés en « Actifs et passifs destinés à être cédés ».

Notes annexes

L'écart entre l'impôt théorique calculé sur la base du taux de 25,83% applicable en France et le montant effectif des charges d'impôt de Wendel et de ses holdings ainsi que des filiales opérationnelles s'analyse ainsi :

<i>En millions d'euros</i>	Wendel et holdings	Participations	Total
Résultat avant les charges d'impôt, résultat net des sociétés mises en équivalence et résultat net des activités arrêtées ou destinées à être cédées	-150,6	703,4	552,8
Montant théorique des charges d'impôt calculées sur la base d'un taux de -25,83%	38,9	-181,7	-142,8
Incidence de :			
Impact des déficits non activés de Wendel et de ses holdings et des opérations soumises à des taux réduits dans les holdings	-35,3		-35,3
Impact des déficits fiscaux non activés dans les filiales opérationnelles		-20,7	-20,7
Impact des taux réduits et des taux étrangers dans les filiales opérationnelles		-19,2	-19,2
Impact des différences permanentes		-32,0	-32,0
CVAE payée par les filiales opérationnelles		-3,5	-3,5
Taxes sur les dividendes reçus des filiales consolidées		-12,8	-12,8
Autres		-6,6	-6,6
Montant effectif des charges d'impôt	3,6	-276,5	-272,9

À compter de 2024, la réglementation Pilier II oblige les groupes à verser une taxe sur les profits réalisés dans chaque pays où le taux d'impôt effectif « GloBE » (déterminé selon les règles Global anti-Base Erosion de l'OCDE) est inférieur à 15%. Les conséquences de cette réglementation ont été prises en compte dans le calcul de la charge d'impôt 2024 et n'ont pas d'incidence significative.

NOTE 24. RESULTAT NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Résultat Tarkett Participations	-21,2	-0,4
Dépréciation des titres Tarkett Participations	39,9	-6,8
Autres	-0,8	0,7
TOTAL	17,9	-6,5

NOTE 25. RESULTAT PAR ACTION

Principes comptables

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice, ajusté selon la méthode du « rachat d'actions ». Selon cette méthode, la trésorerie qui serait encaissée à la suite de l'exercice des instruments dilutifs serait utilisée pour racheter des actions et neutraliser partiellement la dilution ; l'impact de la dilution potentielle correspond donc à l'impact net. Les instruments dilutifs émis par les filiales sont également pris en compte dans la détermination du résultat part du Groupe.

Si le compte de résultat présente séparément le résultat d'activités cédées, le bénéfice par action est calculé d'une part sur le bénéfice hors activités cédées et d'autre part sur le résultat des activités cédées.

<i>En euros et millions d'euros</i>	2024	2023
Résultat net part du Groupe	293,9	142,4
Impact des instruments dilutifs sur les filiales	-2,5	-1,6
Résultat dilué	291,3	140,8
Nombre moyen d'actions net de l'auto-détention	42 883 509	43 470 050
Dilution potentielle due aux attributions d'options Wendel	555 023	512 311
Nombre d'actions dilué	43 438 533	43 982 360
Résultat de base par action (en euros)	6,85	3,27
Résultat dilué par action (en euros)	6,71	3,20
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)	-2,91	2,09
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)	-2,93	2,03
Résultat de base par action des activités cédées (en euros)	9,76	1,19
Résultat dilué par action des activités cédées (en euros)	9,64	1,17

NOTES SUR LES VARIATIONS DE TRESORERIE

NOTE 26. ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Gestion d'actifs privés pour compte de tiers	0,8	-
Par IK Partners	0,8	-
Gestion pour compte propre	204,6	227,1
Par Bureau Veritas	143,1	155,2
Par Constantia Flexibles	-	30,6
Par Stahl	50,3	35,3
Par Scalian	5,2	0,8
Par CPI	3,4	3,2
Par ACAMS	2,6	1,9
Wendel et holdings	0,3	3,2
TOTAL	205,7	230,3

NOTE 27. ACQUISITIONS, SOUSCRIPTIONS ET CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION

En 2024, ce poste inclut principalement :

- la cession de Constantia Flexibles pour 1 121 M€ ;
- la cession du bloc de titres Bureau Veritas pour 1 100 M€ ;
- l'acquisition de Globeducate pour -607 M€
- l'acquisition de 51% du capital d'IK Partners pour -255 M€ ; et
- les investissements réalisés par Bureau Veritas, Stahl et Scalian pour -476,7 M€.

Ces investissements sont présentés dans la note 2 « Variations de périmètre ».

En 2023, ce poste intégrait l'investissement de Stahl dans ISG de 188,2 M€ et l'investissement dans Scalian pour 621,8 M€.

NOTE 28. INCIDENCE DES VARIATIONS DE PERIMETRE ET DES ACTIVITES EN COURS DE CESSION

En 2024, ce poste intègre principalement : la trésorerie d'IK Partners pour 62,2 M€ et l'impact des cessions réalisées par Bureau Veritas après prise en compte des frais afférents.

En 2023, ce poste intégrait la trésorerie du groupe Constantia Flexibles reclassée au 30 juin 2023 en activité destinée à être cédée pour -373,7 M€ et la trésorerie acquise du groupe Scalian pour 54,4 M€.

NOTE 29. VARIATION DES AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

En 2024, ce poste correspond principalement à des dépôts à terme de Wendel pour -251,2 M€ et aux investissements directs de Wendel Growth pour -18,8 M€ (voir la note 2 « variation de périmètre »).

NOTE 30. VARIATION NETTE DES EMPRUNTS ET AUTRES DETTES FINANCIERES

Le détail de la dette financière est décrit dans la note 17 « Dettes financières ».

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Nouveaux emprunts		
Gestion pour compte de tiers	2,0	-
IK Partners	2,0	-
Gestion pour compte propre	1 212,9	490,2
Bureau Veritas	1 000,4	0,9
Stahl	89,6	409,3
Scalian	16,0	71,2
CPI	105,2	-
ACAMS	1,8	8,8
Wendel et holdings ⁽¹⁾	-	1 050,0
	1 215,0	1 540,2
Remboursements d'emprunts ⁽²⁾ :		
Gestion pour compte de tiers	-2,3	-
IK Partners	-2,3	-
Gestion pour compte propre	-996,7	-1 043,5
Bureau Veritas	-950,1	-644,7
Constantia Flexibles	-	-11,1
Stahl	-22,1	-368,0
Scalian	-7,3	-3,1
CPI	-15,7	-15,1
ACAMS	-1,5	-1,5
Wendel et holdings	-2,6	-91,5
	-1 001,6	-1 135,0
TOTAL	213,3	405,2

(1) Ce poste inclut les obligations échangeables en actions Bureau Veritas (2026) pour 750M€ et les obligations 2030 pour 300M€.

(2) Ce poste comprend les remboursements de dettes de locations simples dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

AUTRES NOTES

NOTE 31. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre 2024 il n'existe pas d'autre engagement susceptible d'avoir une influence significative sur la situation financière du Groupe que ceux mentionnés dans cette note.

Note 31 - 1. Nantissements et garanties donnés liés aux financements

Les entités consolidées des groupes Stahl, Scalian, CPI et ACAMS nantissent des titres des principales sociétés, certains comptes bancaires et certaines créances commerciales en garantie du remboursement de la dette de ces groupes.

Note 31 - 2. Garanties données et reçues dans le cadre des cessions d'actifs

Dans le cadre de la cession de Constantia Flexibles, le Groupe a consenti des déclarations et garanties limitées (garanties fondamentales en matière d'existence, de capacité, de propriété des titres ou sur l'absence de leakages dans le cadre de mécanismes de *locked box*) dans la limite de certains plafonds et dont certaines peuvent être encore appelées. Au 31 décembre 2024, il n'existe pas de réclamation pendante à l'encontre du Groupe au titre de ces garanties.

Note 31 - 3. Garanties reçues dans le cadre des acquisitions d'actifs

Dans le cadre des acquisitions de Globeducate, IK Partners, Scalian et de certains investissements directs via Wendel Growth, le Groupe bénéficie de déclarations et garanties usuelles (garanties fondamentales ou opérationnelles, faisant le cas échéant l'objet d'une assurance garantie de passif) dans la limite de certains plafonds et pour des délais de réclamations variables en fonction des garanties concernées, et dont certaines peuvent encore être activées. Au 31 décembre 2024, il n'existe pas de réclamation pendante faite par le Groupe au titre de ces garanties.

Note 31 - 4. Engagements hors bilan donnés et reçus liés aux activités opérationnelles

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2023
Cautions de contre-garantie sur marchés et autres engagements donnés		
par Bureau Veritas ⁽¹⁾	394,0	400,5
par Stahl	13,9	4,0
Total des engagements donnés	407,9	404,5

(1) Les engagements donnés par Bureau Veritas incluent les garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales.

Note 31 - 5. Engagements d'investissement**IK Partners**

Le 14 mai 2024, le Groupe a acquis 51% du capital d'IK Partners pour 399 M€, dont 260 M€ ont été payés à la réalisation de la transaction et 139 M€ seront payés au plus tard trois ans après la réalisation de la transaction sous certaines conditions (le traitement comptable de ce second paiement est décrit dans la note 2 « Variations de périmètre »).

Le solde du capital d'IK Partners, soit 49 %, pourrait être acquis par le Groupe dans le cadre de l'exercice de promesses d'achat et promesses de vente réciproques conclues avec les managers associés d'IK, payables à la discrétion de Wendel en numéraire ou en actions Wendel, qui se dérouleraient entre 2029 et 2034, pour un prix dépendant de la croissance des Fee Related Earnings (FRE) sur la période. En outre, le Groupe s'est engagé à participer aux futures levées de fonds d'IK Partners dans la limite de 10% et pour un montant de 600 M€ maximum, dont 400 M€ ont déjà été alloués dans les fonds IK X et IK Partnership III ; aucun appel en capital significatif n'a été fait au 31 décembre 2024.

Monroe Capital

Le 21 octobre 2024, le Groupe a signé un accord portant sur l'acquisition du groupe Monroe Capital, dont la réalisation est prévue au premier semestre 2025, selon les termes suivants :

- Acquisition pour un prix initial de 1 130 M\$ de 75% du capital de Monroe Capital (donnant droit à 75% du FRE et du *carried interest* des fonds futurs) et de 100% du *carried interest* des fonds Monroe déjà levés, complété d'un *earnout* (complément de prix) d'un montant maximum de 255 M\$ payé au plus tard trois ans après la réalisation de la transaction sous certaines conditions (le montant définitif du complément de prix étant fonction du FRE atteint en 2027).
- Acquisition du solde de 25% du capital de Monroe Capital par l'exercice possible de put/calls qui se dérouleraient en trois tranches entre 2028 et 2032 et seraient payables en numéraire. Les 25 % d'actions restantes seraient valorisées sur la base de multiples de FRE déterminés en fonction de la croissance des FRE.

Le Groupe s'est également engagé à participer aux futures levées de fonds à hauteur d'un maximum de 800 M\$ en qualité de *Limited Partner* et d'un maximum de 200 M\$ d'engagements du *General Partner* (voir la note 2 « Variations de périmètre »).

A noter qu'AXA IM Prime (à travers son fonds AXA IM Prime Capital Partners I) est en discussion pour participer aux côtés du Groupe en tant qu'actionnaire minoritaire à l'acquisition initiale de 75% du capital du groupe Monroe Capital au closing, pour un montant maximum de 50 M\$.

Wendel Growth

Au 31 décembre 2024, dans le cadre de ses investissements, le Groupe est engagé à investir environ 181,5 M€ dans des fonds de capital-investissement via Wendel Growth, dont 141,1 M€ ont déjà été appelés

Note 31 - 6. Pactes d'actionnaires

Le Groupe est partie à plusieurs accords régissant ses relations avec ses co-actionnaires, qu'il s'agisse de co-investisseurs dans ses filiales ou participations (ACAMS, Crisis Prevention Institute, Globeducate, IHS, IK Partners, Scalian, Stahl, Tarkett, et investissements directs via Wendel Growth) ou de managers (ou anciens managers) des participations dans le cadre des mécanismes visant à les associer à la performance de leur société (ACAMS, Crisis Prevention Institute, Globeducate, Scalian, Stahl, Tarkett, et investissements directs via Wendel Growth – voir la note 4 « Association des équipes de direction à la création de valeur du portefeuille de gestion pour compte propre »).

Notes annexes

Ces accords comportent diverses clauses relatives notamment :

- à la gouvernance (composition des organes de direction, droits de veto sur certaines décisions stratégiques et droits d'information) ;
- aux conditions de transfert de titres (inaliénabilité pendant une certaine période, droit de préemption ou droit de première offre, interdiction de cession à certaines personnes) ;
- aux règles d'anti-dilution en cas d'opérations sur le capital ;
- aux conditions de sortie en cas de cession (droit de sortie conjointe ou de sortie forcée) ou d'introduction en bourse ; et
- aux engagements de non-concurrence et engagements de priorité portant sur les opportunités d'acquisition.

En particulier, en ce qui concerne la gouvernance d'IK Partners, notwithstanding le droit de représentation majoritaire de Wendel au comité de surveillance et ses droits d'approbation sur un certain nombre de décisions stratégiques et de nomination, Wendel n'a pas vocation à intervenir dans la gestion opérationnelle du groupe IK Partners. Le CEO et les managing partners d'IK Partners ont la responsabilité première de la gestion quotidienne du groupe IK et des fonds incluant notamment les choix d'investissement, relevant notamment du comité d'investissement IK Partners. A cet égard, il est précisé que Wendel ne siège pas au comité d'investissement IK Partners.

En outre, Wendel et IK Partners ont convenu d'une politique d'allocation des investissements, à travers des droits de priorité réciproques, selon la taille et les géographies des opportunités d'investissement. En Europe, les fonds IK Partners sont prioritaires sur le small/mid-cap tandis que Wendel restera concentré sur le large cap pour les investissements réalisés sur fonds propres. En Amérique du Nord où IK Partners n'est pas présent, Wendel a pour ambition de poursuivre le développement de ses investissements sur fonds propres.

En ce qui concerne Tarkett, le pacte d'actionnaires inclut un engagement du Groupe de ne pas céder les titres Tarkett Participation pendant les premières années de son investissement, sous réserve d'exceptions usuelles.

NOTE 32. STOCK-OPTIONS, ACTIONS GRATUITES ET ACTIONS DE PERFORMANCE

Principes comptables

La norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » conduit le Groupe à comptabiliser une charge pour le montant de la juste valeur des options de souscription, options d'achat, actions gratuites et actions de performance accordées aux salariés à la date de l'octroi, la contrepartie de la charge étant passée en capitaux propres consolidés. Cette charge est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

En 2024, comme lors des exercices précédents, les justes valeurs des plans accordés par Wendel ont été évaluées par un expert indépendant.

La charge totale au titre de l'attribution de stock-options ou autres paiements fondés sur des actions pour l'exercice 2024 est de 71,3 M€ contre 61,2 M€ en 2023.

<i>En millions d'euros</i>	2024	2023
Stock-options chez Wendel	2,0	0,6
Attribution d'actions de performance chez Wendel	14,8	14,9
Autre attribution d'actions chez Wendel (co-investissement)	5,8	7,0
Stock-options chez Bureau Veritas	3,1	3,4
Attribution d'actions de performance chez Bureau Veritas	22,3	22,5
Autres	23,3	12,7
Total	71,3	61,2

Notes annexes

En vertu de l'autorisation de l'Assemblée générale du 16 mai 2024, ont été attribuées le 18 juin 2024 :

- 92 583 options donnant le droit à la souscription à 92 583 actions, avec un prix d'exercice de 88,83 € et une durée de vie de 10 ans. Ces options présentent les caractéristiques suivantes :
 - une condition de présence : 4 ans à compter de l'attribution des options, étant précisé que sous réserve de réalisation de la condition de performance décrite ci-après, 50 % des options pourront être exercées en cas de départ à l'expiration d'un délai de 2 ans, 75 % des options en cas de départ à l'expiration d'un délai de 3 ans et 100 % des options en cas de départ à l'expiration d'un délai de 4 ans ;
 - une condition de performance : les options seront exercées par chaque bénéficiaire si, sur une période de 4 ans, au moins 85 % des salariés concernés de Wendel ont suivi une formation ESG.

À la date de leur attribution, ces options ont été valorisées à l'aide d'un modèle de Monte-Carlo, avec les principales hypothèses de calcul suivantes : taux de rendement attendu de 5,5 %, volatilité attendue centrale de 29,7 %. La valeur de ces options a été estimée à 13,7 € par option par un expert indépendant. La charge est étalée selon l'échéancier d'acquisition des droits.

- 305 028 actions de performance, présentant les caractéristiques détaillées ci-après :
 - une condition de présence : 4 ans à compter de l'attribution des actions, étant précisé que sous réserve de réalisation des conditions de performance décrites ci-après, 50 % des actions de performance pourront être acquises en cas de départ à l'expiration d'un délai de 2 ans, 75 % des actions de performance en cas de départ à l'expiration d'un délai de 3 ans et 100 % des actions de performance en cas de départ à l'expiration d'un délai de 4 ans ;
 - trois conditions de performance, appréciées sur une durée de 4 ans :
 - pour 25 % de l'allocation, une condition de performance liée à la performance absolue du Total Shareholder Return annualisé de Wendel,
 - pour 50 % de l'allocation, une condition de performance liée à la performance relative du Total Shareholder Return annualisé de Wendel mesurée par rapport à celle de l'indice CACMid60, et
 - pour 25 % de l'allocation, une condition de performance relative à l'évolution du dividende versé par Wendel.

À la date de leur attribution, ces actions de performance ont été valorisées à l'aide d'un modèle de Monte-Carlo, avec un taux de rendement attendu à 5,5 %. La valeur de ces actions de performance a été estimée à 45,5 € par action de performance par un expert indépendant. La charge est étalée selon l'échéancier d'acquisition des droits.

Les instruments attribués et non exercés ou non définitivement acquis sont :

Stock-options	Nombre d'options non levées au 31.12.2023	Options accordées en 2024	Options annulées en 2024	Options exercées en 2024	Nombre d'options non levées au 31.12.2024	Prix d'exercice (€)	Prix moyen d'exercice (€)	Durée de vie restante moyenne	Nombre d'options exercées
Options d'achat	468 706				468 706	de 94,38 à 134,43	116,32	2,5	468 706
Options de souscription	601 611	92 583	-8 859	-507	684 828	de 82,05 à 110,97	90,93	7,6	360 567
Total	1 070 317	92 583	-8 859	-507	1 153 534				

Notes annexes

Actions de performance	Actions attribuées au 31.12.2023	Attributions de l'exercice	Attributions définitives	Annulations	Actions attribuées au 31.12.2024	Date d'attribution	Date d'acquisition
Plan 12-2	42 649		-42 584	-65	-	05/08/2020	05/08/2024
Plan 13-1	55 092		-	-328	54 764	30/07/2021	30/07/2025
Plan 13-2	41 320		-	-124	41 196	30/07/2021	30/07/2025
Plan 14-1	59 836		-	-1 095	58 741	02/08/2022	02/08/2026
Plan 14-2	138 893		-138 734	-159	-	02/08/2022	02/08/2024
Plan 14-1A	19 095		-	-	19 095	06/12/2022	06/12/2026
Plan 15	254 303		-	-5 386	248 917	31/07/2023	31/07/2027
Plan 16	-	298 899	-	-773	298 126	19/06/2024	19/06/2028
Plan 16-1	-	6 129	-	-	6 129	05/07/2024	19/06/2028
Total	611 188	305 028	-181 318	-7 930	726 968		

NOTE 33. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

	Prestations réalisées en 2024 par :		Prestations réalisées en 2023 par :	
	Deloitte Audit et entités du réseau Deloitte et Associés	Ernst & Young Audit et entités du réseau EY	Deloitte Audit et entités du réseau Deloitte et Associés	Ernst & Young Audit et entités du réseau EY
<i>En milliers d'euros</i>				
Certification, Examen des comptes individuels				
pour Wendel SE	535	609	594	594
pour ses filiales	2 078	2 341	2 870	2 291
Sous-total	2 613	2 950	3 464	2 885
Missions et prestations autres que la certification des comptes et des informations en matière de durabilité				
pour Wendel SE	150	2 693	274	1 784
pour ses filiales	1 688	1 042	882	2 395
Sous-total	1 838	3 735	1 156	4 179
Certification des informations en matière de durabilité				
pour Wendel SE	142	93	-	-
pour ses filiales	-	350	-	-
Sous-total	142	443	-	-
Total	4 593	7 128	4 621	7 064

Les services autres que la certification des comptes rendus par les Commissaires aux comptes au cours de l'exercice à la société Wendel SE et aux sociétés qu'elle contrôle sont relatifs, pour Ernst & Young Audit et son réseau, à des prestations fiscales, à des attestations, à des due diligences, et à des procédures convenues, et pour Deloitte, à des attestations, des prestations fiscales et des procédures convenues.

NOTE 34. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

NOTE 35. LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2024

Méthode de consolidation	% d'intérêt net d'auto-détention	Nom des sociétés	Pays d'activité	Secteur
IG	100,0	Wendel	France	Gestion de participations
IG	100,0	Coba	France	Gestion de participations
IG	100,0	Eufor	France	Gestion de participations
IG	100,0	Sofiservice	France	Gestion de participations
IG	100,0	Winvest 16	France	Gestion de participations
IG	100,0	WinvestCo	France	Gestion de participations
IG	100,0	WinvestCo 2	France	Gestion de participations
IG	100,0	WinvestCo 3	France	Gestion de participations
IG	100,0	Wendel Luxembourg	Luxembourg	Gestion de participations
IG	100,0	Wendel Growth	Luxembourg	Gestion de participations
IG	100,0	Winvest International SA SICAR	Luxembourg	Gestion de participations
IG	100,0	Oranje-Nassau Developpement SICAR	Luxembourg	Gestion de participations
IG	99,6	Expansion 17	Luxembourg	Gestion de participations
IG	99,6	Global Performance 17	Luxembourg	Gestion de participations
IG	100,0	Constantia Coinvestco GP Sarl	Luxembourg	Services
IG	61,1	Constantia Lux Parent	Luxembourg	Services
IG	61,1	Constantia Lux	Luxembourg	Services
IG	100,0	Oranje-Nassau Groep	Pays-bas	Gestion de participations
IG	100,0	Wendel North America	Etats-Unis	Services
IG	99,7	Accolade	Etats-Unis	Fonds d'investissement
IG	51,0	IK Partners	Luxembourg	Fonds d'investissement
IG	26,8 ⁽¹⁾	Bureau Veritas et ses filiales	France	Services d'évaluation de conformité et de certification
IG	68,1	Stahl et ses filiales	Pays-Bas	Produits de finition du cuir et revêtements haute performance
IG	82,0	Scalian et ses filiales	France	Services de conseil en transformation des entreprises
IG	96,3	CPI et ses filiales	Etats-Unis	Services de formations
IG	97,9	ACAMS et ses filiales	Etats-Unis	Formation et certification dans les domaines de la lutte contre le blanchiment d'argent
E	25,6	Tarkett Participations	France	Revêtements de sol et surfaces sportives
E	49,3	Globeducate Participations	Espagne	Éducation internationales de la maternelle au secondaire

IG : Intégration globale. Wendel a le contrôle exclusif de ces sociétés.

E : Mise en équivalence. Wendel exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur ces sociétés.

(1) le pourcentage des droits de vote exerçables par le groupe Wendel au 31 décembre 2024 est de 41,59 %.

La liste exhaustive des entreprises consolidées et des entreprises composant le périmètre est à disposition sur le site institutionnel du Groupe à l'adresse suivante : <http://www.wendelgroup.com/fr/information-reglementee>.

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

Wendel

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

DELOITTE & ASSOCIES
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Wendel

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Wendel,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Wendel relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Traitement comptable des acquisitions et cessions de sociétés en portefeuille

Risque identifié	Notre réponse
<p>Dans le cadre de son activité d'investissement, Wendel réalise régulièrement des acquisitions et cessions de sociétés en portefeuille.</p> <p>Les principales transactions réalisées par Wendel en 2024 et décrites dans les notes 2-1, 2-2 et 18 de l'annexe aux comptes consolidés sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 4 janvier 2024, Wendel a finalisé la cession de la société Constantia Flexibles pour une valeur d'entreprise de M€ 1 839. Le produit net de cession s'est élevé à M€ 1 121 pour Wendel, montant net de la quote-part de capital détenue par les managers co-investisseurs de la société Constantia Flexibles. La plus-value de cession de la société Constantia Flexibles a été comptabilisée sur la ligne « Résultat net des activités arrêtées ou destinées à être cédées » pour M€ 692. - Le 4 avril 2024, Wendel a cédé 8,93% du capital de la société Bureau Veritas pour un montant de M€ 1 100. La plus-value de cession s'élève à M€ 784 et a été comptabilisée en variation des capitaux propres part du groupe conformément à la norme IFRS 10 ; Wendel en détient toujours le contrôle exclusif. - Le 14 mai 2024, Wendel a finalisé l'acquisition de la société IK Partners, avec un investissement de M€ 383 en fonds propres pour acquérir 51 % du capital de la société. Ce prix est payé par Wendel en deux temps : M€ 255 ont été payés le jour de l'acquisition et M€ 128 seront payés 3 ans après cette date sous certaines 	<p>Nous nous sommes entretenus avec la direction financière, les équipes d'investissement et la direction juridique, afin de prendre connaissance des opérations et des principaux accords avec les parties prenantes.</p> <p>Nous avons apprécié la traduction comptable de ces opérations au regard des principaux documents juridiques et analyses effectuées par Wendel ou ses conseils, tels que notamment les contrats, le détail des flux d'acquisition ou de cession et les engagements accordés.</p> <p>Pour chaque cession, nous avons apprécié le traitement comptable et le calcul de la plus-value de cession.</p> <p>Pour chaque acquisition, nous avons pris connaissance des termes de l'accord et des processus mis en place par la direction pour analyser et comptabiliser l'acquisition de la société et son bilan d'ouverture.</p> <p>En particulier, s'agissant de la cession partielle de la société Bureau Veritas, nous avons également examiné les critères pris en compte pour apprécier le contrôle au 31 décembre 2024 conformément à la norme IFRS 10.</p> <p>S'agissant de l'acquisition de la société IK Partners, nous avons, avec l'aide de nos spécialistes en évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ examiné les travaux menés par la direction pour identifier et évaluer les actifs et passifs acquis, notamment les immobilisations incorporelles ; ○ apprécié les méthodes d'évaluation retenues pour les principales catégories d'immobilisations incorporelles au regard des pratiques couramment utilisées ;

conditions, notamment de présence. A ce prix s'ajoutent M€ 16 de ticking fees et d'intérêt également payés sur ces deux dates. Au 31 décembre 2024, le montant restant à payer de M€ 128 complétés par M€ 11 de ticking fees est comptabilisé sur trois ans en charges opérationnelles en contrepartie d'un passif financier qui sera soldé lors de ce second paiement. Les 49% restant du capital de la société IK Partners seront acquis par Wendel dans le cadre de transactions complémentaires, qui se dérouleront entre 2029 et 2032 (au plus tard en 2034 si les facultés de report sont exercées), pour lesquelles un put de minoritaires est comptabilisé en contrepartie des capitaux propres consolidés pour un montant correspondant à l'estimation du prix qui sera payé lors de ces acquisitions complémentaires. Votre groupe exerce ainsi un contrôle exclusif sur cette société qui est consolidée par intégration globale.

- analysé la cohérence des paramètres d'évaluation avec la documentation obtenue des équipes de direction de la société IK Partners, et évalué leur pertinence au regard des données de gestion de la société ou de sources externes ;
- apprécié les durées d'amortissement retenues pour les immobilisations incorporelles identifiées au regard des durées d'utilité estimées de ces actifs.

S'agissant de l'investissement dans la société Globeducate, nous avons également :

- examiné l'appréciation des critères de contrôle conjoint issus de la norme IAS 28 et l'application de la méthode de la mise en équivalence ;
- concernant l'allocation provisoire du prix d'acquisition de Globeducate, nous avons apprécié le montant de l'écart d'acquisition résiduel.

Cette acquisition a été comptabilisée conformément à la norme IFRS 3 révisée, qui exige que les actifs identifiables acquis et les passifs repris soient évalués et comptabilisés à leur juste valeur à la date de prise de contrôle. L'allocation du prix d'acquisition a conduit à la reconnaissance de marques pour un montant de M€ 34 et de relations clients pour un montant de M€ 88. L'écart d'acquisition résiduel s'élève à M€ 197. Conformément aux normes IFRS, cette allocation est provisoire et sera finalisée dans les douze mois qui suivent l'acquisition.

Enfin nous avons apprécié le caractère approprié des informations données dans les notes 2-1 et 2-2 de l'annexe aux comptes consolidés au titre des quatre opérations mentionnées.

- En octobre 2024, Wendel a finalisé l'acquisition de 49,3% de Globeducate, avec un investissement de M€ 607 en fonds propres. Votre groupe exerce ainsi un contrôle conjoint avec la société Providence Equity Partners qui conserve 49,3% du capital de la société Globeducate. Au 31 décembre 2024, cette société est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Ce regroupement d'entreprises a été comptabilisé conformément aux normes IAS 28 et IFRS 3 révisée, qui exigent que les actifs identifiables acquis et les passifs repris soient évalués et comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'allocation du prix d'acquisition a conduit à la reconnaissance d'actifs net acquis pour un montant de M€ -167. L'écart d'acquisition résiduel s'élève à M€ 774. Conformément aux normes IFRS, cette allocation est provisoire et sera finalisée dans les douze mois qui suivent l'acquisition.

Nous avons considéré que ces opérations étaient un point clé de l'audit compte tenu des montants en jeu et du

jugement requis, notamment lors de l'identification des actifs acquis et des passifs repris, ou pour évaluer la nature du contrôle exercé par Wendel.

■ Évaluation des écarts d'acquisition

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2024, la valeur nette des écarts d'acquisition s'élève à M€ 4 450, soit 29 % du total bilan. Les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondant à chaque filiale opérationnelle (IK Partners, Bureau Veritas, Stahl, Scalian, CPI et ACAMS).</p> <p>Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, déterminée dans le cadre du test de dépréciation, effectué annuellement ou lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît, au niveau de chaque UGT ou groupe d'UGT, s'avère inférieure à la valeur nette comptable. Par ailleurs, lorsqu'une perte de valeur est comptabilisée à son niveau par une filiale opérationnelle sur une de ses propres UGT, cette perte est maintenue dans les comptes consolidés de Wendel, tel qu'indiqué dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Ces tests ont donné lieu, comme indiqué en note 8.1 de l'annexe aux comptes consolidés, à la comptabilisation d'une dépréciation des écarts d'acquisition de M€ 169, dont M€ 49 relatifs à Stahl et M€ 120 relatifs à Scalian au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition était un point clé de l'audit en raison de leur caractère significatif dans les comptes de votre groupe et parce que la détermination de leur valeur recouvrable, le plus souvent fondée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, nécessite l'utilisation de jugements et d'estimations importants de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus mis en œuvre par la direction de Wendel et celles des filiales opérationnelles pour procéder aux tests de dépréciation.</p> <p>Avec le support de nos experts en évaluation, nous avons examiné l'ensemble des tests de dépréciation des écarts d'acquisition effectués par Wendel et ses filiales opérationnelles. L'étendue de nos travaux a été adaptée selon l'importance du risque de perte de valeur des UGT ou groupes d'UGT.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les UGT ou groupes d'UGT présentant un risque de dépréciation, nous avons : <ul style="list-style-type: none"> ○ apprécié la conformité de la méthodologie appliquée par Wendel et ses filiales aux normes comptables en vigueur ; ○ examiné les projections des flux de trésorerie au regard du contexte économique et financier dans lequel s'inscrit l'UGT ou le groupe d'UGT, en prenant en compte les conditions macro-économiques ; ○ apprécié la qualité du processus d'établissement des projections en analysant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations historiques ; ○ apprécié la cohérence des taux de croissance à long terme utilisées avec les analyses de marché disponibles et du taux de marge opérationnelle postérieur au plan d'affaires retenu avec les taux de marge des flux précédents et historiques ; ○ apprécié les différents paramètres sur lesquels se fondent les taux d'actualisation ; ○ examiné, pour la société Stahl, la cohérence du montant de la dépréciation, au regard du prix de cession de l'activité « wet-end » ; ○ analysé la sensibilité du calcul de la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT à une variation des principales hypothèses retenues (taux de croissance long terme, taux de marge en année terminale, taux d'actualisation). - Pour les autres UGT ou groupes d'UGT, nos travaux ont notamment consisté à nous entretenir avec la direction de Wendel et, le cas échéant, celle de la filiale opérationnelle, pour apprécier les flux de trésorerie et les principales hypothèses utilisées (taux de croissance à long terme, taux de marge opérationnelle postérieur au plan d'affaires, taux d'actualisation).

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations données dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés, en particulier celles relatives aux analyses de sensibilité réalisées par la direction de Wendel.

■ Traitement comptable des mécanismes d'association des équipes de direction aux investissements de votre groupe

Risque identifié	Notre réponse
<p>Tel que décrit dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés, Wendel a mis en place des mécanismes de co-investissement permettant à ses managers et aux managers des participations votre groupe d'investir à titre personnel dans les actifs dans lesquels votre groupe investit.</p> <p>En cas de cession ou d'introduction en Bourse, les managers reçoivent une quote-part de la plus-value réalisée par votre groupe ou peuvent perdre leur apport dans des conditions préalablement déterminées. Plusieurs années après l'investissement initial, en l'absence de cession ou d'introduction en Bourse, Wendel s'est engagé pour certains investissements à racheter la part investie par les managers pour leur assurer une liquidité.</p> <p>La comptabilisation de ces mécanismes dépend de leur mode de dénouement. Tant que le mode de dénouement n'est pas connu définitivement, le traitement comptable est fondé sur le mode de dénouement estimé le plus probable. Ce traitement comptable est décrit dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Tel que mentionné dans la note 4-3 de l'annexe aux comptes consolidés, au 31 décembre 2024, la valeur des parts des co-investissements « pari passu » et ratchet souscrites par l'équipe de management de Wendel est de M€ 56. Au 31 décembre 2024, aucune provision n'est comptabilisée au bilan pour les co-investissements souscrites par l'équipe de management de Wendel, conformément aux principes comptables de votre groupe.</p> <p>Nous avons considéré que le traitement comptable des mécanismes d'association des équipes de direction aux investissements de votre groupe était un point clé de l'audit car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le traitement comptable de ces mécanismes est complexe ; - la comptabilisation ou non d'une dette traduisant l'engagement de rachat de la part investie par les managers à la juste valeur repose sur un jugement important de la direction ; - ces investissements sont réalisés par des managers dont certains sont des parties liées. 	<p>Nous nous sommes entretenus avec la direction de Wendel pour prendre connaissance des mécanismes de co-investissement et des processus de comptabilisation mis en place par Wendel et ses filiales.</p> <p>Pour chaque mécanisme de co-investissement identifié, nous avons obtenu les principaux documents juridiques afférents et analysé la conformité du traitement comptable appliqué par Wendel aux principes comptables de votre groupe, tels que mentionnés dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Pour les mécanismes de co-investissement dont le mode de dénouement le plus probable est une cession ou une introduction en Bourse, nous avons apprécié le jugement de la direction conduisant à l'absence de comptabilisation d'une dette, en nous référant à l'historique des dénouements des précédents co-investissements.</p> <p>Nous avons porté une attention particulière aux mécanismes de co-investissement pour lesquels l'échéance de l'engagement de liquidité accordé par Wendel à ses managers est proche, en examinant notamment les procès-verbaux des organes de gouvernance (directoire et conseil de surveillance) afin d'identifier si un processus de cession ou d'introduction en Bourse est en cours. Dans le cas contraire, nous avons contrôlé qu'une dette était comptabilisée.</p> <p>Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations au titre des engagements hors bilan mentionnées dans la note 4-3 de l'annexe aux comptes consolidés et des informations sur les transactions avec les parties liées mentionnées dans la note 3-1.</p>

Vérfications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président du directoire. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Wendel par votre assemblée générale du 16 mai 2019 pour le cabinet DELOITTE & ASSOCIES et du 15 novembre 1988 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2024, le cabinet DELOITTE & ASSOCIES était dans la sixième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la trente-septième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 10 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

 Mansour Belhiba

Mansour Belhiba



Emmanuel Rollin

 Alain Perroux

Alain Perroux

 Ioulia Vermelle

Ioulia Vermelle



W E N D E L

Société européenne à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 177 847 988 €

4, rue Paul-Cézanne – 75008 Paris

Tél. : 01 42 85 30 00

Février 2025

WWW.WENDELGROUP.COM

 [Wendel](#)